هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 065 — JEUDI 28 AOUT 1980

Les prix de détail ont augmenté de 1,5 % en juillet

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'épreuve de force se poursuit à Gdansk malgré la promesse de reconnaître le droit de grève et l'appel du cardinal Wyszynski

Inquiétude

Officiellement, Moscou considère que la crise polonaise est une affaire « purement intérieure ». Cette déclaration faite mardi par un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères devrait en principe calmer les inquiétudes de ceux qui craignent que la révolte des travailleurs de Gdansk ne se termine tragiquement. De nombreux éléments ne permettent pas, cependant, d'être entièrement rassuré.

La déclaration soviétique n'a pas été spontanée. C'est à la suite des questions répétées de journalistes occidentaux que le ministère des affaires étrangères a publié sa mise au point. Que pouvait-il répondre d'autre ? En fait, on sent un certain flottement à Moscou, comme si, dans leur analyse des événements polonais, les dirigeants hésitaient encore à conclure. Ces hésitations ne sont pas faites pour surprendre ; les rebondissements de la crise se succèdent à un rythme accéléré, et nul ne peut dire à quoi elle va aboutir.

L'inconnue réside pour l'essentiel dans l'étonnante détermination des grévistes de Gdansk ; ils n'ont, pour l'instant, cédé à aucune pression. Bien au contraire, chaque manœuvre qu'ils déjouent paraît renforcer leur volonté d'en finir une fois pour toutes avec un régime syndical qu'ils estiment impossible à réformer. Le changement de ton et de ministres à Varsovie n'a en rien entamé leur résolution ; ils ne croient plus aux promesses, ils ne croient plus à la bonne volonté de leurs interlocuteurs. M. Gierek, pourtant, ne s'est pas montré chiche de « têtes » dimanche soir, puisque ce sont quatre membres du bureau politique, sans compter nombre de responsables de moindre envergure, qui ont été offertes en victimes expiatoires aux travailleurs des chantiers navals de Gdansk.

Les limogeages de ce « dimanche noir » n'ont pas suffi à faire reprendre le travail aux grévistes. En ira-t-il de même avec l'appel lancé mardi par le cardinal Wyszynski en faveur de la fin de la grève ? Il semble bien que oui : mercredi matin, les grèves continuaient à s'étendre à travers le pays, qui est de plus en plus paralysé, et les grévistes de Gdansk n'avaient toujours pas reculé d'un pouce. L'intervention du cardinal représentait pourtant l'une des toutes dernières cartes de M. Gierek dans cette affaire. On connaît l'influence de l'Eglise en Pologne, et le premier secrétaire a su établir avec elle une sorte de pacte non écrit pour régir sinon la coopération, du moins la coexistence entre eux.

C'est maintenant cette entente qui pourrait être menacée si les grévistes, — catholiques fervents, les portraits de Jean-Paul II accrochés aux grilles des chantiers navals de Gdansk le rappellent — refusaient d'écouter les appels à la modération de leur cardinal. Tout, alors, serait possible.

Vu la gravité de la situation, on comprend parfaitement que les gouvernements occidentaux évitent de jeter de l'huile sur le feu. Les grévistes de Gdansk ont montré jusqu'à présent combien ils sont responsables, et nul n'a le droit de se servir d'eux, encore moins de les transformer en victimes, dans une guerre idéologique où chaque camp récupère traditionnellement des cadavres qui bien souvent ne lui appartiennent pas. De là à se taire, à détourner les yeux avec fausse pudeur et à dicter une conduite de renoncement aux travailleurs polonais, il y a cependant un grand pas. C'est pourquoi il faut espérer que le gouvernement français, le président de la République en particulier, s'exprime enfin.

La question des syndicats libres demeure au centre des débats

Une attente inquiète règne en Pologne où le second tour des négociations avec le comité de grève interentreprises à Gdansk a été interrompu mardi soir 26 août par les négociateurs officiels, priés de regagner Varsovie pour participer à une réunion du bureau politique.

Auparavant, M. Jagielski, le vice-premier ministre qui dirige la commission gouvernementale, avait accepté la reconnaissance du droit de grève et promis sa prochaine codification.

Mais les grévistes continuent à insister sur la création de syndicats libres en dehors des syndicats officiels, trop discrédités à leurs yeux pour être efficaces. Un compte rendu officiel sur les négociations, publié à Varsovie, montre que le pouvoir central n'est pas prêt à accepter cette revendication et estime qu'il faut simplement amender le fonctionnement du Conseil central des syndicats en place. Celui-ci a changé de président mardi et a élu à sa tête un homme qui n'appartient pas à la hiérarchie du parti.

Dans le reste du pays, d'autres mouvements se développent et dans certaines villes les travailleurs des transports publics ont arrêté le travail en signe de solidarité avec les grévistes de la Baltique. Le cardinal Wyszynski avait, mardi soir, lancé un appel à la modération, qui n'a pas été entendu.

La « base » ne cède rien

De notre envoyé spécial

Gdansk. — L'accélération des événements en Pologne est si rapide qu'il devient impossible de faire une prévision, fût-ce d'une demi-journée sur l'autre. Vent chaud ? Vent froid ? Situation maîtrisable ? Immaîtrisable ? Impossible de le dire et il n'est sans doute personne qui en soit capable — même au sein du bureau politique.

Mardi 26 août, dans la soirée, l'optimisme domine au chantier Lénine, parmi les quelques personnes informées de ce qui se prépare. A 22 h. 30, une ébauche d'accord sur la création de syndicats libres doit être discutée publiquement entre le vice-premier ministre, M. Jagielski, et le présidium du comité de grève inter-entreprises (M.K.S.).

Quatre-vingt-dix minutes avant l'heure prévue, M. Lech Walesa, le chef du gouvernement. est averti que la rencontre est remise en raison d'une réunion du bureau politique, et que le contact ne sera repris que ce mercredi. L'autre vice-premier ministre, M. Barcikowski, a, lui aussi, quitté Szczecin où il négociait depuis le milieu de la semaine dernière.

Le projet mis au point dans l'après-midi par une commission bipartite restreinte de treize personnes donne en très large partie satisfaction aux grévistes. Il prévoit l'enregistrement officiel sans entrave (mais sous une forme juridique encore difficile à définir) des syndicats libres. Ils pourraient bénéficier, de plus, de toutes les libertés inhérentes à leurs fonctions — et notamment d'une presse libre. Une seule restriction est opposée aux demandes ouvrières : l'accord ne porte que sur la région du littoral baltique et ne comporte pas de garantie des autorités sur les possibilités de création similaire dans d'autres régions.

Mais il semble, d'après des informations concordantes recueillies de bonne source, que cela ne serait pas là le signe d'une volonté gouvernementale de s'opposer éventuellement à de telles tentatives dans le reste du pays. Le pouvoir aurait simplement estimé qu'il ne pouvait paraître encourager un mouvement qui ne saurait, en tout état de cause, le réjouir, et encore moins enthousiasmer les autres capitales socialistes. Sur le papier au moins, la Pologne vient de prendre un tournant historique.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Les marins-pêcheurs sont déçus par les premières mesures gouvernementales

L'intervention de la gendarmerie a permis de dégager Fos après de vifs affrontements

Le conseil des ministres de ce mercredi 27 août ne devait aborder la crise de la pêche que par le biais des questions d'actualité. Les mesures annoncées la veille par M. Joël Le Theule, ministre des transports, essentiellement en faveur des artisans, ont déçu les marins-pêcheurs et été accueillies avec scepticisme par la majorité des parties intéressées, voire hostilité par la C.G.T.

A Fos et à Antifer, la marine nationale, après être intervenue avec vigueur contre le blocus des chalutiers, a libéré les passes, après de vifs affrontements (lire page 20 les reportages de nos envoyés spéciaux, Olivier Schmitt et Guy Porte). A Boulogne-sur-Mer, mareyeurs et transporteurs mettaient en place des barrages routiers.

La course en solitaire de M. Le Theule

On ne sait plus très bien ce qui prévaut actuellement dans la stratégie gouvernementale, de la fermeté politique face à la pression montant de la C.G.T. ou du louvoiement et de l'opportunisme à court terme quant aux revendications catégorielles des marins-pêcheurs.

A Antifer, Boulogne-sur-Mer et dans la rade de Fos, face aux désordres qui, à chaque fois, prennent de court les autorités, on fait donner la grenade et les lances à eau. A Paris, dans le même temps, on lâche du lest. Le résultat de cette attitude indécise, de cette navigation à l'estime, de cette sorte de procession d'Echternach — deux pas en avant, un pas en arrière — est, à un double point de vue, mauvais.

Les pêcheurs, en effet, se trouvent fondés à croire que le gouvernement puisqu'il a commencé à céder peut encore céder davantage. Mais les pouvoirs publics risquent de se retrouver pris au piège de leur fermeté en se voyant contraints de renforcer progressivement les moyens utilisés par la Royale pour, non seulement garantir la liberté de navigation mais, désormais, assurer l'approvisionnement pétrolier du pays, maintenir la sécurité maritime en général et tenter d'apaiser une opinion publique qui, dans les milieux économiques et patronaux des grands ports, s'exacerbe.

Voilà pour le flottement et la pusillanimité, dont les conséquences préjudiciables tombent d'abord sur le ministre des transports, M. Joël Le Theule. A lui de fournir une illustration de la consigne officielle : « *Pas question de capituler ou de perdre la face dans la première grande épreuve sociale et politique de la rentrée, fût-ce face à une profession sympathique ; sinon toutes les corporations s'engouffreront tour à tour dans la brèche.* »

Pas étonnant, dans ces conditions, que le ministre des transports reste officiellement seul en ligne, alors que ses collègues du commerce et de l'artisanat pour la consommation et la distribution du poisson, des affaires étrangères pour les contacts avec la Grande-Bretagne et Bruxelles, de l'économie pour l'allégement des charges d'exploitation, des industries agro-alimentaires pour la valorisation des produits de la mer auraient, par exemple, pu peut-être, quand il en était encore temps, lui apporter un appui technique et politique.

Mais, après tout, en juin dernier, le garde des sceaux n'a-t-il pas dû défendre en solitaire, devant des députés réticents et une opinion publique hostile, son projet de loi sécurité et liberté ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 21.)

L'ART DE GOUVERNER

Sous la Vᵉ République, qui s'est nettement présidentialisée par rapport aux précédentes, les principaux actes de gouvernement procèdent encore du conseil des ministres. Ses réunions hebdomadaires — sauf exception — au palais de l'Elysée, sous la présidence du chef de l'Etat, le protocole strict qui les régit, confèrent à ses délibérations et décisions la solennité qui convient. Un communiqué officiel en rend compte afin que les citoyens soient, pour l'essentiel, informés des mesures concernant le fonctionnement de l'Etat et le gouvernement du pays.

Que, dans ces conditions, le dossier de la pêche, dont on avait pourtant dit qu'il serait examiné à cette occasion, n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du 27 août, voilà qui étonne d'abord, inquiète ensuite. Cette crise, jugée si grave pour l'économie portuaire et l'approvisionnement en pétrole qu'elle a provoqué le recours aux forces navales, ne mériterait donc pas d'être traitée à ce niveau ? Cela paraît si peu croyable qu'il faut rechercher d'autres explications.

Si intéressant qu'il fût, l'ordre du jour du conseil des ministres du 27 août, fixé par le secrétariat général du gouvernement et le président de la République n'empêchait point l'inscription d'un dossier supplémentaire. Le calendrier des travaux du gouvernement, établi dans ses grandes lignes, un semestre à l'avance, ne souffrirait-il aucune modification ? Ce serait trop sclérosant.

Le gouvernement a, peut-être, été tenté d'aller au plus vite en proposant le 26 août les mesures attendues pour le 27. Si telle était son intention, que n'a-t-il agi plus tôt ? De toute façon, ses propositions apparaissent tardives et partielles.

Les pêcheurs n'ont pas beaucoup plus à attendre, même si leurs problèmes doivent être « évoqués » au conseil des ministres. Evoqués ! Ce terme signifie qu'il n'y a, en fait, ni discussion ni délibération, mais, au mieux, un exposé du ministre concerné et un commentaire du président de la République. Dans cette affaire comme dans bien d'autres, le conseil des ministres se limite à deux attitudes : ou rien n'est dit et l'autorité présidentielle n'est pas concernée, ou tout est dit par le président et son rôle est valorisé. Ainsi est gouvernée la France.

AU JOUR LE JOUR

A chacun ses petits problèmes

Au pays du socialisme réel, les ouvriers réclament réellement le socialisme.

Au pays de la démocratie libérale avancée à reculons, des pêcheurs autres que les pêcheurs à la ligne et dont on semblait ignorer l'existence — le cabillaud étant censé pousser dans l'assiette par génération spontanée, — sont contraints au célèbre dialogue : « Alors, vous allez à la pêche ? Non, je vais à la pêche. Ah, bon, je croyais... »

Enfin, au pays des merveilles, des villages andalous ont fait la grève de la faim pour ne pas crever de faim. On appréciera le sens de l'anticipation et la petite touche tiers-mondiste qui complète le tableau des contradictions du capitalisme et du socialisme évoquées plus haut...

PABLO DE LA HIGUERA.

Les fausses manœuvres de la gestion économique

par MICHEL BOYER

« Nous allons changer les structures de la production afin de satisfaire les besoins de la population », vient de déclarer M. Gierek. Les Polonais ne vivent pas seulement de viande, mais ils ont aussi besoin de cette nourriture carnée qui fait parfois à ce point défaut que les boucheries sont appelées *« les crochets vides »*. Son apparition dans tel ou tel magasin suscite des files d'attente qui traduisent la carence de l'offre par rapport à la demande, autrement dit l'inflation des pays communistes. La pénurie est d'autant plus mal supportée que des circuits spéciaux existent en faveur des privilégiés du pouvoir et que les moyens financiers ne manquent pas, aboutissant à la constitution d'une épargne forcée qui rend notamment possible à l'occasion l'achat d'une voiture sur le marché libre.

En fait, les défauts du système ont donné naissance à une économie souterraine qui permet à la population, ou du moins à ceux qui en connaissent les cheminements, de vivre tant bien que mal. Les multiples cours des devises étrangères sont un fait connu et le trafic en a été pratiquement légalisé puisqu'elles peuvent être déposées sur des comptes officiels. Le double travail est d'une pratique courante dans les grandes villes, alors même que les différences entre les salaires sont grandes.

(Lire la suite page 4.)

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

VIII. — LA CHTOUQUE

(Lire page 17.)

« ANTHRACITE », UN FILM D'ÉDOUARD NIERMANS

Chez les jésuites en 1952

Les deux films les plus remarqués de la section « Perspectives du cinéma français », au dernier Festival de Cannes, ont été « Anthracite », d'Edouard Niermans, et « Extérieur, nuit », de Jacques Bral. On n'a cessé de les opposer depuis. A Cannes, c'est « Extérieur, nuit » qui l'a emporté, avec le prix de « Perspectives ». A Locarno, où ils concouraient tous les deux, les réalisateurs et techniciens suisses ont créé pour « Anthracite » un prix spécial.

Les deux films, réalisés avec de petits budgets, sont des sortes de contraires. « Extérieur, nuit » (qui sortira en septembre), décrit la dérive et les velléités de trois marginaux, se veut moderne, dans sa façon débridée de laisser couler une histoire, ou plutôt une absence d'histoire: « Anthracite » a des plans beaucoup plus soignés, des cadrages et des mouvements de caméra très précis pour décrire l'enfermement à l'intérieur d'une institution religieuse, la nécessité de la norme et l'initiation au clan.

Sans être « rétro », « Anthracite » se passe en 1952. Edouard Niermans (dont c'est à trente-sept ans le premier film), suit classiquement son récit. Dans un collège de jésuites, des élèves chahuteurs persécutent un garçon qui ne leur ressemble pas, un enfant au visage buté et aux poings toujours fermés, et un surveillant, maigre, fanatique, surnommé Anthracite.

(Lire l'entretien d'Hervé Guibert avec le réalisateur page 9.)





Le Monde

idées

AFRIQUE

M. Pierre Lainé a regardé les émissions de télévision de Michel Droit : « Cela s'appelait l'Empire », et il dit pourquoi il a été choqué. Le petit-neveu de Savorgnan de Brazza qu'a rencontré Philippe Decraene n'a pas la nostalgie de la colonisation : il défend au contraire la « révolution culturelle africaine », pratique l'œcuménisme christiano-musulman et vient se ressourcer au Sénégal, dont il apprécie, comme Jean Rous, l'évolution. Ce qui paraît plus inquiétant à Sissa Le Bernard, c'est l'écartèlement des intellectuels africains à propos de la lutte anti-impérialiste.

« Cela s'appelait l'Empire »

par PIERRE LAINÉ (*)

EN regardant sur T.F.1 les récentes émissions de la série de Michel Droit, « Cela s'appelait l'Empire », beaucoup de Français ont dû se demander s'ils ne rêvaient pas, s'ils n'étalent pas transportés cinquante ans en arrière.

Non, monsieur Droit, la réalité impérialiste française, la réalité coloniale, n'était pas belle. Ce fut une sale histoire, n'en déplaise à la présentatrice de service qui crut bon d'ajouter un sot commentaire au terme de la cinquième émission.

Il peut paraître fastidieux de répéter tout cela après tant d'années de prise de conscience, d'information qui se voulait, se veut encore libérale. Prise de conscience ? Je ne sais plus finalement, et c'est cela qui s'avère inquiétant. Alors, répétons une fois de plus, enfonçons le clou ; prenons quelques exemples.

Michel Droit évoque la conquête de l'Afrique noire, chante les mérites de l'opération destinée à s'approprier le Tchad. Mais sur les conflits opposant les conquérants entre eux — conflits sanglants, énormes, — *silence*. Quelques accents larmoyants sur l'esclavage régnant avant l'arrivée des « libérateurs ». Mais sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, par exemple (autant de morts que de traverses, dit-on), *rien*.

Michel Droit s'arrête longuement sur le personnage de Lyautey, il fallait s'y attendre. Le mythe de Lyautey-le-bâtisseur a la vie dure. Certes, le personnage était hors du commun, dans une certaine mesure attachant ; mais lui aussi fut un imposteur, à sa façon. (Et quant aux conséquences de la mégalomanie ou de l'homosexualité sur son caractère et son action, pas un mot.) Il y a plus grave : Droit justifie l'offensive des troupes françaises par l'assassinat à Marrakech d'un médecin français ; Mauchamp, il s'appelait, ce médecin, et c'est vrai, il fut tué, lapidé même ; mais ce que l'académicien ne dit pas, c'est que Mauchamp était aussi agent de renseignements. Plus grave encore : Droit évoque l'assassinat de neuf Européens à Casablanca ; ce qu'il omet de préciser, c'est qu'une voie ferrée construite dans le port traversait un cimetière, au mépris de toute sensibilité humaine, et surtout qu'en représailles le bombardement du quartier arabe par la canonnière *Galilée*, le 5 août 1907, fit un bon millier de morts.

Michel Droit dresse une statue à Regnault sans dire que ce dernier était, avant tout, l'homme des banques. Droit rappelle l'avance des troupes du général d'Amade vers Settat, mais oublie de parler du massacre à la baïonnette d'un douar qui fit mille cinq cents victimes, en majorité femmes et enfants (cité par Charles-André Julien dans son excellent *le Maroc face aux impérialismes*, qui précise que la destruction du bordj « fut, notamment, confirmée par une lettre écrite par un colonial enthousiaste du Maroc au député modéré Emmanuel Brousse, où il déclarait : « le 15 mars, tout a été massacré, les femmes et les enfants ; c'était une leçon nécessaire »).

Droit loue la haute figure du glaoui de Marrakech mais se garde bien d'indiquer qu'il était l'instrument de la France, jouant un moment la carte berbère. Droit, en bon démagogue, n'oublie pas le petit coup de chapeau à Mohammed V et à son fils, Moulay Hassan ; là encore, il ne précise pas que, lors des pitoyables événements de 1953, le sultan et ses deux fils subiront le rudoiement de la soldatesque de Guillaume.

Il serait possible de continuer ainsi, d'allonger la liste des mensonges ou des omissions significatives de Michel Droit.

Répétons-le : il est scandaleux qu'à une heure de grande écoute, et pendant six heures d'antenne, T.F.1 se prête ainsi à une telle mascarade, à un tel travestissement de la vérité. Que veut-on ? Excuser le pillage de l'Afrique, pillage qui, bien sûr, continue et enrichit bon nombre de sociétés (et de particuliers) ? Justifier le racisme ordinaire et intolérable dont sont victimes, à Paris et ailleurs, Noirs et Maghrébins ? Humilier à nouveau tout un continent ? Rejouer de cette vieille corde pourrie, de cette vieille rengaine de « la grandeur de la civilisation française » ? Monsieur Droit, un pays qui a pacifié l'Algérie avec les moyens que vous savez, que nous ne savons que trop, n'a pas, n'a plus de leçon à donner à personne. Alors, taisez-vous donc !

Espérons que, désormais, T.F.1 se limitera aux films américains de troisième zone ; nous sourirons peut-être, mais sans inquiétude.

(*) Maître-assistant à la faculté des lettres de Marrakech.

Du bassin du Congo aux rives du Niger

Pierre Savorgnan de Brazza tel qu'en son petit-neveu...

par PHILIPPE DECRAENE

COMME son ancêtre l'explorateur Savorgnan de Brazza, l'aristocrate Detalmo Pirzio-Biroli aime revêtir le saroual blanc serré à la taille et la chemise africaine, chausser des samaras de cuir et se coiffer d'un turban immaculé. Lorsqu'on a sous les yeux la photographie de Nadar, qui immortalisa les traits de l'officier de marine originaire d'Italie qui, à la fin du siècle dernier, fit don d'un empire africain à la France, on s'aperçoit que la ressemblance entre le petit-neveu et le grand-oncle va au-delà du mimétisme vestimentaire. Même visage maigre, ascétique, même regard pénétrant et doux, même fermeté et même tendresse, les deux hommes sont du même sang et de la même qualité.

Diplomate, représentant à Bamako la Communauté économique européenne, Detalmo Pirzio-Biroli est né en 1915 au château de Brazza, près d'Udine, dans le Frioul. La famille de Brazza compte une longue lignée d'officiers dans ses rangs. La grand-mère maternelle de Detalmo était la fille d'un artilleur « sudiste » qui s'était distingué durant la guerre de sécession. Son grand-père paternel était le frère de Pierre Savorgnan de Brazza, ancien de l'Ecole navale de Brest. Detalmo fut lui-même un brillant officier de cavalerie et, par sa femme, il est allié à la famille du célèbre amiral Von Tirpitz, créateur de la flotte allemande à la veille de la première guerre mondiale.

Tout est étonnant chez cet Italien volubile et aimable, conteur infatigable, hôte parfait : non point seulement l'habillement et les origines, mais aussi la carrière et le style de vie. Membre de la Résistance italienne, juriste, il appartient très jeune à plusieurs cabinets ministériels, puis devient un des collaborateurs de Mattei avec lequel il travaille durant cinq ans à l'ENI. Il découvre les charmes de la diplomatie au Conseil de l'Europe où il s'occupe des relations extérieures. Et, après deux échecs à la députation comme candidat socialiste, en 1958, et en 1963, il se consacre exclusivement à ses activités de diplomate.

Il découvre le continent africain et il réfléchit à l'apport de l'Afrique à la vie spirituelle de notre époque. Il se sent des affinités avec Roger Garaudy et il explique : « Par ses écrits, Roger Garaudy peut aujourd'hui exercer une action personnelle beaucoup plus importante que lors de toute sa vie militante dans les rangs du parti communiste français... »

Comme l'ancien responsable communiste pour lequel il éprouve une profonde admiration, Detalmo Pirzio-Biroli estime qu'« il faut repenser la société contemporaine dans son intégralité, et rompre avec tous les partis politiques, car tous font de l'électoralisme stérile ». *Comme Garaudy, il prend la plume pour défendre les idées qui lui sont chères.* Africa nera *(Afrique noire) et* Revolutione culturale africana *(Révolution culturelle africaine), qui devraient prochainement faire l'objet d'une publication en langue française, sont quelques-uns des textes dans lesquels il insiste sur la nécessité de concilier la tradition africaine avec les réalités contemporaines. Il poursuit la rédaction d'une histoire de Venise* «arrêtée pour l'instant à la première croisade», *achève celle d'une autobiographie romancée, prépare une série de causeries hebdomadaires destinée au quotidien sénégalais* le Soleil, *rêve d'enseigner l'anthropologie politique à l'université des Mutants qu'anime à Gorée Roger Garaudy.*

La Bible et le Coran

D'un long séjour à Dakar, où il fut en poste diplomatique durant plusieurs années, il conserve un souvenir enchanteur. C'est en terre sénégalaise que ce sexagénaire idéaliste et fantasque entend s'installer pour une retraite qui s'annonce très active. Il partagera alors, dit-il, son temps entre la presqu'île du Cap-Vert et le Frioul. Vivant l'œcuménisme dont il se réclame, il se consacrera à la fois au catholicisme et à l'islam. Lisant quotidiennement laudes et vêpres, comme le font rarement les clercs aujourd'hui, de plus en plus largement engagés dans le monde, chantant matines lorsqu'il effectue des tournées en brousse, il manifeste déjà le même intérêt pour le Coran et les textes sacrés musulmans. Féru d'arabe, langue dans laquelle il perfectionne actuellement ses connaissances, il se réclame avec insistance du cheikh Ouamane Badji, marabout qui, à partir de la Casamance, rayonne à travers une partie de l'Afrique occidentale.

« J'ai rencontré par hasard le cheikh Badji en 1969, et depuis lors nous sommes très liés sur le plan spirituel », *nous dit-il en nous accueillant à Bamako dans sa résidence des rives du Niger.* « Je n'ai pas voulu trahir la foi de mes ancêtres, mais j'ai appris les prières musulmanes, car je crois qu'il y a une révélation qui commence avec Moïse et s'achève avec Mahomet... Pour moi, la *Bible* continue dans le *Coran*... J'ai donc donné mon adhésion à la foi musulmane sans abjurer pour autant le christianisme — en plein accord avec mes nouveaux coreligionnaires... Je vais à la messe chaque dimanche, lis quotidiennement mon bréviaire et fréquente régulièrement la mosquée... »

Sous le front volontaire, derrière le visage hâlé qu'animent des yeux vifs et mobiles, transparaît une irrépressible nostalgie du grand ancêtre. Dans cet intérieur qui rappelle ceux des « orientalistes » des années 30, tout s'ordonne autour de la reproduction de la célèbre photo de Nadar et des souvenirs personnels de l'explorateur qui libéra les esclaves sur les rives du Congo. Masques et statuettes, nattes et tapis, étoffes et tentures, estampes et gravures, livres et albums, cet environnement tout entier exalte la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza. Detalmo Pirzio-Biroli explique avec fougue et une profonde nostalgie : « Je ne peux pas parcourir l'Afrique en pirogue... » *Restent deux projets ambitieux : faire transférer du vieux cimetière européen d'Alger, où ils reposent depuis soixante-quinze ans, les restes du grand-oncle, et perpétuer la présence, sur le continent noir, de l'aristocrate officier de marine en mélangeant le sang de son petit-neveu à celui d'une authentique princesse africaine...*

Où va le Sénégal ?

par JEAN ROUS (*)

ON s'inquiète ici et là de la situation du Sénégal. Certains de ceux qui tirent la sonnette d'alarme sont sans doute de bonne foi et ne veulent que du bien au cher et bon Sénégal. Mais, alors, pourquoi ne pas nuancer leur noir pessimisme de quelques propositions constructives ? D'autres campagnes sont plus suspectes. En effet, je reviens d'un séjour au Sénégal et j'ai pu me rendre compte sur place que ce pays était, à l'occasion de la crise indéniable qu'il traverse, soumis à la pression des milieux financiers internationaux, pour revenir à l'économie de la traite et au libéralisme, fût-il avancé. Les milieux d'affaires lui demandent de redonner la liberté au commerce principal, celui de l'arachide, ainsi qu'aux prix et aux salaires. Comme si on ne savait pas d'avance, notamment avec l'exemple français, le résultat de cette politique pour les pauvres !

D'ailleurs, cette politique est, par-dessus le marché, utopique, car le Sénégal, qui n'a ni ressources naturelles ni énergétiques et qui est réduit à ses propres moyens humains, ne pourrait revenir au capitalisme à la manière de la Côte-d'Ivoire, qu'au prix de sacrifices encore plus lourds pour la majorité de sa population.

Nous assistons à la superposition de deux crises : la crise historique du Sénégal et la crise internationale actuelle. La première a commencé avec l'éclatement de l'A.O.F., qui a fait de ce pays la victime principale de la balkanisation. Tout autre pays se serait effondré, sans la sage politique de Senghor, qui tend à reconstituer dans l'indépendance et malgré les pires difficultés, les grands ensembles fédéraux ou confédéraux volés en éclats. La crise actuelle résulte de la crise internationale, particulièrement lourde pour les pays sans ressources énergétiques et naturelles soumis à l'inflation mondiale et à détérioration des termes de l'échange. Cette crise est aggravée par dix ans de sécheresse qui font que, cette année, la récolte d'arachide est diminuée des trois quarts. D'ailleurs, les paysans, en outre, en ont assez de la tyrannie arachidière et veulent une économie de subsistance, ce dont Senghor vient de convenir dans son rapport au conseil national du parti socialiste.

Le mécontentement est général, la volonté de changement se manifeste confusément partout, de sorte que, si le parti socialiste ne prend pas la tête de cette orientation vers le changement, la voie peut être ouverte aux aventures.

L'important n'est pas tant de s'agiter pour dénoncer le mal évident pour tous que de se mobiliser pour appliquer les remèdes. De ces derniers, le conseil national du parti socialiste me paraît être conscient. Il s'agit d'abord, pour rétablir un certain climat moral, de faire quelques exemples bien choisis (et non parmi les lampistes) contre la corruption et le laisser-aller, qui ne sont qu'une résultante. Comme les Français le savent bien, ils ne sont pas non plus propres à l'Afrique.

Pour mettre le cap vers une économie de subsistance autodéveloppée et autocentrée, des réformes de structures sont nécessaires, et les réformes anciennes doivent être démocratisées et décentralisées.

La démocratie paysanne

Ainsi l'économie de traite avait été remplacée par des organismes d'Etat, comme l'office appelé ONCAD. Ce dernier a sombré dans la bureaucratie, et les paysans n'en veulent plus. Le Conseil national du P.S. a préconisé le dépérissement de cet organisme au profit des communautés rurales élues par les paysans eux-mêmes et des coopératives réorganisées. Il ne faut pas tant s'occuper des paysans que de permettre aux paysans de s'occuper eux-mêmes de leurs propres affaires. Ainsi, au lieu de revenir au libéralisme capitaliste, on approfondit la démocratie paysanne, ce qui est le vrai destin du Sénégal. Mais le système des communautés doit être étendu aux villes, comme il en est question, pour en arriver à faire du Sénégal une démocratie travailliste s'autogérant et assurant sa propre subsistance.

Une réforme qui doit être entièrement reprise et adaptée est la réforme de l'enseignement. Le Sénégal a besoin, non pas d'une réforme plus ou moins inspirée de la France, mais d'une réforme tendant à un enseignement plus africanisé, simplifié et unifié, afin de ne pas produire des chômeurs diplômés mais des Sénégalais capables de remplir un emploi et de servir leur pays dans son développement. Il faut, surtout, une réforme des mentalités.

En 1970, dans une situation également difficile, le Sénégal avait été le théâtre de manœuvres de déstabilisation (1). Il a résisté et répondu par une mobilisation militante qui a permis d'infuser un sang nouveau aux milieux dirigeants, de créer une démocratie pluraliste, et de lancer les communautés rurales tout en africanisant les cadres. Il s'agit aujourd'hui non de revenir en arrière, mais de prendre un nouveau départ pour débureaucratiser et approfondir la jeune démocratie sénégalaise. Le Sénégal ne manque pas de cadres ni de notables, mais il manque de militants en tout lieu, ou, à tout le moins, n'utilise-t-il pas assez ses militants. La nouvelle étape doit être celle des militants capables d'animer les communautés rurales et urbaines et de bâtir un Sénégal nouveau, animateur d'un vaste ensemble africain. A cette tâche, les meilleurs éléments de l'opposition devraient être associés, et deviendraient ainsi plus constructifs.

(*) Ecrivain.

(1) N.D.L.R. — Une sérieuse crise avait été ouverte avec les Portugais, alors maîtres de la Guinée-Bissau.

Intellectuels et idéologies de domination

par SISSA LE BERNARD (*)

NOUS assistons aujourd'hui, depuis la conférence de Bandoung et l'éclatement au grand jour du conflit sino-soviétique, à un écartèlement des intellectuels africains à propos des modèles théoriques et politiques concernant la lutte anti-impérialiste en Afrique.

Les intellectuels africains, dont la solidarité active avec des pays socialistes a été pendant longtemps juste, se voient maintenant divisés entre deux modèles idéologiques incarnés par la Chine et l'U.R.S.S. Il me paraît urgent d'attirer l'attention sur les risques que cet écartèlement fait subir à l'Afrique elle-même, par les profits qu'en tirent les pays impérialistes, par la soumission dans laquelle ils maintiennent nos pays et par les obstacles qu'ils continuent à poser à l'émergence d'une idéologie spécifique à l'Afrique dans ses déterminations physiques, économiques, culturelles et historiques particulières.

Aujourd'hui, le principal obstacle à l'apparition d'une idéologie autonome (mais fondée sur des principes scientifiques susceptibles d'aboutir à des résultats théoriques démontrés) dans la lutte anti-impérialiste paraît provenir de l'intervention inattendue aussi bien dans l'analyse des relations internes aux pays socialistes que dans celle des relations entre ces pays socialistes et les pays néo-colonisés du concept vulgarisé de « social-impérialisme » pour caractériser l'Union soviétique. Ce concept est le prélude à la fameuse théorie des trois mondes qui sert de justification idéologique à la politique extérieure de la Chine.

Sans vouloir aucunement imposer aux Etats africains un modèle quel qu'il soit, mais précisément pour contribuer à donner à l'Afrique les possibilités d'une pensée et d'une pratique propre, unies et cohérentes, il importe de mesurer avec lucidité les enjeux objectifs qui se cachent sous ce concept (souvent d'ailleurs mal défini) et cette théorie, ainsi que derrière l'attitude qu'ils entraînent : à savoir, la désignation actuelle de l'Union soviétique comme l'*ennemi numéro un des peuples opprimés* ; thèse selon laquelle l'Union soviétique serait le strict symétrique et pendant des impérialistes occidentaux, assoiffée plus qu'eux encore de volonté de domination et d'intention économiquement hégémonique.

Cette division et ces querelles profitent uniquement aux régimes corrompus et impopulaires actuels d'Afrique, ce qui fait en définitive, le jeu conséquent à toute stratégie opportuniste des pouvoirs en place qu'ils prétendent détruire.

La référence à la théorie des trois mondes (c'est-à-dire à la politique chinoise) comme modèle de raisonnement politique à opposer à un modèle d'inspiration soviétique devient, dans la conjoncture actuelle, une arme dont ceux qui l'utilisent ne voient pas qui la manipule, malgré eux, peut-être, mais avec efficacité.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, ce sont les mêmes impérialistes qui sont à l'œuvre en Afrique, en dépit de certaines défaites. La notion de social-impérialisme et la théorie des trois mondes entretenues et développées dans des discours où l'analyse cède à l'incapacité de théorisation, et où la rationalité politique fait place à des pseudo-craintes véhiculées de l'extérieur, jouent objectivement contre l'affirmation intellectuelle et culturelle autonome des intellectuels africains.

Parce que cette théorie n'est pas une pure donnée scientifique, mais renvoie à une longue histoire conflictuelle entre les deux géants du socialisme sur la base de leurs intérêts réciproques d'Etat, elle ne devrait donc pas s'imposer à l'imaginaire de chacun comme certitude.

Les intellectuels qui ont le privilège d'avoir accès à l'information et au savoir dans les métropoles occidentales ne serviront les peuples d'Afrique que quand ils prendront conscience de la nécessité de procéder par eux-mêmes à l'analyse de ce que le continent recèle de spécifique dans la lutte anti-impérialiste.

Une telle position de lucidité et de recherche nous évitera, par exemple, cette attitude qui consiste, quand on demande à certains étudiants africains ce qu'évoque pour eux la date du 21 août 1968, à répondre : Prague, alors qu'ils ignorent que c'est le 21 août 1968 qu'a débuté officiellement l'intervention massive de la France au Tchad pour soutenir le régime impopulaire de Tombalbaye : intervention qui maintient encore l'actualité.

Partant d'une analyse précise de la situation concrète africaine, allant, dans le sens d'une autonomie idéologique et économique, on peut et on doit actuellement, sans contradiction avec le non-alignement, mettre en garde contre les idéologies importées, les stéréotypes ou le bouc émissaire voué aux gémonies qui servent à reproduire l'ordre ancien, à réaffirmer un état de fait, à renforcer un système de dépendance.

(*) Philosophe centrafricain.

CORRESPONDANCE

Croyants et incroyants

Le Père Michel Lelong nous écrit :

Une page du *Monde*, consacrée à l'islam, a donné à l'un de vos lecteurs, M. Louis Marguin, l'occasion de poser une question importante : l'appel à la réconciliation entre chrétiens et musulmans « n'est-il pas motivé par la tactique d'un front commun contre l'athéisme ? » (*le Monde*, 15 août 1980). Après avoir cité mon article « Du prosélytisme au dialogue » (*le Monde*, 29 juillet), votre correspondant écrit même que, dans l'appel à la reconnaissance réciproque de la dignité de l'une et l'autre religion, « l'athée, non seulement est banni, mais est désigné, incidemment et avec insistance, comme l'ennemi commun ».

Il m'est impossible de laisser passer, sans réagir, une telle affirmation, qui ne correspond ni à ce que j'ai écrit dans l'article cité, ni, bien entendu, à ce que je pense. Je suis, en effet, convaincu — et je l'ai longuement expliqué dans mon livre, *Pour un dialogue avec les athées* (Le Cerf, 1965) — que, s'ils donnent à la vie et à la mort une signification ultime profondément différente, croyants et incroyants peuvent et doivent se retrouver pour promouvoir des valeurs communes et pour défendre ensemble les droits de l'homme.

Le Monde

étranger

L'extension du mouvement de grève en Pologne

Pour la première fois, mardi, un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a accepté, en réponse aux questions de correspondants occidentaux en poste à Moscou, de commenter les événements de Pologne. Ces événements, a-t-il dit, « constituent une affaire purement intérieure à ce pays. Les relations entre l'U.R.S.S. et la Pologne restent inchangées. Elles se caractérisent par une compréhension mutuelle totale et par une coopération dans tous les domaines ».

La presse soviétique continue cependant d'évoquer les événements polonais en termes feutrés et ne fait toujours pas allusion à la promesse de M. Gierek de permettre des élections syndicales à bulletin secret et à candidature libre. Le commentaire de l'agence Tass accusant les « milieux impérialistes » de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un « Etat socialiste souverain » n'a pas, d'autre part, été repris dans les journaux (« le Monde » du 27 août). Selon notre correspondant à Moscou, enfin, de nombreuses questions relatives à la situation en Pologne seraient posées depuis une huitaine de jours dans les réunions du parti. Aucune réponse précise ne serait faite par les responsables, comme s'il fallait encore attendre des consignes de la part de la section de la propagande au Comité central. On peut penser que ce flottement est dû à l'éparpillement des membres du bureau politique, traditionnel pendant l'été. Ce n'est que dimanche soir que M. Brejnev a regagné Moscou après un séjour de sept semaines en Crimée.

La crise polonaise a fait l'objet d'autre part d'un commentaire américano-ouest-allemand. A l'issue de brefs entretiens qu'ils ont eus mardi soir à Washington, MM. Muskie et Genscher ont fait savoir que les Etats-Unis et la R.F.A. estiment que « toutes les parties extérieures aux événements de Pologne devraient faire preuve de la plus grande retenue » et qu'il appartient « aux autorités et au peuple polonais » de régler la crise. Toujours selon ce comuniqué, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a informé le secrétaire d'Etat américain « des considérations ayant amené le gouvernement fédéral à ajourner la rencontre entre le chancelier Schmidt et M. Honecker. La volonté de développer les relations entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande demeure », précise ce texte.

A Bonn, enfin, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Hans Apel, a lancé mardi une mise en garde contre « toute ingérence » dans la crise polonaise pour ne pas fournir un prétexte à une intervention soviétique. « Seules, la pondération et l'absence de violence peuvent résoudre le problème auquel est confrontée la Pologne actuellement », a-t-il dit.

Le risque d'une intervention soviétique a été évoqué à Varsovie par M. Ryszard Wojna, commentateur de « Trybuna Ludu », qui a déclaré mardi soir à la télévision : « La crise actuelle peut amener le pays au bord de la catastrophe. Elle rappelle les événements de la fin du dix-huitième siècle (une époque à laquelle la Pologne indépendante fut partagée entre la Prusse, l'Autriche et la Russie). Nous sommes dans la zone directe de sécurité de la puissance socialiste mondiale. »

En dépit des négociations de Gdansk, les grèves ont tendance à s'étendre : les services de transport en commun de Lodz (120 kilomètres au sud-ouest de Varsovie), Koszalin (sur la Baltique) et Rzeszow (250 kilomètres au sud du pays. De plus, les ouvriers de l'usine en signe de solidarité avec les grévistes du Nord du pays. De plus, les ouvriers de l'usine de tracteurs « URSUS », près de Varsovie, qui avaient été les premiers à se mettre en grève le 2 juillet dernier, ont publié un communiqué en vingt et un points élevant les mêmes revendications que celles du comité de grève inter-entreprises de Gdansk. En outre, à Rzeszow et la Wroclaw (300 kilomètres au sud-ouest de Varsovie), plusieurs autres entreprises importantes auraient également cessé le travail.

La « base » ne cède rien

(Suite de la première page.)

Le faux bond de M. Jagielski amène évidemment à se demander s'il n'est pas allé — malgré un contact permanent avec Varsovie — trop loin aux yeux du reste de la direction. Mais il manque même les indices les plus élémentaires pour en juger : on ignore s'il a été soudainement rappelé ou seulement retenu plus longtemps que prévu par le bureau politique, qui siège pratiquement en permanence et au sein duquel M. Olszowski semble jouer un rôle dominant (voir l'interprétation officielle publiée ci-contre).

Des rumeurs de plus en plus précises, mais encore invérifiables, ce mercredi matin, font état de grèves importantes à Nowa-Huta, Wroclaw, Rzeszow et à Lodz dans les transports en commun. L'appel à la modération lancé dans la soirée par le primat (voir ci-contre), à la grande consternation des milieux catholiques libéraux, a été retransmis intégralement par la télévision dans la soirée. Cette apparition du cardinal sur les écrans est exceptionnelle. En situation vraiment grave, l'Eglise constitue le dernier recours, douloureux mais unique, pour le pouvoir. La situation — cette situation si difficile à apprécier faute d'informations libres — s'est-elle à ce point aggravée ? Et si oui, cela va-t-il susciter un raidissement, ou, au contraire, précipiter la conclusion des négociations à Gdansk ?

La base ne se soucie apparemment guère de toutes ces questions. Quand il n'y a ni messe, ni communiqué, ni négociation à retransmettre, la radio du chantier diffuse de la musique pop à tout-va. On se sent bien, de mieux en mieux pour tout dire, depuis que la cantine a recommencé (solidarité discrète) à fonctionner et que d'énormes samovars — venus d'on ne sait où — permettent de boire chaud toute la journée. Et, d'ailleurs, brusque vent froid du soir ou pas, la journée a été bonne, très bonne.

L'arrivée discrète de M. Jagielski

Mardi, à 11 heures du matin, M. Jagielski et les membres de la commission gouvernementale arrivent au chantier. Ils n'y pénètrent pas par le portail n° 2, celui où se masse la foule, celui où tant de grévistes, en 1970, sont tombés sous les balles. Ils entrent discrètement par une autre porte et cela énerve : on voit là du mépris. Pour la première fois depuis le début de la grève, l'atmosphère est assez tendue. La veille, lundi, cela a été la guerre des nerfs. En principe, les conversations auraient dû reprendre vers 18 heures, mais les autorités avaient fait savoir qu'elles n'étaient toujours pas d'accord pour rétablir le téléphone, sauf avec Szczecin. Pas d'accord non plus pour que les conversations soient radio-télévisées.

A trois reprises, par des canaux différents, des contacts avaient eu lieu entre le présidium du M.K.S. et la préfecture ; pas d'autre résultat qu'une extrême confusion. A 18 heures, l'oukaze était tombé : si vous ne reprenez pas immédiatement et sans condition les conversations, nous faisons savoir à tout le pays que vous refusez la négociation que nous vous offrons. Lech Walesa avait foncé sur le micro, expliqué la situation devant l'ensemble des délégués : « *Nous cédons ou pas ?* » Réponse : un non unanime, claquant dans un hurlement de la salle et immédiatement suivi de l'hymne national. Très peu de temps après, coup de téléphone de la préfecture : la liaison avec Varsovie sera rétablie sans délai. Les moyens d'information diffuseront une heure de synthèse des discussions ; chacune des deux parties aura dix minutes pour exposer sa position sur les ondes et rendez-vous demain matin mardi. Toute la nuit, les six intellectuels qui conseillent les grévistes depuis dimanche, les « experts », avaient travaillé d'arrache-pied.

M. WALESA : « Nous ne faisons pas grève contre le système »

Alors, ce mardi matin, allait-on vraiment parler au fond et pour aboutir ? Malgré le service d'ordre, les équipes de télévision polonaises pénètrent dans la salle de réunion et filment les premières minutes avant de sortir, à la demande de M. Jagielski. M. Lech Walesa attaque immédiatement avec une déclaration importante, perche tendue aux autorités : « *Les difficultés de l'économie*, dit-il, *résultent, en grande partie, du manque de représentation des intérêts de la société. En discutant avec nous, vous avez une possibilité d'y remédier. Ce n'est pas contre le système social de la Pologne que nous faisons grève, mais pour pouvoir créer un syndicat indépendant et c'est là notre droit. Nous ne voulons pas porter atteinte à la propriété sociale des moyens de production. Les usines sont la propriété de la nation, mais nous voulons être les véritables propriétaires des affaires de la nation. Nos négociations seront difficiles mais nous devons tous faire preuve de patience et de bonne volonté* (1). »

M. Jagielski : « *Avant de vous entendre sur le problème du syndicat libre, je voudrais clarifier le point où nous en sommes. La plupart de vos revendications qui touchent aux intérêts directs des ouvriers sont positives. Ce qui est justifié et réaliste il faut le résoudre. (...) Pour ce qui est du paiement des jours de grève, je ne peux pas me substituer aux directions des entreprises, mais il me semble que cela devrait être fait si les retards dans la production sont rattrapés. Pour les points 8 et 9* (augmentation de 2 000 zlotys et échelle mobile), *j'ai donné de larges explications* (le *Monde* du 26 août) *et j'estime qu'il faut parler de ces questions. Le point 10* (l'approvisionnement en viande) *nous préoccupe nous-mêmes beaucoup et nous travaillons à résoudre cette question. Le point 11* (introduction des cartes de rationnement pour assurer la justice dans la distribution) *nous laisse sceptiques. Mais si vous avez des propositions concrètes, nous sommes prêts à les entendre. Je vous ai déjà donné mes arguments sur le point 12* (la suppression des ventes en devises sur le marché intérieur). *Sur le treizième point* (M. Jagielski n'en aborde là qu'un aspect : l'alignement des allocations familiales sur celles de la police), *nous sommes d'accord mais il faut établir un calendrier d'ici au 1er novembre, comme pour le point 14* (l'abaissement de l'âge de la retraite). *Pour ce qui est du quinzième point* (augmentation des retraites et modification des régimes), *nous sommes aussi d'accord, mais il faut aussi du temps. Nous acceptons les derniers points* (divers avantages sociaux et amélioration des services).

« Le syndicat libre prime tout »

Dehors, la base, qui ne peut suivre les débats, commence à crier si fort que l'on ne s'entend plus. Pause pour brancher la sonorisation, et M. Walesa répond : « *Monsieur le premier ministre, tous les gens qui sont ici considèrent au contraire que les points que vous avez énumérés ne sont pas très importants* (applaudissement prolongés). *Quand nous serons d'accord sur la question du syndicat libre, tout sera résolu. Nous ne voulons plus en revenir au même point tous les dix ans et devoir encore recourir à la grève, faute de pouvoir nous faire entendre autrement* (applaudissements). *Le syndicat indépendant est pour nous le point le plus important.* »

M. Jagielski : « *Il faut négocier tout ce qu'on peut négocier. Pour les ouvriers, les conditions de travail et de vie, les salaires, le fonctionnement des hôpitaux sont des choses importantes et tout cela fait partie de vos revendications. Si je n'avais pas répondu là-dessus, vous m'auriez reproché de ne pas l'avoir fait. (...)* »

Arrivée des conseillers de la commission gouvernementale. Echange de répliques et de politesses. Le vice-premier ministre reprend : « *Pour ce qui est des syndicats, vous savez ce que j'ai dit samedi* (le *Monde* du 26 août). *Cette question a été abordée au plénum du comité central et on y a considéré que le renouveau des syndicats était une tâche importante et immédiate. Aujourd'hui, la direction des syndicats se réunit. Il est nécessaire de rendre possible une amélioration radicale de leur fonctionnement pour leur permettre de reprendre leurs positions de classe. Où les ouvriers le voudront, il y aura immédiatement de nouvelles élections syndicales. Je propose qu'elles aient lieu ici dans la région de Gdansk, démocratiques et secrètes. La défense des ouvriers est la fonction-clé des syndicats et leur activité est un facteur important de la justesse de la politique générale du pays. J'ai fait part au plénum de ce que j'ai vu ici et j'y ai déclaré qu'il était nécessaire de doter les syndicats d'une nouvelle charte et de définir les conditions d'exercice de la grève comme forme de défense des intérêts ouvriers lorsque tous les autres moyens sont épuisés. La nouvelle charte devra prévoir, comme dans tous les pays, des conditions à la grève. (...)*

Le vice-premier ministre vient de promettre la légalisation du droit de grève. Personne dans la grande salle mitoyenne, où les délégués suivent les débats, ne montre même un signe de satisfaction.

M. Andrzej Gwiazda, ingénieur et membre du présidium du MKS, prend la parole. « *Nous nous rencontrons ici dans une situation de crise ; quelles sont les causes de cette crise ? Depuis des années, dans toute l'économie, les responsables de branches doivent répondre du volume de la production, mais personne ne demande dans quelles conditions les ouvriers réalisent cette production. Les syndicats ne défendent pas les ouvriers, au contraire. Peut-être faut-il se souvenir là de la théorie marxiste sur les propriétaires qui réalisent leurs profits au détriment de la société (...). Les crises, chez nous, se répètent — 1956, 1970, 1976, 1980 — et le cycle se raccourcit. Il ne s'agit pas seulement de crise de l'économie mais du fait que le monde ouvrier n'a aucune influence sur les décisions prises malgré la propagande sur la démocratie.*

« Des publications propres »

» *La cause directe de cette grève est que nous ne voulons plus continuer à vivre dans cette situation. A elle seule, une augmentation de salaire ne peut mener qu'à l'inflation. Les syndicats existants ne garantissent rien au monde ouvrier. Ils ont perdu toute autorité et on ne peut pas les changer par la loi, car nous n'avons plus confiance dans la loi. Ce que nous voulons, c'est avoir une représentation réelle. Les documents internationaux ratifiés par la Pologne depuis vingt-quatre ans nous donnent le droit de créer un nouveau syndicat (...). La seule manière de parer à toutes les déformations possibles est la garantie du droit à créer toujours de nouveaux syndicats. Peut-être certains pourraient-ils vouloir déclencher des grèves chaque semaine, mais je crois que la maturité de la Pologne, son calme montré pendant le voyage du Pape, prouvent que des solutions sont possibles. (...)*

« *Comment créer de nouveaux syndicats ? Il faudrait modifier la loi de 1949, abroger beaucoup d'articles du code du travail et des décrets (...). Les syndicats doivent pouvoir communiquer librement avec leurs membres et donc avoir leurs propres publications. Il faut qu'ils aient leur propre presse et puissent publier ce qu'ils pensent, même si cela ne plaît pas aux employeurs. La Pologne en a assez des explications cycliques, des erreurs commises par les dirigeants* (tonnerre d'applaudissements), *il faut qu'elle puisse parer les erreurs avant qu'elles ne s'accumulent. Si on écoutait la société, on pourrait éviter beaucoup de fautes. Mais pour qu'elle soit entendue, elle doit disposer de syndicats indépendants (...). Nous attendons de vous l'engagement que l'administration ne fera pas de difficulté à leur enregistrement (...) Voulez-vous répondre ou souhaitez-vous entendre d'autres explications ?* »

M. Jagielski : « *Que chacun de vous s'explique. Il est mieux que vous donniez toutes les précisions.* »

Un autre membre du presidium M. Bogdan Lis: « *Nous ne comprenons pas trop pourquoi le gouvernement essaie de réorganiser les syndicats et veut en même temps nous empêcher d'en créer de nouveaux. Les syndicats existants sont si compromis que même notre présence en leur sein ne changerait rien (...). Nous sommes prêts à transformer le M.K.S. en comité de création de nouveaux syndicats. La convention de l'O.I.T. nous en donne le droit.* »

Un autre membre du présidium, M. Florian Wisniewski : « *La cause principale de la crise est l'absence de représentation ouvrière (...), la seconde est l'anarchie de l'économie (...). Les plans irréalistes ne sont jamais remplis, les investissements sont improductifs et les heures de travail perdues, faute de matières premières, ont augmenté — le chiffre est cité par* Trybuna Ludu — *de 56 %. Nous en discutons dans nos ateliers et nous avons notre opinion sur cette situation. Nos voix doivent être entendues car la mauvaise gestion coûte beaucoup plus cher au pays que les grèves. Seule l'existence de syndicats indépendants permettrait de mener les réformes à bien. Ayez confiance en nous (...). Nous voulons des syndicats indépendants pour sauver la patrie. Nous voulons* (et là, chaque mot, soigneusement pesé, compte) *régler nos problèmes économiques intérieurs : nous sommes tous des Polonais.* »

M. Jagielski demande une suspension de séance, qui durera environ quarante minutes, et va téléphoner des bâtiments de la direction. On en profite pour passer le micro à une délégation C.F.D.T. munie d'une lettre d'introduction signée par M. Edmond Maire. « *Qu'est-ce que la C.F.D.T. ?* » s'interroge-t-on dans tous les coins. Le syndicaliste français s'explique aussi clairement qu'il peut, exprime le soutien sans réserve de sa centrale, remet 11 000 francs de collecte à M. Lech Walesa et annonce que la campagne de solidarité lancée par ses camarades ne fait que commencer.

A son retour, M. Jagigelski déclare : « *Je comprends que tous ceux qui se sont exprimés aient profondément critiqué le fonctionnement des syndicats (...). Nous sommes pleinement d'accord sur cette critique et il n'y a pas là de différences entre nous. J'ai le sentiment que nous voulons aller dans la même direction et donner une vie nouvelle aux syndicats ? Nous avons entendu nos points de vue respectifs.*

» *Vous avez dit qu'il s'agissait-là d'un sujet difficile. Je vous propose donc que nous désignions chacun trois représentants qui travaillent cette question.* »

M. Lech Walesa : « *Nous ne voulons pas améliorer le fonctionnement des syndicats* (applaudissements). *Nous ne nous comprenons pas.* »

M. Jagielski : « *Vous avez présenté vos points de vue et nous les nôtres, il s'agit de négocier.* »

M. Walesa : « *Je veux une réponse claire. Il s'agit d'améliorer les syndicats ou d'en créer de nouveaux. Nous voulons connaître la base de départ.* »

M. Jagielski : « *Je voudrais qu'on approfondisse, qu'on discute, que nous nous écoutions, c'est ainsi qu'on négocie.* »

M. Andrzei Gkiazda : « *Peut-être y a-t-il un malentendu. Nous ne sommes naturellement pas contre l'amélioration des syndicats existants. Nous saluons cette idée, car lorsque nous aurons créé les nôtres, notre coopération avec eux sera plus facile et fructueuse.* »

Des experts qui se connaissent bien

M. Jagielski, pressé de questions, harcelé, a précisé à un moment qu'il acceptait comme base de discussions les conventions internationales sur le droit du travail. Bientôt, les membres du présidium semble se convaincre qu'il s'agit peut-être là d'une véritable ouverture à une négociation de fond. C'est le sentiment aussi qui s'impose à tous ceux qui observent la scène. L'accord se fait sur une réunion en petit comité à laquelle participeront trois membres du présidium, quatre membres de la commission gouvernementale et trois ministres, et trois « *experts* » de chacune des deux parties.

Du côté du gouvernement, deux des experts, les professeurs Pajestka et Rajkiewicz, sont des conseillers personnels de M. Gierek, des hommes connus pour leur ouverture d'esprit. Ils bénéficient d'un préjugé favorable dans les milieux de l'opposition modérée — ces milieux auxquels appartiennent les « *experts* » des grévistes. On se connaît, et même très bien. Et comme la réunion commence après bien des apartés, l'optimisme règne, prudent, mais clair. Lorsque la porte s'ouvre sur ce petit bureau aux chaises à dossier haut, les clignements d'yeux crient qu'on avance vite et bien.

« *Trop vite et trop bien* », commente un intellectuel catholique, à l'heure où il n'est pas encore certain que les pessimistes aient raison.

BERNARD GUETTA.

(1) Dans une interview accordée à la B.B.C. et diffusée le mardi 26 août, M. Walesa a été moins prudent. En réponse à une question sur la compatibilité du régime communiste et de syndicats libres, il a répondu par cette boutade qui lui sera certainement reprochée par ses ennemis : « *Si quelque chose ne fonctionne pas* (aux chantiers navals de Gdansk), *nous le réparons, ou nous nous en débarrassons. Des soulèvements ont eu lieu en Pologne en 1956, 1970 et 1980, et ils deviennent plus fréquents. C'est pourquoi la machine doit être réparée. Mais il semble que ce ne soit pas possible, alors pourquoi ne pas en acheter une autre ?* »

OPINIONS DIVERGENTES SUR LA STRUCTURE DU MOUVEMENT SYNDICAL

Varsovie (A.F.P.). — L'interprétation officielle du résultat des négociations avec les grévistes de Gdansk a été donnée mercredi 27 août par l'agence polonaise de presse officielle PAP dans la forme suivante :

La commission gouvernementale a proposé des solutions qui « tiennent compte des demandes des travailleurs d'une part et des possibilités actuelles de l'Etat de l'autre ». Les propositions concernent des hausses de salaires, la mise sur pied de mécanismes visant à compenser l'augmentation du coût de la vie, l'accroissement de la construction de logements, l'amélioration de l'approvisionnement du marché, la hausse des allocations familiales et des pensions de vieillesse et d'invalidité.

Certaines revendications, notamment celles concernant un nouvel abaissement de l'âge de la retraite et l'extension du congé de maternité payé, « dépassent les possibilités actuelles du pays ». Ces questions « seront examinées dans l'avenir, lorsque les conditions pour cela seront réunies ».

L'agence ajoute que « les opinions (de la commission gouvernementale et du comité de grève interentreprises) ont été divergentes, notamment en ce qui concerne la structure du mouvement syndical ». Alors que le comité de grève a demandé la constitution d'un syndicat séparé, la commission gouvernementale a « assuré les grévistes que les autorités vont favoriser l'introduction, dans les syndicats existants, de changements qui en feront une organisation pleinement autogérée, étroitement liée aux besoins des travailleurs et défendant leurs intérêts et leurs droits ».

● ERRATUM. — Dans l'article « La classe ouvrière dans les régimes communistes » (*le Monde* du 26 août) deux erreurs de transcription ont fait dire à Maurice Duverger le contraire de ce qu'il voulait exprimer. La première phrase est à rétablir ainsi : « *Toutes ces explosions ont été provoquées par des difficultés économiques, les revendications principales portant sur le retour à des avantages matériels brusquement diminués par une hausse des prix, une amputation des salaires, une suppression des primes, une augmentation des normes* » (et non, évidemment, « *une suppression des normes* ») ; la seconde phrase aurait dû être la suivante : « *Entre le gouvernement et l'Eglise s'établissent des rapports de collaboration conflictuels* » (et non « *contractuels* »).

EUROPE

L'EXTENSION DU MOUVEMENT DE GRÈVE EN POLOGNE

Le conseil central des syndicats change de président

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le conseil central des syndicats polonais a accepté, mardi 26 août, la démission de son président, M. Jan Szydlak, évincé, dimanche, du bureau politique du parti, et a élu à sa place M. Romuald Jankowski, président de la fédération des syndicats de la métallurgie.

Le conseil était réuni, selon l'agence officielle PAP, pour définir une nouvelle législation sur les syndicats. L'agence indique, citant l'avis des participants à la réunion, que « *l'origine de la crise actuelle réside dans les erreurs significatives faites dans la politique économique, ainsi que dans les revers, voire les reculs, dans le développement de la démocratie socialiste (...) Le conflit a donné lieu à une critique dure, mais légitime, des activités des syndicats, notamment en ce qui concerne l'inefficacité de leur principale fonction : celle de porte-parole des ouvriers et défenseur de leurs intérêts.* »

« *La condition première* (pour les syndicats) *pour sortir de la crise et retrouver leur crédibilité est une action concrète visant à rétablir dans la vie sociale et économique la ligne et les principes approuvés par le sixième congrès du parti ouvrier unifié polonais (POUP)* » (en décembre 1971), ajoute PAP.

Les participants « *considèrent comme impératif que soient définis les principes de coopération entre les syndicats et l'administration économique et gouvernementale à tous les niveaux* ». Pour sortir de la crise, il est nécessaire « *de renforcer le rôle et d'élever le rang des syndicats, ainsi que de leur octroyer de larges pouvoirs qui garantissent leur participation réelle et indépendante dans toutes les décisions concernant les travailleurs, notamment celles qui influent sur leur niveau de vie. Le projet d'une nouvelle législation sur les syndicats vise cet objectif* », estime l'agence.

[M. Romuald Jankowski est né en 1921 dans une famille d'enseignants. Après avoir travaillé comme tourneur dans une entreprise métallurgique, il prit part à l'insurrection de Varsovie, lors de l'occupation allemande. Arrêté, il fut envoyé dans un camp de concentration. Après la guerre, il travailla dans plusieurs entreprises de Wroclaw et de Lublin. D'abord militant du parti socialiste, il a rejoint le parti ouvrier unifié polonais (communiste) après l'unification du mouvement ouvrier en 1948. Il occupa alors notamment les fonctions de secrétaire à la propagande du parti à Lublin avant d'être élu en 1970 à la présidence du conseil des syndicats de Lublin. M. Jankowski, qui fait partie du présidium du conseil central des syndicats, fut élu en 1977 président de la fédération des syndicats de la métallurgie.]

Le cardinal Wyszynski exalte les vertus du travail sans lequel « il n'y a pas de bien-être »

Varsovie *(A.F.P., A.P.)*. — La télévision polonaise a diffusé pendant trente-cinq minutes, le mardi 26 août, après le journal télévisé de 20 heures, des extraits de l'homélie prononcée le même jour par le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, devant les nombreux fidèles venus faire le pèlerinage traditionnel à la Vierge noire de Czestochowa.

Après avoir lancé un appel « *au calme, à l'équilibre mutuel, à la prudence, à la responsabilité et à l'esprit de vérité* », le chef de l'Eglise polonaise a demandé aux catholiques d'accomplir leur devoir « *dans la famille, la vie sociale et la vie professionnelle* ».

« *Quelles que soient les raisons les plus justes que l'on puisse énumérer, il n'y a pratiquement rien sans un esprit de travail*, a-t-il poursuivi. *Nous savons que, quand il n'y a pas de travail honnête, le meilleur système économique aboutit à des échecs.* »

« *Bien que l'homme ait droit au repos et bien qu'il ait le droit, quand il n'y a pas d'autre moyen, de souligner l'importance de l'être humain, fût-ce en s'abstenant de travailler*, a encore dit le primat de Pologne, *sans le travail, il n'y a pas de bien-être. S'il n'y a pas d'honnêteté dans le travail, alors le meilleur système social n'y pourra rien et ne pourra qu'augmenter nos dettes...* », a dit le cardinal.

« *Nous savons toutefois que c'est un argument* (s'abstenir de travailler) *très coûteux, si coûteux que son prix (...) pèse sur toute l'économie, ce qui porte un coup à la vie de la nation et de l'être humain.* »

« *J'estime que parfois*, a lancé le primat, *il ne faut pas exiger trop, pourvu qu'il y ait de l'ordre en Pologne, d'autant plus que les revendications, si elles sont justes, et en général elles le sont, ne peuvent jamais être satisfaites sur-le-champ. Efforçons-nous d'abord de satisfaire celles qui ont une importance fondamentale, et puis, dans un deuxième temps, toutes les autres.* »

En conclusion, le primat a dit : « *Notre route vers la liberté s'est faite à travers les ruines. Moi-même je suis arrivé à mon poste à travers les ruines, mais aujourd'hui ma route est facile. Beaucoup a été fait mais il reste beaucoup plus à faire. Personne n'est sans péché* ».

Le pape Jean-Paul II, ancien archevêque de Cracovie, a d'autre part adressé le télégramme suivant au primat de Pologne, à l'archevêque de Cracovie et à l'évêque de Czestochowa : « *Au moment même où l'épiscopat polonais se réunit aux pieds de la Madone de Jasna Gora, je désire assurer les pasteurs de l'Eglise et tous les fils et les filles de ma patrie bien-aimée que je suis proche d'eux, par l'esprit et par la prière, uni à eux dans la foi, dans l'espérance et dans la charité* ». Le souverain pontife demande à Dieu de donner « *cette lumière et cette force dont l'église de Pologne a tant besoin, surtout dans le moment présent, pour le bien de la nation tout entière, dans la paix et dans la justice* ».

[La prudence du cardinal Wyszynski au sujet du droit de grève reflète la position très nuancée de l'Eglise dans ce domaine. La doctrine sociale catholique n'a admis ce droit que tardivement et très progressivement.

L'encyclique « Rerum Novarum » de Léon XIII (1891) parle, pour la première fois, de « ces chômages voulus et concertés » comme d'« une maladie dangereuse », alors que Pie XII, en 1948, mettait en garde contre « les grèves politiques ». Si le concile Vatican II reconnaît que la grève peut être « un moyen nécessaire », il la considère comme un recours ultime. Jean-Paul II, enfin, a étonné les observateurs lors de son voyage au Brésil en passant sous silence le droit de grève dans son énumération des droits des ouvriers, à Sao-Paulo.]

Les fausses manœuvres de la gestion économique

(Suite de la première page.)

La Pologne peut apparaître comme celui des pays de l'Est qui a poussé le plus loin l'art d'échapper à la pesanteur administrative. Elle fournit l'exemple des dérèglements d'un système qui n'a pas su créer un modèle original de production et de consommation, mais a secrété une bureaucratie incapable d'imiter l'efficacité occidentale. Tout n'est pas gris pourtant dans ce pays entré récemment dans l'âge industriel.

Les retards seraient toutefois mieux acceptés si les dirigeants n'avaient pas trop fréquemment vanté les vertus du régime, provoquant, après la frustration, l'irritation de la population. Le décalage entre le discours et la réalité est trop grand, même si le bilan présente des points positifs. La Pologne a su constituer un appareil productif qui, mieux géré et assurant une réelle participation d'une main-d'œuvre trop souvent oubliée et indifférente, pourrait contribuer au développement du pays.

Une industrialisation accélérée

Après la chute de M. Gomulka qui avait maintenu la Pologne dans une sorte d'hibernation économique, l'accent a été mis — à l'excès — sur l'industrie des biens de production, bien que M. Gierek ait déjà, à l'époque, déclaré que « *l'expansion de toute l'économie nationale serait strictement subordonnée à la satisfaction des besoins des consommateurs* » (1).

La nouvelle stratégie lancée après le sixième congrès du parti ouvrier unifié, en 1971, s'est caractérisée, en fait, par un accroissement très rapide des investissements productifs et de l'emploi industriel. La Pologne cessait vraiment d'être un pays agricole, et une nouvelle classe ouvrière, issue de la paysannerie la plus classique, naissait. Toutefois, les progrès de la consommation ne suivaient pas au même rythme, tandis que les technocrates étouffaient la démocratie économique.

Les investissements productifs ont ainsi augmenté au taux moyen de 24,8 % par an au cours du quinquennal 1971-1975, contre 11,2 % de 1966 à 1970. L'accroissement de l'emploi a porté sur 1,8 million de personnes, dont la moitié a été absorbée par l'industrie et le bâtiment, et les salaires ont augmenté au taux sans équivalent dans l'histoire polonaise d'après-guerre de 7,2 % en moyenne par an au lieu de 2,1 % durant le précédent quinquennat. Mais l'augmentation de l'offre de biens et de services n'a pas suivi ; la part de la consommation dans la production a régressé de 72,1 % en 1970 à 62,2 % en 1975.

Cette industrialisation accélérée a été financée par un recours systématique au crédit étranger, accordé libéralement par les banques occidentales, soucieuses de faciliter les commandes de machines et d'usines. Résultat : une aggravation continuelle de l'endettement *(le Monde* du 21 août). La Pologne a perdu son pari qui consistait à rembourser les emprunts grâce à la production d'entreprises modernes disposant d'une main-d'œuvre moins chère. La faute n'en est pas seulement à la crise mondiale qui a ralenti les importations des pays occidentaux, mais aussi à une mauvaise adaptation de nombreux produits polonais à la demande.

Générateur de déséquilibre, le dynamisme s'est révélé trop coûteux. La Pologne a cédé aussi à la tentation du gigantisme industriel. L'agriculture, elle, vivait et vit encore en grande partie au temps des chevaux : 1,2 million pour 600 000 tracteurs. Elle péchait par excès inverse : 7 hectares en moyenne par exploitation (1), le pouvoir n'ayant pas osé trop bousculer l'ordre naturel des champs, protégé par l'Eglise. Toutefois, pour inciter les paysans à produire plus, il fallait augmenter les prix ; mais, par peur de mécontenter la population des villes, on devait les maintenir à un faible niveau, d'où le recours aux écluses ses subventions, qui représentent actuellement la moitié des dépenses budgétaires.

Coup de frein

Face à l'aggravation des déséquilibres entre l'offre et la demande de biens de consommation, entre les importations et les exportations, les autorités polonaises, qui n'avaient pas tenu suffisammment compte de la secousse de 1973-1974, ont adopté de nouvelles priorités dans le plan quinquennal 1976-1980 ; mais la politique économique n'avait pas vraiment changé, une forte croissance était encore de rigueur. En juin 1976, le gouvernement tenta, pour venir en aide à l'élevage, d'augmenter les prix des produits alimentaires : mais, face à la menace de grève générale, il échoua. Aussi une « *manœuvre* » socio-économique fut-elle définie fin 1976, afin de freiner les investissements productifs et les importations, tout en augmentant la fourniture de biens de consommation et les exportations.

De fait, ces investissements ont baissé de 14,4 % en 1979. La production nationale a diminué de 2 % (+ 6,8 en 1976) ; il s'agissait de la seconde baisse dans l'histoire du Comecon après celle enregistrée en 1963 par la Tchécoslovaquie (— 2,2 %). Toutefois, le coup de frein a touché le pouvoir d'achat de la population et provoqué la stagnation. De grands projets ont été abandonnés, mais les difficultés ont subsisté presque partout. « *Ni la stratégie économique de croissance accélérée instaurée en 1971 ni la réorientation de 1976 n'ont apporté de remède au « blocage » dans tous les domaines de l'activité économique et permis une amélioration décisive du niveau de vie* » (2).

Ainsi, les dirigeants n'ont pas pu ou voulu, contrairement aux responsables hongrois, tenir compte des signaux de danger. Ayant besoin d'un capitalisme en bonne santé, ils ont sous-estimé les effets de la crise de l'énergie dans une économie encore fragile et poreuse. Se croyant plus ou moins à l'abri des perturbations mondiales, ils n'ont pas su soumettre leurs certitudes à l'épreuve de faits têtus.

Le rétablissement risque d'être délicat et long, même si le ciel est plus clément pour une agriculture qui a souffert plusieurs années de très mauvaises conditions climatiques et même si les autorités évitent les fausses manœuvres. Le redressement dépend surtout du climat de confiance entre la population et le pouvoir.

MICHEL BOYER.

(1) 77 % des terres cultivées appartenaient en 1978 à des agriculteurs privés en grande partie âgés de cinquante-cinq ans et plus. Les entreprises d'Etat représentaient 17,5 % de la production agricole et les coopératives 3,5 %.

(2) Cf. l'étude de M. W. Jampel sur la crise de l'économie polonaise, *le Courrier des pays de l'Est*, mars 1980.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN TOURISTE OUEST-ALLEMAND, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué sur la route de Kaboul à Jellalabad, le mercredi 20 août, dans des circonstances qui n'ont pas été encore éclaircies, apprend-on de source diplomatique occidentale à New-Delhi.

Cuba

● SEPT CUBAINS se sont réfugiés lundi 25 août à l'ambassade du Venezuela à La Havane après avoir neutralisé l'un des gardes armés, a-t-on appris mardi 26 de source diplomatique. Cet incident est le premier depuis l'affaire, début avril, des 10 800 réfugiés de l'ambassade du Pérou. Les sept réfugiés cubains ont rejoint à l'intérieur de la mission diplomatique vénézuélienne douze Cubains, qui s'y trouvent depuis plus de cinq mois. Les deux pays ont rappelé en avril leurs ambassadeurs respectifs, qui n'ont toujours pas rejoint leurs postes. — *(A.F.P.)*

Libéria

● LE SERGENT-CHEF SAMUEL K. DOE, chef de l'Etat du Liberia, a été chaleureusement accueilli, mardi 26 août, à Addis-Abeba pour sa première visite officielle à l'étranger depuis le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir. La journée avait été déclarée fériée dans la capitale éthiopienne où un communiqué officiel de bienvenue établit un parallèle entre la révolution qui renversa, en 1974, l'empereur Hailé Sélassié et le coup d'état de Monrovia en avril. A l'occasion d'une escale à Dar-es-Salaam, le sergent-chef Doe s'était entretenu, lundi, avec le président tanzanien M. Nyerere. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● LE NOUVEAU MINISTRE DE LA DEFENSE DES PAYS-BAS, M. Pieter B. de Geus, a prêté serment le 25 août devant la reine Béatrix. M. de Geus était directeur général des services financiers du ministère de la défense. Il succède à M. Willem Scholten, qui doit prendre les fonctions de vice-président du Conseil d'Etat néerlandais à partir du 1er octobre prochain. — *(A.F.P.)*.

Portugal

● LE PARLEMENT portugais a repoussé, mardi 26 août, par une seule voix de majorité, l'ouverture d'une enquête parlementaire, demandée par l'opposition, sur les accusations selon lesquelles le président du conseil, M. Francisco Sa Carneiro, aurait tenté de dissimuler une importante dette personnelle. — *(Reuter.)*

Sénégal

● APRES LA SUPPRESSION DE L'OFFICE PUBLIC chargé de la commercialisation de l'arachide *(le Monde* du 26 août), l'Etat sénégalais a acheté en location-bail sur dix ans les quatre huileries privées du Sénégal. Dans un communiqué publié mardi 26 août, le ministère de l'économie a rappelé qu'il avait déjà pris le contrôle du capital de la quatrième huilerie du pays dont la majorité était détenue par la « *Société électrique et industrielle du Baol* ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● LA REUNION PROJETEE à Lomé, des chefs des trois factions, qui continuent à se combattre au Tchad, est reportée *(le Monde* du 12 août). Dans un communiqué diffusé lundi 24 août, le sous-comité de l'O.U.A. sur le Tchad a précisé que M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), a adressé un télégramme dans lequel il déclare ne pouvoir se déplacer « *en raison de la situation actuelle et de la nécessité d'avoir un délai de préparation plus long* ». Les chefs des deux autres factions en lutte, M. Hissene Habré et le lieutenant-colonel Kamougue, étaient arrivés dans la capitale du Togo respectivement les 21 et 23 août. — *(Reuter.)*

ASIE

Chine

L'Assemblée nationale populaire ne rétablira pas la fonction de président de la République

De notre correspondant

Pékin. — Quelques indications supplémentaires ont été données, mardi 26 août, sur les travaux de la session parlementaire qui s'ouvre cette semaine à Pékin. En sa qualité de secrétaire général adjoint du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, M. Zeng Tao, qui est aussi directeur de l'agence Chine nouvelle, a précisé au cours d'une conférence de presse l'ordre du jour de ces travaux.

Il a, en particulier, confirmé qu'aucune réforme constitutionnelle visant à rétablir le titre de président de la République ne serait proposée à l'Assemblée et qu'aucun changement n'était non plus prévu à la présidence du comité permanent de l'Assemblée nationale. C'est donc le maréchal Ye Jianying, qui, en dépit de ses quatre-vingt-un ans passés, continuera d'assumer, en principe, les fonctions équivalant à celles de chef de l'Etat. Comme par un fait exprès, il a montré ces derniers mois une activité débordante, visitant et inspectant plusieurs provinces de Chine méridionale. On sait que le vieux maréchal s'est montré peu pressé de se retirer pour laisser la place à des hommes dont il n'approuve pas toutes les initiatives *(le Monde* du 23 août). Il apparaît en outre que l'accord ne s'est pas fait sur la personne de son successeur éventuel.

C'est, d'autre part, à M. Hua Guofeng lui-même qu'il appartiendra d'expliquer à l'Assemblée les raisons d'un remaniement affectant les sphères les plus élevées du régime et qui — tout en lui conservant son poste de président du parti — le privera des pouvoirs de chef du gouvernement. Il doit s'agir d'un discours politique d'importance majeure mais pas, contrairement à ce qui avait été prévu en avril par le comité permanent de l'Assemblée, d'un compte rendu de l'activité du gouvernement. Le fait n'est, paraît-il, pas sans précédent, mais il souligne un peu lourdement, en la circonstance, le changement de statut de M. Hua.

Un nouveau ministre des finances

Deux communications séparées seront en revanche présentées sur les questions économiques budgétaires par des hommes nouveaux dans leurs fonctions : M. Yao Yilin, en sa qualité de responsable de la commission de planification d'Etat, et M. Wang Bingqian, dont on apprend qu'il a remplacé au ministère des finances M. Wu Bo, nommé il y a moins d'un an, mais qui a fait valoir ses droits à la retraite « *en raison de son âge avancé* » (nos dernières éditions du mercredi 27 août). M. Wang Bingqian était vice-ministre des finances depuis 1973. Dans les deux cas, les projets du gouvernement ne seront énoncés qu'à court terme et ne s'étendront pas au-delà de l'année 1981.

Outre diverses nominations et destitutions déjà connues, on apprend que M. Wan Li, déjà vice-premier ministre et l'un des personnages « *montants* » du gouvernement, prend en charge la commission d'Etat pour l'agriculture. Il y remplace M. Wang Renzhong, qui, depuis le printemps dernier, est absorbé par ses fonctions de membre du secrétariat et de directeur du département de la propagande du comité central.

Les textes législatifs ou réglementaires suivants doivent être approuvés par l'Assemblée : deux lois sur le mariage et sur la citoyenneté, dont les dispositions sont naturellement liées mais n'ont pas encore été publiées ; deux lois instituant un impôt sur les entreprises « *mixtes* », c'est-à-dire avec participation étrangère, établies en territoire chinois *(lire page 22)*, ainsi que sur les revenus des individus ; un statut des avocats qui rétablit ces derniers dans le système juridique chinois mais en fait des fonctionnaires de justice rétribués exclusivement par l'Etat ; un règlement concernant le fonctionnement dans la province méridionale du Guangdong de « *zones économiques spéciales* » ouvertes aux investissements étrangers et soumises à des régimes douaniers et fiscaux particuliers.

Parallèlement à la session de l'Assemblée — mais avec deux jour d'avance — s'ouvre cette semaine la réunion du Comité national de la conférence politique consultative du peuple chinois, vaste assemblée où se retrouvent les représentants des milieux les plus divers, invités par le P.C. à s'intéresser aux affaires de la nation. En sa qualité de président du comité permanent de cet organisme, c'est au vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, qu'il appartiendra de prononcer, le jeudi 28 août, le premier discours de cette session parlementaire. Pour la première fois depuis 1960, des observateurs étrangers, diplomates et journalistes, seront admis à assister aux principales séances du Parlement chinois.

ALAIN JACOB.

● *M. Woodcock, ambassadeur américain à Pékin*, a vivement reproché, mardi 26 août, à M. Reagan, candidat républicain à la Maison Blanche, de « *prendre le risque d'affaiblir la position des Etats-Unis dans le monde en « mettant en péril » leurs relations avec la Chine* ». Ces propos répondaient aux déclarations de M. Reagan sur son intention, s'il était élu, d'établir avec Taïwan des relations « *officielles* ». — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT AU CAMBODGE

M. Son Sann lance à Paris un appel en faveur de son mouvement de résistance

M. Son Sann, ancien premier ministre du Cambodge et président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) a lancé, ce mercredi 27 août à Paris, un « *appel aux amis français* » dans lequel il les met en garde contre les « *hégémonistes* » qui ont « *une stratégie globale de déstabilisation et de conquête du monde* ». Il a souhaité que l'Occident, le Japon, la Chine et les pays de l'A.S.E.A.N. adoptent eux aussi une « *stratégie globale* » *pour arrêter cette déstabilisation et renverser le courant en aidant à la libération du Cambodge, du Laos et de l'Afghanistan...* ». M. Son Sann estime que « *les Nord-Vietnamiens poursuivent un génocide du peuple cambodgien en organisant la famine et en emprisonnant et torturant tous ceux qui s'opposent à eux* ».

Mardi, M. Son Sann nous avait déclaré qu'il avait « *approché des personnalités françaises, européennes et autres* » pour leur demander d'aider son mouvement. Il a toutefois reconnu qu'il ne recevait qu'une aide militaire insignifiante. Mais il a refusé de répondre à une question sur les voyages qu'il aurait effectués aux Etats-Unis ou en Chine ; des informations en provenance de Pékin avaient fait état il y a quelques semaines de sa présence dans la capitale chinoise où se trouve actuellement le prince Shianouk. Il s'est contenté de nous dire que le but du front était, à l'extérieur du Cambodge, de se faire mieux connaître, et à l'intérieur, de « *troubler le sommeil des Vietnamiens* ».

Interrogé sur le prochain débat qui va se dérouler aux Nations unies sur la représentation du Cambodge dont le siège est actuellement occupé par les Khmers rouges, M. Son Sann nous a dit qu'il souhaitait que soit appliquée la résolution de l'ONU de novembre dernier préconisant l'autodétermination du Cambodge et l'organisation d'élections libres ; dans ce cas, le siège du Cambodge pourrait être déclaré vacant. En cas contraire, il s'est prononcé pour le *statu quo*. « *On sait que les Khmers rouges vont couler, mais nous ne voulons rien faire pour cela, car ils luttent eux aussi contre les Vietnamiens.* »

Enfin, M. Son Sann a annoncé qu'une mission du F.N.L.P.K. conduite par son vice-président, M. Cheam Vam, s'était rendue en août aux Etats-Unis où elle avait été reçue par des officiels du département d'Etat. — P. de B.

● *Une délégation de l'aviation civile soviétique* a achevé, le lundi 25 août, une visite de quatre jours à Phnom Penh sans avoir pu établir les bases d'un accord sur l'ouverture d'une ligne régulière de la compagnie Aeroflot, rapporte l'agence officielle d'information du Cambodge. De source informée, dans la capitale cambodgienne, on indique que le Vietnam serait opposé à la signature d'un tel accord. — *(A.F.P.)*

Un militaire aux

هكذا من الأصل

Corée du Sud

Le général Chon Too-hwan devient le nouveau chef de l'État

Le général Chon Too-hwan a été porté, mercredi 27 août, à la présidence de la République par la conférence nationale pour l'unification, collège électoral choisi du temps de l'ancien président Park. Le vote a eu lieu sans débat préalable. Le général, qui était le seul candidat, a pris aussitôt ses nouvelles fonctions sans attendre la cérémonie d'investiture prévue pour la semaine prochaine. A l'automne, une nouvelle Constitution, actuellement en cours de rédaction, sera soumise par référendum à l'approbation populaire.

PORTRAIT

Un militaire aux idées arrêtées

On est censé tout savoir, désormais à Séoul, sur le général Chon Too-huwan. Depuis que le président Choi a donné sa démission, il y a moins de deux semaines, la télévision, pendant de longues heures, et les journaux, ont fait un héros national de ce militaire, confondu il y a encore quelques mois dans la masse des généraux.

Mais qui est vraiment cet homme au visage rond et ferme, à la nuque épaisse, râblé et portant l'uniforme de combat des parachutistes avec plus d'aisance que le complet veston ?

Pour ceux qui l'ont approché, le général Chon donne une impression de force physique. Direct dans ses propos, il semble peu enclin aux nuances. Profondément nationaliste, il est farouchement anti-communiste et aime à rappeler ses campagnes au Vietnam lorsque, au début des années 70, il y commandait un régiment d'élite. Apparemment partisan des solutions sans compromis, il ne semble pas très au fait des réalités internationales et développe à leurs propos des idées simples et tranchées.

Selon sa biographie officielle, ses lectures préférées ont trait à l'armée. Mais depuis quelques mois il s'intéresse à l'économie et à la politique. Bien que le régime qu'il inaugure semble peu différent de celui du feu président Park, dont, dit-il, l'esprit l'anime, le général Chon est cependant représentatif d'une nouvelle génération de *militaires*.

Né il y a quarante-neuf ans, dans un village du sud-ouest de la Corée, près de la ville de Taegu, il grandit entre sept frères et sœurs, sous l'autorité stricte d'un père amateur d'herbes *médicinales*. Il vit la guerre de Corée (1950-1953) en tant que cadet de l'Académie *militaire*. Entrer dans l'armée était, à l'époque, une solution fréquente pour les jeunes issus de familles pauvres, les universités étant réservées aux classes aisées. Mais la promotion — la « onzième » — dont le général Chon fait partie, tient une place à part dans l'histoire militaire de la Corée : c'est en effet la première à avoir accompli un cycle d'études complet de haute qualité.

Le jeune Chon est capitaine en 1961, lorsque le général Park fait son coup d'Etat militaire. Dès cette époque, il gagne la confiance du nouveau maître du pays en lui ralliant les cadets de l'Académie militaire. En 1967, il commande un bataillon de la garnison de la capitale, à une époque particulièrement fertile en manifestations, car Park est alors en train de modifier la Constitution pour pouvoir obtenir un troisième mandat. Après son commandement au Vietnam, le général Chon prend la tête du premier régiment de troupes spéciales, soldats d'élite formés dans le mépris de la mort. En 1978, il se distingue en découvrant le troisième tunnel creusé *« par le Nord »* sous le 38° parallèle. Entre temps, il a renforcé ses liens avec le président Park, ayant commandé les troupes chargées de sa protection.

L'hostilité aux politiciens

Lorsque Park est assassiné, en octobre 1979, le général Chon est propulsé au premier plan de la scène politique : en sa qualité de chef des services de renseignements de l'armée, poste qu'il détenait depuis mars 1979, il est, à ce titre, le responsable de l'enquête sur la mort du chef de l'Etat.

Dans son entourage, on rejette l'hypothèse que le général ait eu alors déjà l'intention de prendre le pouvoir. En tout cas, à partir de la *« nuit des généraux »* du 12 décembre, au cours de laquelle il lance un véritable *« coup de main »* sur l'armée, son rôle s'affirme. Tandis qu'au début de l'année les politiciens se démènent en vue de la succession de Park, que l'agitation estudiantine se fait plus forte et que les ouvriers commencent à réclamer vigoureusement des augmentations de salaires, le général Chon reste en coulisse et assure d'abord son contrôle sur les militaires par une série de mises à la retraite anticipées. Il se contente d'imposer ses hommes à des postes-clés. En avril, il prend le contrôle de la K.C.I.A. en qualité de directeur intérimaire (théoriquement, en effet, seul un civil peut diriger les services secrets). De ce fait, il a en mains, ce qui ne s'est jamais vu, les services de renseignements de l'armée et de la K.C.I.A., deux organismes mis en place par Park pour se contrôler l'un l'autre.

Après les émeutes de Kwangju, il lance une vaste campagne de « purification » à travers le pays. Car, comme nombre de militaires de sa génération, le général Chon considère que l'armée est *dépositaire* des valeurs nationales. Les politiciens, à leurs yeux, sont soit corrompus, à l'image de la société, soit opportunistes et mus seulement par l'ambition. Ce parti pris est compensé superficiellement par un populisme qui promet une société plus égalitaire, plus « morale ». Le général Chon appelle cela *« la démocratie du bien-être »*. Aucun obstacle maintenant ne se dresse plus sur sa route pour l'empêcher de réaliser son projet. — Ph. P.

OCÉANIE

Vanuatu

● *Un centaine d'hommes du contingent de Papouasie-Nouvelle-Guinée*, appelé par le gouvernement de Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) pour réduire le mouvement sécessionniste de l'île Espiritu-Santo, ont encerclé le quartier général des rebelles, dans le village de Vanafo.

Un porte-parole du gouvernement a indiqué que M. Jimmy Stevens, chef du mouvement rebelle avait demandé l'ouverture de négociations, mais qu'aucun de ses représentants ne s'était encore présenté aux forces de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a précisé qu'une mission de reconnaissance militaire avait permis d'évaluer, le mardi matin 26 août, à environ trois cents — femmes et enfants compris — personnes encerclées. — *(Reuter, A.P.)*

Le procès de M. Kim Dae-jung

Washington s'inquiète d'une probable condamnation à mort

De notre envoyé spécial

Séoul. — La vie d'un homme dépend du bon vouloir du nouveau maître de la Corée du Sud. Cet homme, M. Kim Dae-jung, que nous avons vu, mardi 26 août, dans la salle d'audience du tribunal de la cour martiale, menottes aux poings, tenu aux bras par deux soldats casqués, amaigri, pâle et las défend sa vie devant des juges en uniformes, visiblement hostiles. Ses défenseurs ont été commis d'office ; ceux qui, théoriquement, ont été « choisis » par l'accusé lui ont en fait été imposés, affirment ses proches.

Pour protester contre ce procès, les familles des sept co-accusés jugés en même temps que M. Kim (au total vingt-trois personnes sont inculpées avec lui) ont décidé de boycotter les audiences. Seuls quatre ou cinq membres des familles se relaient au procès pour savoir ce qui se passe. Fouillées minutieusement, ces personnes — mardi, deux femmes et trois jeunes garçons — n'ont pas le droit de prendre de notes pendant les audiences : stylos et papier leur sont confisqués.

Où sont les preuves ?

Parmi les Coréens, qu'ils soient favorables ou non à M. Kim, l'opinion prévaut qu'il sera condamné à mort (le principal chef d'accusation étant le complot contre la sûreté de l'Etat). *« Où sont les preuves ? »*, demandait mardi, apparemment surpris par le déroulement des débats, le juriste américain, dépêché au procès par le département d'Etat, qui assiste aux audiences en compagnie de deux observateurs de l'ambassade américaine. Une fois le verdict rendu, le sort de M. Kim sera entre les mains du général Chon qui, en sa qualité de chef de l'Etat, dispose du droit de grâce.

Aux yeux de nombreux Coréens, M. Kim Dae-jung demeure le symbole du combat démocratique, il peut demeurer le point de ralliement des opposants. D'un autre côté, tant qu'il est en vie, il peut servir d'élément de marchandage avec les Américains. Mais le général Chon doit se souvenir que par deux fois l'ancien président Park essaya de se débarrasser de ce gêneur. Dans un « accident d'auto » d'abord, puis au moment de l'enlèvement. Les jeunes colonels qui entourent le général et se croient investis d'une mission de « purification nationale » n'engageront guère à la clémence ce militaire.

Le seul espoir pour M. Kim Dae-jung, c'est la pression internationale. Les difficultés économiques actuelles de la Corée ne lui permettent pas de négliger son « image » à l'étranger. *« Les Américains ne sont pas prêts à donner un blanc-seing à un général coréen en guerre contre son peuple »*, écrivait dans un éditorial le *New-York Times*, le 18 août. *« Les autorités coréennes connaissent notre position très clairement en ce qui concerne M. Kim »*, affirment les diplomates américains.

Le Japon, avec les formules alambiquées dont il a le secret, a aussi fait savoir que l'exécution de M. Kim porterait dommage aux relations entre Séoul et Tokyo. L'Allemagne a manifesté sa préoccupation, mais jusqu'à présent, la France n'a pas bougé. Elle n'a même pas envoyé un observateur au procès, comme c'est son droit. Paris, actuellement, a un seul objectif : vendre à la Corée du Sud deux centrales nucléaires, projet pour lequel les dirigeants de ce pays ont montré de l'intérêt. Si l'opération se fait, M. François-Poncet pourrait venir à Séoul, un geste qu'appréciera un régime pour le moins en quête d'une légitimité internationale.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Egypte

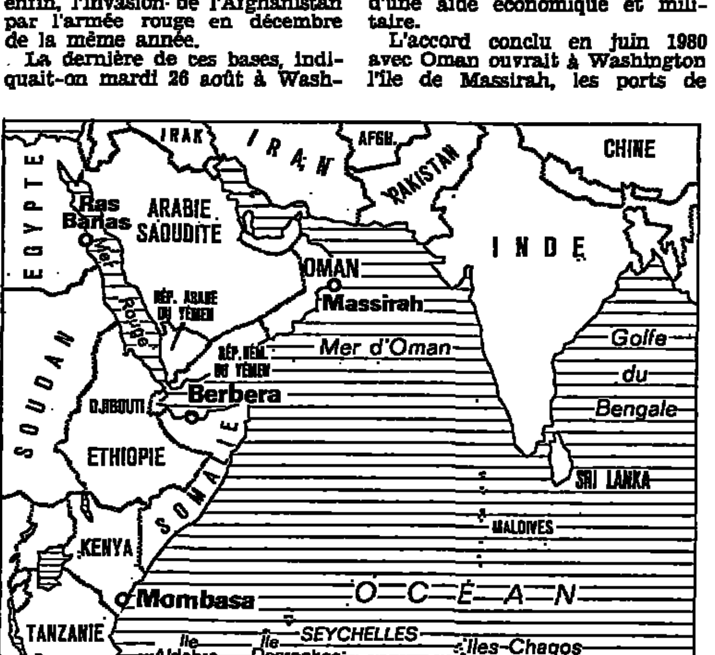
EN INSTALLANT UNE BASE A RAS-BANAS

Washington poursuit la mise en place de points d'appui au Proche-Orient et dans l'océan Indien

Grâce à une patiente politique visant à s'assurer des bases dans l'océan Indien, le golfe Persique et la mer Rouge, les Etats-Unis *sont en train de combler se* « vide stratégique » qui s'était créé à leur détriment dans la région à la suite d'une série d'événements défavorables à Washington : le départ des forces britanniques d'Aden en 1967 et leur remplacement par les Soviétiques, la chute de l'empire éthiopien en 1974 et celle de la monarchie iranienne en février 1979, enfin, l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge en décembre de la même année.

La dernière de ces bases, indiquait-on mardi 26 août à Washington dans les milieux militaires américains, sera installée en Egypte, à Ras-Banas, sur la mer Rouge. Elle s'ajoutera à la *base aéro-navale construite* par les Soviétiques à Berbera, en Somalie, face à Aden, à propos de laquelle Washington vient de parapher un accord avec Mogadiscio (*le Monde* du 23 août). Ce pays était le troisième de l'océan Indien, après Oman et le Kenya, à accepter de mettre ses installations militaires à la disposition des forces américaines en échange d'une aide économique et militaire.

L'accord conclu en juin 1980 avec Oman ouvrait à Washington l'île de Massirah, les ports de Mascate, Matrah et Salalah et les aérodromes de Sib et de Thamrit, tandis que l'entente avec le Kenya lui offrait des facilités dans le port de Monbasa. Les Etats-Unis disposaient par ailleurs de l'île britannique de Diego-Garcia, position importante dans leur dispositif.



Après la perte de Berbera, la marine soviétique s'est installée dans l'île sud-yéménite de Socotra, à l'entrée du golfe d'Aden. Elle bénéficie en outre de droits d'escale autour de l'océan Indien, à Assab et à Massawa (Ethiopie), à Bombay, à Madras, à Conchin et à Vishkapatna (Inde), dans la rade de Diego-Suarez (Madagascar) et le long du canal du Mozambique, à Nacala, à Beira et à Maputo, dans l'archipel des Seychelles et à l'île Maurice.

Au Pentagone on confirme, à la suite des informations concernant Ras-Banas, que l'Egypte est amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans la mise en place du dispositif militaire américain dans la région. Le climat de confiance qui s'est instauré, à la suite de la signature des accords de Camp David, entre les présidents Carter et Sadate avait conduit ce dernier à affirmer à plusieurs reprises qu'il n'hésiterait pas à accorder des facilités à Washington pour faire face aux Soviétiques et les empêcher de s'attaquer éventuellement aux puits de pétrole.

Désormais, les Américains disposent de trois bases en Egypte. La première est située dans la banlieue du Caire où douze chasseurs-bombardiers F-4 effectuent depuis un mois une période d'entraînement de trois mois, la deuxième est à Qena, sur le Nil, à 450 kilomètres au sud du Caire, et a été utilisée lors du raid de Tabas en Iran, en avril dernier. Des avions-radars américains du type *Awacs* ont également opéré à plusieurs reprises à partir de Qena au cours des derniers mois.

Le Pentagone envisage maintenant de dépenser quelque 400 millions de dollars pour moderniser l'aéroport militaire de Ras Banas. Les experts américains voudraient que cette piste puisse accueillir des bombardiers stratégiques B-52 et des avions de ravitaillement en carburant KC-135. Ces avions ne peuvent se poser que sur des pistes en béton très épais, d'au moins 4 000 mètres de longueur. Bien que le Pentagone n'ait pas l'intention de stationner en permanence des troupes à Ras-Banas, cette base serait aménagée de façon à pouvoir permettre, en cas de besoin, le séjour d'une division (16 000 hommes) de l'armée américaine.

L'aide militaire américaine à l'Egypte n'a cessé de se développer au cours des derniers mois. Elle prévoit, notamment, la livraison de 40 avions de combat F-16 et de 244 chars lourds M-60 et s'élèvera à plus de 4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Une trop forte implantation militaire américaine en Egypte comporte cependant des risques pour les Etats-Unis, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Washington. Le gouvernement américain pourrait, en effet, être obligé de tenir compte davantage du point de vue égyptien dans les négociations avec Israël sur l'autonomie palestinienne. — *(A.F.P.)*

SI ELLE ÉTAIT APPLIQUÉE

La nouvelle loi sur la presse pourrait libéraliser l'information

De notre correspondant

Le Caire. — « *La liberté de la presse (...) est garantie. La censure des journaux est interdite* », stipule l'article 48 de la Constitution égyptienne. Mais, pas plus sous Nasser que sous son successeur (à qui l'on doit toutefois la suppression de la censure préalable sur les dépêches des correspondants étrangers), ces dispositions n'ont été appliquées.

Aussi M. Mansour Hassan, nouveau venu dans l'arène politique et plein de bonnes intentions, s'était-il attelé, dès son entrée au gouvernement, l'an passé, en qualité de ministre d'Etat à la présidence chargé de l'information et de la culture, à un projet de statut de la presse égyptienne. L'inspiration libérale de ce texte lui a valu une navette de plusieurs mois entre les différentes instances du régime, dont on a bien cru qu'il reviendrait vidé de toute substance. M. Hassan ayant pu finalement arguer de l'appui du raïs, son projet, amoindri mais non émasculé, a été adopté par le Parlement le 10 juillet, sans être assez souple pour permettre un retour, pourtant vivement désiré parmi l'intelligentsia égyptienne, au folsonnement pluraliste prévalant au Caire et à Alexandrie avant la révolution de 1952.

Pour le moment, aucun autre signe n'indique que le pouvoir soit réellement décidé à relâcher le contrôle, plus feutré que sous Nasser mais à peine moins lourd, qu'il exerce sur les sept quotidiens cairotes (quatre en arabe, deux en français et un en anglais) et sur la vingtaine d'hebdomadaires. Les publications de l'opposition ont été étouffées ou sont étroitement surveillées, à l'exception notable et jusqu'ici inexpliquée de celles des mouvements islamiques, dont certains *sont très hostiles* au régime.

Diverses garanties

Les principales dispositions pratiques de la « loi Mansour Hassan » qui pourraient tracer la voie à une presse plus libre concernent les garanties attribuées au journaliste pour la stabilité de son emploi, et le secret professionnel ; le droit de réponse accordé au lecteur, sous peine d'au moins trois mois de prison pour le rédacteur en chef ; l'élection de ce dernier et du comité de rédaction du journal par un collège incluant au moins 45 % de rédacteurs ; la liberté de fonder des organes indépendants sous réserve de la non-opposition dans un délai de quarante jours d'un « conseil supérieur de la presse » comprenant, aux côtés de représentants des autorités, des membres de l'opposition, des personnalités non engagées et des syndicalistes.

Pour éviter la floraison de petites feuilles, M. Hassan a établi que tout nouveau quotidien devrait détenir un capital versé d'au moins 250 000 livres égyptiennes, soit 1 500 000 F (1), et tout nouvel hebdomadaire d'au moins 100 000 livres (600 000 F). Dans les journaux « privés », c'est-à-dire ne relevant ni d'un parti ni d'un syndicat, nulle personne, nul couple ni ses enfants mineurs ne pourront posséder une part du capital supérieure à 500 livres égyptiennes, afin d'empêcher la formation d'empires de presse familiaux. En revanche, M. Hassan est un farouche partisan des sociétés coopératives de presse.

Les publications « privées » existantes — il s'agit notamment d'un hebdomadaire copte, d'un quotidien de langue française, de journaux arméniens ou grecs et de revues islamiques — ne seront soumises à la législation nouvelle qu'après la disparition de leur actuel propriétaire.

Les grands quotidiens arabes du Caire — tels *Al Akhabar* (un million d'exemplaires environ), et *Al Ahram* (six cent mille — resteront prohibés, à 49 %, de leurs journalistes et employés (avec le versement d'environ mille francs de dividendes par an pour un rédacteur ayant dix ans d'ancienneté à *Al Ahram*). Les 51 % restants, jusque-là dévolus à un fantôme juridique, sans réalité politique depuis près de cinq ans, le parti unique nassérien, seront confiés dans chaque organe à un « Institut national de la presse », « *propriété publique (...), considérée comme une société du secteur privé* » (sic).

Chaque institut de presse (où le cumul sera interdit) fonctionnera sous l'égide du « conseil consultatif », sorte de Sénat élu créé cette par le raïs à l'échelon national, et comprendra trente-cinq membres dont quinze journalistes et autres salariés du journal et vingt personnalités culturelles choisies par le conseil consultatif, dont quatre travaillant pour la publication.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) La livre égyptienne vaut environ 6 francs.

Irak

UN MINISTRE D'ÉTAT KURDE SE RÉFUGIE A DAMAS

Damas *(A.F.P.)*. — Un membre du gouvernement irakien d'origine kurde, M. Aziz Akrawi, a annoncé, mardi 26 août à Damas, sa démission du gouvernement et son ralliement au Mouvement national kurde. Le *ministre d'Etat, arrivé le jour même* en Syrie, a affirmé dans une conférence de presse qu'il « *refusait de faire partie du régime dictatorial et machiavélique du tyran Saddam Hussein* ». Il a accusé le chef d'Etat irakien de « *gouverner le peuple irakien par des méthodes terroristes et répressives, d'exploiter le prétendu Front national progressiste, d'avoir liquidé les membres du commandement national et les chefs éminents du parti Baas au pouvoir, de gaspiller les ressources du pays et d'avoir dépensé des millions de dinars irakiens pour fomenter les conspirations contre la Syrie et son président* ». « *L'armée irakienne*, a-t-il ajouté, *a rayé de la carte plus de 1 200 villages kurdes et a provoqué l'exode de soixante mille villageois en desséchant leurs puits et en brûlant leurs récoltes.* »

[M. Aziz Akrawi, membre du comité central du P.D.K. (parti démocratique du Kurdistan) du général Barzani, avait été exclu en 1974 du parti pour son attitude favorable au gouvernement de Bagdad. Il avait depuis occupé diverses fonctions officielles au sein de l'Etat et du parti, repris en main par les autorités baasistes.]

Israël

La Haye déplore la « pression à caractère d'ultimatum » qui l'a contraint à transférer son ambassade à Tel-Aviv

Un communiqué officiel rendu public, mardi 26 août, confirme que le gouvernement néerlandais a décidé de transférer l'ambassade des Pays-Bas en Israël de Jérusalem à Tel-Aviv

Le texte, indique notre correspondant à La Haye, exprime des « regrets » à propos de la « pression à caractère d'ultimatum » dont le gouvernement hollandais fait l'objet. Les pays arabes qui ont exercé des pressions ne sont toutefois pas désignés. « Le gouvernement est d'avis que des ultimatums sont intolérables dans les rapports entre pays amis. Il constate cependant avec regret que la pression en question a été maintenue », affirme le communiqué aux termes duquel « le gouvernement continue d'attacher une grande importance au maintien des liens étroits d'amitié avec Israël ».

C'est la première fois que La Haye admet officiellement l'existence de pressions arabes devenues très vives après la proclamation de l'annexion de Jérusalem-Est par la Knesset. Les pays où les entreprises néerlandaises effectuent des travaux qui ont une importance considérable pour l'économie nationale (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis) avaient menacé de rompre les liens diplomatiques avec La Haye au cas où l'ambassade des Pays-Bas serait maintenue à Jérusalem.

De notre correspondant

Jérusalem. — Les armes de la maison d'Orange vont bientôt disparaître de la façade de la charmante villa qui, à quelques dizaines de mètres de la résidence de M. Begin, abritait depuis cinquante-deux ans l'ambassade des Pays-Bas à Jérusalem. On ne pourra plus y lire la devise : « *Je maintiendrai* », et les Israéliens n'ont pas fini de distiller sur ces mots une ironie amère depuis que le gouvernement de La Haye a décidé de ne plus « *maintenir* » sa représentation diplomatique dans la « *capitale éternelle et réunifiée de l'Etat d'Israël* ».

Dans le mouvement d'exode diplomatique déclenché après le vote à la Knesset de la loi confirmant l'annexion de la partie orientale de Jérusalem et après l'adoption au Conseil de sécurité de la résolution condamnant cette dernière initiative « *unilatérale* » prise par Israël, la décision de La Haye est considérée ici comme la plus grave. Les Pays-Bas étaient en effet le seul Etat européen à avoir installé son ambassade à Jérusalem et l'un des pays ayant toujours accordé *à Israël un soutien très apprécié*. Au cours des dernières années, le gouvernement de Jérusalem comptait beaucoup sur les Pays-Bas pour atténuer les critiques et freiner les initiatives des neuf pays de la Communauté européenne à l'encontre de la politique israélienne. D'autre part, les dirigeants israéliens sont convaincus que l'annonce faite à La Haye le 26 août ne fera que hâter le transfert des dernières ambassades se trouvant encore à Jérusalem. Parmi les treize Etats (dont douze d'Amérique latine), qui avaient fait le choix de Jérusalem, seuls quatre n'avaient pas encore défini leur position ce mercredi 27 août : la Bolivie, la Colombie, le Guatemala et la République Dominicaine (1). La plupart des observateurs israéliens estiment que d'ici à quelques jours il n'y aura plus aucune chancellerie à Jérusalem.

La réaction officielle du gouvernement israélien à la décision des Pays-Bas a surpris par sa modération, alors que précédemment le cabinet de M. Begin avait employé un ton très virulent, notamment pour dénoncer l'attitude des pays qui ont voté la dernière résolution du Conseil de sécurité et pour critiquer l'abstention des Etats-Unis à cette occasion. A l'égard des Pays-Bas, Israël fait contre mauvaise fortune bon cœur. Le texte publié mardi soir par le ministre des affaires étrangères traduit, comme le remarquent certains diplomates en poste à Tel-Aviv, une volonté de « *limiter les dégâts* » et de maintenir les meilleures relations possibles avec les amis les plus sûrs, afin de ne pas aggraver l'isolement du pays. Le communiqué déclare que le gouvernement israélien a accueilli la nouvelle du transfert « *avec une peine et une tristesse profondes* », mais exprime sa « *sympathie* » envers « *le gouvernement et le peuple des Pays-Bas qui ont dû se soumettre à des interventions injustifiées dans leurs rapports avec Israël* ». Il s'agit là évidemment d'une allusion aux pressions exercées par les Etats arabes. Les dirigeants israéliens excusent donc le choix fait par les Pays-Bas et ajoutent que « *le peuple d'Israël ne peut oublier les efforts de nombreux Hollandais pour sauver leurs concitoyens juifs durant l'occupation nazie* ».

Comme plusieurs éditorialistes et les rares députés qui ont refusé le 30 juillet d'approuver la loi fondamentale sur le statut de Jérusalem, M. Amnon Rubinstein, dirigeant du parti centriste Changement, s'est livré à une très sévère critique de la politique suivie par la majorité, mais aussi par l'opposition travailliste. Il a affirmé que les Israéliens n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. « *La responsabilité du transfert de l'ambassade des Pays-Bas*, a-t-il déclaré, *retombe sur tous ceux qui ont dit « oui » à la loi sur Jérusalem.* » Et il ajoutait : « *Il faudra des années pour réparer les dommages politiques causés par l'adoption de cette loi.* »

On prévoit mantenant à Jérusalem que les Pays-Bas vont *garder dans cette ville un consulat général*. Des pays tels que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont toujours, eux aussi, un consulat général à Jérusalem. Mais on ne sait pas encore si les Pays-Bas suivront l'exemple de ces Etats, qui disposent d'une représentation dans les deux parties de Jérusalem. Les consuls généraux en poste à Jérusalem n'ont pas de rapports avec le ministère des affaires étrangères, mais seulement avec le *ministère de l'intérieur. Il* faut souligner par ailleurs que les ambassades de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ne sont pas compétentes pour traiter des affaires qui concernent les territoires occupés et que ce rôle incombe aux consulats généraux installés à Jérusalem.

FRANCIS CORNU.

(1) Pour le Venezuela, l'Uruguay, l'Equateur, le Chili et maintenant *les Pays-Bas, la décision est désormais* officielle. Pour le Savador et le Costa-Rica, elle n'avait pas encore été formellement notifiée au ministère israélien des affaires étrangères. D'autre part, dans la soirée du 26 août, Haïti et Panama ont fait savoir aux Nations unies qu'ils se joindraient au mouvement.

Iran

Le ministre des affaires étrangères assure que le prochain gouvernement « ne pourra se maintenir que par la répression »

Le président Bani Sadr et le ministre iranien des affaires étrangères M. Sadegh Ghotbzadeh viennent de déclencher une campagne d'envergure contre leurs adversaires politiques et paraissent contester jusqu'au système en vigueur. C'est dans une interview accordée au quotidien qui appartient au chef de l'Etat, *Inquilab Islami* que M. Ghotbzadeh a prononcé le mardi 26 août un véritable réquisitoire.

Le chef de la diplomatie avait annoncé, il y a quelques jours, qu'il apporterait son soutien au prochain gouvernement ajoutant : « *Le parti de la République islamique détient le pouvoir de fait (...) s'il échoue, l'opinion devra en tirer la leçon.* » Mardi, il allait plus loin : « *Le prochain gouvernement ne pourra pas réussir et il ne pourra se maintenir au pouvoir que par la répression* », a-t-il déclaré à *Inquilab Islami* avant d'ajouter : « *Une telle répression portera un coup mortel au régime (...) on peut contrôler la population pour un temps limité grâce à des manifestations et des slogans ; on peut prolonger cette période en ayant recours aux armes et aux massacres, mais je sais que le peuple résistera. Si la population ne se révolte pas aujourd'hui, c'est qu'elle a confiance en l'Imam, mais quand ce dernier nous quittera un jour, elle écrasera les oppreseurs...* »

Dressant en quelque sorte le bilan du régime, M. Ghotbzadeh dénonce dans cette même interview le fait que « *tous les cerveaux de ce pays sont en train de s'enfuir. Depuis la révolution, dix-sept mille médecins et ingénieurs sont réfugiés au Canada. Si nous fermons nos universités* [ce qui est souhaité par certains dirigeants du Parti républicain islamique pour mener l'épuration à son terme. — N.D.L.R.] *nous devrions importer des spécialistes.* » M. Ghotbzadeh estime encore que « *l'économie ne marche pas* ». « *Tout ce que nous faisons, c'est vendre du pétrole et en distribuer les revenus à la population.* »

Le chef de la diplomatie iranienne n'hésite pas à comparer les responsables de la République islamique à ceux du régime impérial. Il déclare en effet : « *Sous l'ancien régime certains volaient au nom du gouvernement, de la Savak ou de l'armée ; aujourd'hui les noms ont changé, mais le principe du vol est demeuré inchangé.* » Au cours d'une déclaration à la télévision, la veille, M. Ghotbzadeh avait pris l'engagement de résister à « *ceux silence et l'obéissance* ». « *Je continuerai à parler*, s'était-il exclamé, *et à dire la vérité, sauf bien entendu si l'on m'emprisonne et l'on me tue !* »

M. Ghotbzadeh a croisé le fer avec le parlement en lui soumettant la semaine dernière un document d'une trentaine de pages dans lequel il formulait « *ses suggestions* » sur la manière de résoudre le problème des otages. Le porte-parole du ministre a indiqué mardi que « *des éléments nouveaux* » y étaient exposés, mais il a refusé de révéler la teneur du document. Cependant, à Panama, un des médecins du chat a déclaré qu'un accord secret avait été conclu au printemps dernier entre le général Torrillos (l'homme fort du Panama), la Maison Blanche et « *des dirigeants iraniens* » pour que les otages soient soustraits de la garde des « *étudiants islamiques* »

Une partie de la presse iranienne est déchaînée contre M. Ghotbzadeh. *Azadegan*, quotidien proche du parti républicain islamique, l'a pris à partie mardi pour s'être prononcé la veille contre la mise en jugement des otages américains pour espionnage. « *Quels intérêts sert ce diplomate qui prétend nous représenter ?* écrit l'éditorialiste du journal, *pourquoi est-il si impoli et effronté ? Les déshérités ne se laisseront pas duper par des démagogues du type de Ghotbzadeh.* »

Le parti républicain islamique n'est pas seul à dénoncer M. Ghotbzadeh. M. Chamseddine Amiralaï, qui se considère toujours comme l'ambassadeur de la République islamique en France, malgré son limogeage à la fin du mois dernier, formule, pour sa part, de graves accusations contre le chef de la diplomatie iranienne. « *Ce que j'ai appris dans l'exercice de mes fonctions me permet d'affirmer que M. Ghotbzadeh a trahi l'imam Khomeiny et la révolution iranienne* », a-t-il déclaré au *Monde* avant d'ajouter : « *Malgré les consignes de l'imam, M. Ghotbzadeh a entretenu des relations suspectes avec des représentants du gouvernement américain, en particulier avec M. Hamilton Jordan, secrétaire général de la Maison Blanche et principal conseiller du président Carter pour les affaires iraniennes, qu'il a rencontré secrètement en France.* » L'ambassadeur affirme détenir divers documents « *accablants* » pour le chef de la diplomatie, entre autres des câbles lui demandant de délivrer des visas à des journalistes américains qui avaient essuyé un refus à l'ambassade d'Iran à Washington. M. Amiralaï, qui est de tendance mossadeghiste, déclare en conclusion : « *Malgré tout, je demeure fidèle à la révolution islamique, et je continuerai à démasquer ceux qui trahissent notre révolution.* »

M. Ghotbzadeh est, en outre, la cible de l'agence Tass qui, mardi lui, reproche « *les propos calomniateurs à l'égard de l'Union soviétique* ».

Le président Bani Sadr, pour sa part, a durci sa position à l'égard du parti républicain islamique. Il a demandé, mardi, aux sept ministres qui avaient présenté leur démission, de rester en place jusqu'à la formation du nouveau gouvernement. Le quotidien qu'il dirige, *Inquilab Islami*, publiait, le même jour, dans un éditorial, une série de questions telles que : « *Est-il vrai qu'il n'a fallu que dix heures pour juger et condamner à mort quatorze personnes ? Est-il vrai qu'une véritable inquisition a été instaurée à l'Université pour l'engagement de professeurs ? Est-il vrai, qu'en dépit de l'interdiction de la torture par la constitution, celle-ci est encore pratiquée en Iran ?* »

Le premier ministre désigné, M. Mohamed Ali Radjaï, attaqué de toutes parts, y compris de certains milieux du parti républicain islamique, ne parvient pas à former son gouvernement. Mardi, des représentants du « *conseil des gardiens de la constitution* » se sont rendus chez l'imam Khomeiny pour lui demander de favoriser une issue à la crise. On apprend de source privée, qu'ils seraient d'avis d'écarter de la scène politique soit M. Radjaï, soit M. Bani Sadr. On doute à Téhéan que l'imam Khomeiny, affaibli par son âge et un état de santé de plus en plus précaire, puisse ou veuille prendre position. Recevant mardi des dirigeants religieux du urdistan, il a déclaré : « *Je peux mourir, mais le peuple restera présent.* » E. R.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le gouvernement et le futur « conseil présidentiel » comprendront plusieurs personnalités ouvertes aux réformes

De notre correspondant

Pretoria. — A l'issue d'une réunion restreinte du caucus du parti nationaliste au pouvoir, le premier ministre, M. Pieter W. Botha, qui est également le chef de file politique de la majorité des Blancs, a donné, mardi 26 août, le coup d'envoi à la réforme constitutionnelle annoncée depuis un an, en désignant le vice-président et quatre membres importants du futur conseil présidentiel, dont sera entouré l'actuel chef de l'Etat, M. Marais Viljoen, et en remaniant profondément son cabinet. Les deux mesures seront effectives à la fin du mois d'octobre, le nouveau système présidentiel devant être d'abord soumis aux deux Chambres.

Le choix du parti nationaliste pour le nouveau poste de vice-président de la République s'est porté sur le ministre sortant de la justice, M. Alwyn Schlebush, dont le nom reste associé à une commission d'enquête parlementaire de 1974 sur les activités « *antinationales* » de plusieurs associations hostiles à l'apartheid. A l'inverse, au nombre des quatre futurs présidents de comités chargés de former l'armature du conseil présidentiel, se trouvent trois ministres sortants, dont l'un, M. Punt Janson, ministre de l'éducation, passait il y a une dizaine d'années, avec M. Piet Koornhof, pour un précurseur du mouvement destiné à travailler au démantèlement progressif dans les grands centres urbains de l'« *apartheid mesquin* ».

Le général Malan un ami du prochain ministre de la défense

Le remaniement du cabinet est d'autant plus important que les sept nouveaux ministres choisis — dont un militaire, fait sans précédent depuis le maréchal Smuts — sont décrits mercredi matin par le *Rand Daily Mail*, quotidien de l'opposition blanche, comme des « *éclairés* », terme consacré pour désigner en Afrique du Sud les hommes du régime qui préfèrent le « *dialogue* » et même une libéralisation prudente aux méthodes brutales de l'affrontement racial.

Parmi ces « *éclairés* » figure l'actuel administrateur général de la Namibie, M. Gerrit Viljoen qui passe pour tel malgré son titre de chef du Broederbond, la franc-maçonnerie des Afrikaners — qui devient ministre de l'éducation.

Le choix le plus significatif est sans doute celui du général Magnus Malan, ami intime de longue date de M. Pieter W. Botha, qui abandonnera en octobre prochain, à moins de cinquante ans, le commandement en chef des forces armées sud-africaines qu'il assumait depuis de longues années, pour devenir ministre de la défense nationale. C'est un portefeuille que M. P.W. Botha détient lui-même depuis près de quinze ans et qu'il avait tenu à conserver en 1978 lorsqu'il assuma la succession de M. Vorster à la tête du gouvernement.

M. Malan — qui doit à des traits vaguement orientaux le surnom de « *chinois* » — est certes foncièrement acquis à la défense des « *valeurs occidentales* » mais passe pour avoir toujours conseillé au gouvernement qu'il sert sur le terrain avec une énergie et un dévouement inconditionnels d'appliquer des solutions politiques hardies dans la voie de l'apaisement racial et social, sans lesquelles estime-t-il les succès militaires ne peuvent être que de fausses victoires.

Un autre volet encourageant pour les partisans de réformes de ce remaniement, est l'inclusion dans le gouvernement, au ministère de l'industrie et du commerce, d'une ancienne vedette du rugby, M. Davie de Villiers dont la nomination, il y a moins de deux ans, au poste d'ambassadeur à Londres avait marqué le début d'une carrière brillante.

L'intérêt majeur de cette mutation sera sans doute qu'elle permettra à M. Botha d'éloigner du cabinet, pour l'envoyer à la cour de Saint-James, M. Marais Steyn, l'actuel ministre des affaires métisses et indiennes, dont le manque de souplesse lors des graves incidents de juin et de juillet au Cap avait été sévèrement critiqué par l'opposition.

Enfin l'on note, dans la même optique, la relégation dans un secteur gouvernemental aussi technique qu'obscur — le ministère de l'administration d'Etat et des statistiques — de M. Andries Treurnicht, le dirigeant ultraconservateur du parti dans le Transvaal, dont l'opiniâtre hostilité aux réformes raciales envisagées depuis 1978 par M. P.W. Botha avait eu pour effet de maintenir celles-ci le plus souvent à l'état de velléités.

(Intérim.)

Centrafrique

BANGUI CONFIRME QUE MM. MAIDOU ET AYANDHO SONT « SOUS LA PROTECTION DE L'ARMÉE ET DE LA POLICE »

M. Henri Maidou, ancien vice-président de la République Centrafricaine, et M. Bernard-Christian Ayandho, ancien premier ministre, tous deux démis de leurs fonctions samedi 23 août par le président David Dacko, ont été placés « *sous la protection des éléments de la police et de l'armée centrafricaine* », a-t-on confirmé mardi 26 août à Bangui (*le Monde* daté 24-25 août). Cette mesure a été prise, selon les autorités, « *en raison de leur impopularité qui peut faire craindre des manifestations* ».

Le président de la République, qui exerce aussi les fonctions de chef du gouvernement en attendant la désignation d'un nouveau premier ministre, envisagerait de « *s'expliquer* » dans les prochains jours sur une « *affaire qui a été longuement mûrie* ». — *(A.F.P.)*

Tunisie

Les communistes semblent accorder un préjugé favorable à la politique d'« ouverture »

De notre correspondant

Tunis. — En affirmant, dans un communiqué distribué lundi 25 août, qu'ils « *croient profondément en la possibilité d'une phase démocratique qui peut être une étape vers des changements économiques et sociaux* », les communistes tunisiens semblent accorder un préjugé favorable à la politique d' « *ouverture* » qu'a engagée depuis le début de l'été le gouvernement.

« *Dans la période présente,* délarent-ils, *les communistes ont la conviction qu'il est possible d'aboutir à un compromis national autour des problèmes cruciaux qui nécessitent des solutions d'urgence, à condition que soient réalisés des changements politiques substantiels et que soient respectés les intérêts et les revendications des travailleurs et des jeunes, que soit prise en considération la réalité du pluralisme des courants politiques existants et que soient garanties toutes les libertés publiques.* »

Suspension d'un hebdomadaire de langue française

Pour que les récentes mesures prises par les autorités afin de détendre le climat politique « *prennent un caractère irréversible* », les communistes estiment qu'il faut résoudre « *sur des bases démocratiques et saines* » les problèmes de la représentation syndicale et étudiante, proclamer une amnistie générale et garantir les droits d'expression et d'organisation pour tous les courants politiques. Ils demandent principalement la levée de l'interdiction qui frappe leur parti depuis près de dix-huit ans, et le droit de publier leurs journaux.

L'hebdomadaire de langue française *le Phare* a été suspendu pour trois mois à partir du 23 août, pour « *publication de fausses nouvelles* ». Il lui est reproché d'avoir annoncé, la semaine dernière, une démarche du secrétaire général de l'organisation de l'unité syndicale africaine auprès du président Bourguiba, qui n'aurait pas eu lieu. Le numéro incriminé avait pourtant été mis en vente normalement.

Paraissant depuis le 6 janvier, *le Phare* se présentait comme un journal indépendant de tout courant politique. Il accordait, cependant, depuis quelque temps une place de plus en plus large à la crise syndicale, ne cachant pas sa sympathie pour l'ancienne direction de l'U.G.T.T. Il avait eu des difficultés voici un mois, lorsque l'imprimerie, appartenant à la centrale ouvrière, avait refusé de poursuivre sa fabrication. Depuis, sa pagination avait dû être réduite, ainsi que son tirage qui, selon la rédaction, atteignait cinq mille exemplaires.

MICHEL DEURÉ.

AMÉRIQUES

Bolivie

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'A.F.P. POURRAIT ÊTRE EXPULSÉ

M. Albert Brun, envoyé spécial de l'A.F.P. en Bolivie, arrêté lundi par des services de renseignements de l'armée, « *sera ignominieusement expulsé du pays dans les prochaines heures* », a annoncé un communiqué du ministère de l'intérieur bolivien publié à La Paz le mardi 26 août. Mais, jusqu'à présent, toutes les démarches effectuées par l'ambassade de France à La Paz pour obtenir la libération de M. Albert Brun ont été infructueuses.

Après avoir dénoncé « *la conduite insolite de certains correspondants de la presse étrangère qui poursuivent leur campagne impie de dénigrement de la Bolivie avec de grossières calomnies* », le communiqué expose les motifs de l'arrestation de M. Brun, qui est directeur régional de l'A.F.P. à Lima et couvrait à La Paz les événements depuis le coup d'Etat du 17 juillet. Selon ce communiqué, M. Brun a été arrêté parce que, à la suite de l'arrestation, le 20 août, de M. Jorge Siles Salinas (frère de M. Hernan Siles Suazo, ex-président et vainqueur des dernières élections), « *il a commis un flagrant mensonge en affirmant que ce citoyen bolivien avait été torturé, physiquement outragé et humilié par ceux qui l'avaient arrêté* ».

A Paris, la direction de l'A.F.P. précise que la dépêche envoyée le 21 août de La Paz et informant de la détention de M. Jorge Siles ne mentionnait à aucun moment que celui-ci avait été torturé, outragé ou humilié. Elle se limitait à annoncer qu'il avait été arrêté pour quelques heures, et, citant des sources proches de sa famille, qu'il avait subi « *un violent passage à tabac* » *(una fuerte golpiza)*.

● *Le parti communiste* organisera, jeudi 28 août, à 18 h. 30, devant l'ambassade de Bolivie à Paris, une manifestation de solidarité avec le peuple bolivien, à la suite du coup d'état militaire du 17 juillet. La C.G.T. précise dans un communiqué qu'elle participera à cette manifestation, qui aura lieu

Colombie

L'ARMÉE A DÉCLENCHÉ UNE OFFENSIVE CONTRE DES GROUPES DE GUÉRILLA

Bogota *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'armée colombienne est engagée, depuis une semaine, dans une vaste opération contre des groupes de guerilla dans le sud-est du pays, a-t-on appris le mardi 26 août dans les milieux officiels de Bogota. Au moins cinq mille soldats soutenus par l'aviation ont investi de larges secteurs des départements de Tolima, de Huila et du Meta, dans la région amazonienne où des éléments des Forces armées révolutionnaires, proches du parti communiste, s'étaient retranchés. On signale une cinquantaine de morts des deux côtés depuis le début des opérations.

C'est la première offensive d'envergure des militaires depuis plusieurs années pour contrer l'action des groupes de guérilla dans cette région peu habitée de la Colombie.

Le Monde

société

L'ARRESTATION D'UN « BOSS » DE LA NOUVELLE MAFIA

Une partie de l'héroïne destinée aux États-Unis est raffinée en Sicile

De notre correspondant

Rome. — Une vaste opération antidrogue, menée dans la région de Palerme, en Sicile, par des carabiniers, des policiers de la Criminalpol et des fonctionnaires de la police française, a permis d'arrêter, dans la nuit du 25 août, M. Gerlando Alberti, l'un des plus fameux « boss » de la nouvelle mafia, ainsi que huit autres personnes, dont trois Français, MM. Jean-Claude Champion, Jean-Claude Ranem et André Bousjet.

Ce coup de filet a permis de découvrir, à 30 kilomètres à l'est de Palerme, à San-Onofrio-di-Trabia, une « raffinerie » de drogue. Elle était installée dans les sous-sols d'un chantier de construction, afin que la très forte consommation d'électricité nécessaire à la transformation de la morphine base en héroïne n'attire pas l'attention des pouvoirs publics. Un dépôt de produits chimiques, destinées à ces opérations, et un stock de drogue brut ont été saisis à l'ouest de Palerme, non loin de l'aéroport de la capitale sicilienne.

M. Gerlando Alberti, cinquante-trois ans, considéré comme l'un des *lieutenants de M. Luciano* Liggio, le « boss » de la nouvelle mafia, qui a supplanté, au début des années 60, la vieille mafia agraire, avait profité, le 10 octobre 1977, d'un transfert à Naples pour disparaître de son lieu d'assignation à résidence forcée à l'île Asinara. Il serait impliqué dans la plupart des règlements de comptes de la nouvelle mafia, qui ont ensanglanté la Sicile ces dix dernières années, et particulièrement dans l'assassinat du chef procureur de Palerme, M. Pietro Scaglione, assassiné en 1971. Il avait été toujours absous pour insuffisance de preuves.

Son arrestation, en même temps que celle de M. Bousjet, un « chimiste » réputé du milieu marseillais, selon la police italienne, confirme le rôle que joue désormais la mafia sicilienne, en liaison avec la mafia italo-américaine, dans le trafic international de la drogue à destination des Etats-Unis.

Selon un rapport de la Drug Enforcement Agency américaine, communiqué l'an dernier à la magistrature sicilienne, plus du tiers de l'héroïne à destination des Etats-Unis serait raffinée en Sicile, à partir de morphine base en provenance du Moyen-Orient. Cette production annuelle d'une vingtaine de tonnes d'héroïne, au prix moyen du marché, rapportterait plus de 10 milliards de centimes. La filière sicilienne aurait donc désormais remplacé la filière française qui passait par Marseille.

Jusqu'ici, l'héroïne avait été saisie déjà « raffinée » au départ de Palerme. Mais les enquêteurs, et notamment le chef de la brigade mobile de la capitale sicilienne, M. Boris Giulano, assassiné le 21 juillet 1979, étaient convaincus que l'héroïne était produite dans l'île. Les analyses des prises montraient à chaque fois qu'il s'agissait d'héroïne « fraîche ». Son enquête visait aussi à découvrir les mécanismes financiers grâce auxquels l' « argent sale », les « hot dollars » du trafic de la drogue, était lavé et transformé en « lires propres » dans des adjudications de travaux publics, des trafics financiers ou des comptes en banque ouverts sous des prête-noms, puis réinvesti dans des activités irréprochables.

Un vaste coup de filet

Le capitaine des carabiniers, M. Emmanuelle Basile, qui avait repris le dossier, a, lui aussi, été abattu à Palerme le 3 mai dernier. Le chef procureur de Palerme, M. Gaetano Costa (assassiné à Palerme le 6 août dernier), avait alors ordonné un vaste coup de filet parmi les familles mafieuses, arrêtant soixante-dix-sept personnes, dont M. Nino Spatola, le troisième des frères de cette famille de promoteurs immobiliers liée au clan italo-américain des « gambino », et déjà impliqué dans le faux enlèvement de M. Michele Sindona, condamné à New-York à vingt-huit ans de prison (*le Monde* daté 15-16 juin).

Avec ces quatre enquêtes parallèles qu'il supervisait, le chef procureur de Palerme pensait pouvoir expliquer la fortune soudaine de certains suspects et y trouver la preuve du recyclage de l'argent de la drogue. Il aurait même demandé, peu avant son assassinat, une enquête à la Banque d'Italie pour lever le secret sur certains comptes bancaires et arriver à individualiser les véritables, et « insoupçonnables », bénéficiaires du pactole de l'héroïne. Une enquête financière rendue d'autant plus nécessaire que, en cinq ans, le nombre d'ouvertures de succursales de petites banques locales a augmenté en Sicile de 500 %. M. Giovanni Falcone, l'un des magistrats instructeurs de Palerme chargés du dossier, constatait que, en Sicile occidentale, une ville comme Trapani — soixante-dix mille habitants — était la seconde ville italienne pour les dépôts bancaires, après Milan.

Intérim.

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1981 dépasserait 104 milliards de francs

Le ministère de la défense met la dernière main à un projet de budget militaire de la France pour 1981 qui, selon des évaluations en cours de discussions entre les différentes administrations concernées, pourrait s'élever à plus de 104 milliards de francs, pensions non comprises (1).

C'est la première fois, si ces premières estimations sont retenues après les arbitrages gouvernementaux, que le budget de la défense dépassera la centaine de milliards de francs, pour représenter 3,80 % de ce qu'il est convenu d'appeler le produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.).

Par rapport aux dépenses militaires approuvées par le Parlement pour 1980, soit un total de 88 600 millions d efrancs, l'augmentation est sensible, de l'ordre de 18 %. Les dépenses publiques prévues pour 1981 étant de 610 milliards de francs, les crédits de la défense devraient représenter environ 17 % du montant total du budget de l'Etat. Le chef de l'Etat a demandé à la plupart des ministères de resserrer leurs demandes de crédits à l'exception de la défense nationale, de la police et de la recherche scientifique.

Mais c'est en regard des objectifs financiers arrêtés, dès 1976, lors de l'approbation par le Parlement de la loi de programmation militaire 1977-1982 que le « coup de pouce » ainsi donné à la défense est le plus sensible.

En effet, ce plan sexennal d'équipement militaire, adopté par l'Assemblée nationale en mai 1976, prévoyait en francs courants, pour 1981, un budget total de la défense équivalent à 99 990 millions de francs. Si, en fin de compte, le gouvernement retient la somme de 104,5 milliards de francs pour 1981 comme tout le donne à penser actuellement, la défense nationale recevra en réalité un supplément de crédits de 4,6 % par rapport aux prévisions. En pleine année d'élections présidentielles, l'orientation voulue par M. Giscard d'Estaing en faveur des armées ne manquera pas de susciter quelques réactions.

On remarquera, toutefois, que le budget de la défense, en dépit de sa croissance régulière, n'atteindra probablement pas en 1982 les 20 % du budget de l'Etat comme la loi de programmation militaire le prescrit.

Il est vrai que le gouvernement, en 1976, avait pris soin de préciser que cet objectif devrait être respecté à conditions égales et à structures budgétaires identiques durant les six années de 1977 à 1982, et que, depuis, les circonstances ont évolué ainsi que les modalités de la conception même du budget de l'Etat.

De même, le ministère de la défense pourrait avoir des difficultés à appliquer en 1981 la ventilation de ses crédits telle qu'elle est ordonnée par la loi de programmation militaire. Il était prévu, en effet, de consacrer 54 % du budget aux dépenses de fonctionnement et 46 % aux dépenses d'équipement classique ou nucléaire. Il semble, à l'heure actuelle, que les experts du ministère de la défense rencontrent des obstacles pour maîtriser les dépenses de fonctionnement qui, en 1981, pourraient dépasser 54,3 % de l'ensemble des crédits militaires.

Priorité à l'équipement

L'an prochain, les dépenses de fonctionnement (ce que les spécialistes appellent le titre III de la loi de finances) devraient s'élever à 56,7 milliards de francs et les dépenses d'équipement (titre V) à 47,7 milliards de francs.

Exprimées en crédits de paiement, ces dépenses d'équipement, pour la mise au point et l'achat des matériels classiques et nucléaires, marquent néanmoins une augmentation moyenne de 19,68 %. Exprimées en autorisations de programme, qui sont des engagements d'investissements pour la conception — étalée sur plusieurs années — des matériels de la prochaine génération, ces mêmes dépenses d'équipement, soit 64,3 milliards de francs en 1981, représentent une hausse supérieure à 22 % par rapport aux autorisations de 1980.

A quelques nuances près, la priorité est donc donnée au budget d'équipement, qui augmente plus vite que les dépenses, dites ordinaires, de fonctionnement (+ 16 %). L'armement nucléaire, stratégique et tactique devrait représenter le tiers de ces crédits d'équipement.

Avant la fin de cette année, un conseil de défense sera consacré au choix du mode de transport — probablement un semi-remorque à roues — du missile sol-sol balistique SX, destiné à compléter la force nationale de dissuasion, et à la détermination du nombre total des sous-marins nucléaires — vraisemblablement une dizaine d'unités —, qui composeront la force océanique stratégique. Un débat à l'Assemblée nationale, distinct des discussions budgétaires de la session d'automne, permettra au gouvernement d'exposer les grandes lignes de sa politique de défense.

JACQUES ISNARD.

(1) Avec les pensions, le budget proposé pour 1981 est de 120 milliards de francs.

LA C.G.T. DÉNONCE LE PROJET DE FABRICATION D'UN CHAR FRANCO-ALLEMAND

La fédération C.G.T. des travailleurs de l'Etat estime que le gouvernement *« doit abandonner immédiatement »* le projet de fabrication d'un char franco-allemand dont la réalisation se ferait sous la maîtrise d'œuvre des industriels ouest-allemands, au risque, selon elle, de menacer l'indépendance de la France et le statut des ouvriers des arsenaux. Compte tenu de la *« gravité de cette situation »*, la C.G.T. a annoncé, mardi 26 août à Paris, qu'elle adresserait une lettre au chef de l'Etat et au ministre de la défense.

Se fondant sur une *« Lettre d'économie militaire »*, publiée chaque semaine à Bonn, la C.G.T. considère que le ministère ouest-allemand de la défense *« persiste pour avoir un entrepreneur général commun de droit allemand »*. *« Pour la première fois,* en conclut la C.G.T., *le gouvernement allemand veut dicter ses conditions dans un programme commun franco-allemand. »*

C'est en février dernier, lors d'une rencontre à Paris entre MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qu'a été signé un accord de principe sur la fabrication en commun de 4 000 chars de combat. Un comité directeur, chargé de la conduite du programme, aura son siège à Paris et un groupe de coordination, pour suivre l'exécution du projet, sera institué à Hambourg. Deux maîtres d'œuvre nationaux ont été prévus : le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) pour la France, avec son usine de Roanne, et la société Mak-Kraus-Maffei-sondertechnik (M.K.S.) pour l'Allemagne fédérale.

SCIENCES

Spécialiste de l'aéronautique

L'ACADÉMICIEN SOVIÉTIQUE BORIS PETROV EST MORT

L'académicien Boris Petrov, l'un des responsables des programmes spatiaux soviétiques, est décédé samedi 23 août des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-sept ans.

[Né le 11 mars 1913 à Smolensk, Boris Nicolaevich Petrov était un spécialiste de la théorie de la régulation et de la gestion automatique. Après avoir été diplômé de la faculté d'électromécanique de l'Institut énergétique de Moscou (1939), docteur ès sciences (1945), puis professeur (1948), il fut élu correspondant de l'Académie des sciences d'Union soviétique (1953), dont il sera, sept ans plus tard, membre à part entière.

Dans le petit monde de l'astronautique, chacun connaissait la silhouette sèche du vice-président de l'Académie des sciences. Bien souvent, ce fut lui qui conduisait, en compagnie de Leonid Sedov, la délégation soviétique dans les grandes manifestations spatiales à l'étranger pour commenter, à cette occasion, le programme spatial de son pays. Boris Petrov était également bien connu des Français, car, en tant que président d'Intercosmos, organisme chargé de gérer la coopération spatiale entre l'Union soviétique et d'autres pays, il contribua largement à la mise en place de programmes scientifiques franco-soviétiques dans de nombreux domaines : astronomie, ballon dans l'atmosphère de Vénus, biologie et métallurgie spatiale, etc. Récemment encore, il avait largement œuvré en faveur de l'envoi dans l'espace d'un cosmonaute français à bord d'un vaisseau soviétique et avait, l'an dernier, précisé à Ajaccio, en compagnie de M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, les détails de cette nouvelle mission franco-soviétique.]

FAITS DIVERS

● *Des drapeaux tricolores* apposés sur le monument de la résistance de Bourgoin-Jallieu (Isère), ont été jetés à terre dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 août, quelques heures après la *cérémonie marquant l'anniversaire* de la libération de la ville. Les gerbes déposées à l'occasion de la manifestation commémorative ont été détruites. Deux autres profanations semblables avaient déjà eu lieu le 15 juin dernier et la veille du 14 juillet.

● *Accident d'avion en Indonésie : trente et un morts.* Un avion Vickers Viscount, de la compagnie privée indonésienne Bouraq, s'est écrasé, le mardi 26 août, à proximité de Djakarta en Indonésie au moment où il tentait un atterrissage de fortune. Les vingt-cinq passagers et les six membres d'équipage ont trouvé la mort dans cet accident. L'avion reliait Djakarta à Bornéo et à Célèbes. — *(A.F.P.)*

● *Un agent financier d'Amboise* (Indre-et-Loire), M. Julien Meunier, âgé de soixante-dix-huit ans, a été inculpé, jeudi 21 août, par M. Jacques Girod, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Tours, pour faux et usage de faux, abus de confiance, banqueroute et exercice illégal de la profession de banquier. Une vérification effectuée par la Banque de France a fait apparaître un « trou » de 30 à 40 millions de francs. M. Meunier a été laissé en liberté.

JUSTICE

LA CHANCELLERIE A OUVERT UNE ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE MIS ET THIENNOT

En réponse à une question écrite de M. Robert Ballanger, député (P.C.) de Seine-Saint-Denis, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale à propos de MM. Raymond Mis et Gabriel Thiennot, condamnés en 1950 à quinze ans de travaux forcés pour un crime qu'ils ont toujours nié (*le Monde* du 8 juillet), le garde des sceaux indique dans le *Journal officiel* du 26 août, qu'il a été récemment saisi de la demande de révision du procès des deux jeunes gens.

« *Les requérants*, ajoute le ministre, *allèguent que, depuis la condamnation prononcée le 5 juillet 1950 par la cour d'assises de la Gironde, il a été découvert un fait nouveau de nature à établir l'innocence de ces deux condamnés. Conformément aux dispositions des articles 622 et 623 du code de procédure pénale, il est actuellement procédé à des recherches et vérifications destinées à éclairer le garde des sceaux sur le bien-fondé de cette demande.* »

PRESSE

● *Le « Times »*, où se poursuit la grève des journalistes (*le Monde* du 23 août), n'a toujours pas paru ce mercredi 27 août. Les négociations qui se sont déroulées mardi soir à Londres entre représentants de la direction et de la rédaction en grève du *Times* se sont achevées cependant sur une note optimiste.

CARNET

Décès

— Nancy.
Mme Roger Chaste et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger CHASTE,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
survenu le 24 août 1980, à l'âge de soixante-huit ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 27 août 1980, à 15 h. 15, en la basilique du Sacré-Cœur, à Nancy.
3, clos de Medreville,
Boulevard Charlemagne,
54000 Nancy.

— M. Albert Crehange,
M. et Mme Michel Crehange et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Crehange et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Crehange et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert CREHANGE,
née Pauline Rambach,
survenu le 23 août 1980, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu à Nancy, le 26 août 1980.
34, boulevard Albert-Ier,
54000 Nancy.
8, rue Georges-Ducrocq,
57070 Metz.
51, rue de Laxou (E. 8),
54000 Nancy.
4, rue de la Liberté,
54490 Piennes.

— Saint-Chamond, Paris.
Mme Antranick Donabedian,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Donabedian et alliés,
font part du décès de
M. Antranick DONABEDIAN,
Ses funérailles religieuses ont eu lieu le 23 août 1980, à Saint-Chamond (Loire).
15, rue Portefoin,
75003 Paris.

— Nous apprenons la mort du docteur
Annie FERREY-MARTIN,
survenue le 23 août 1980, à La Tour-du-Pin (Isère).

[Membre de plusieurs groupements militants qui demandaient la libéralisation de l'interruption de grossesse et de la contraception, le docteur Ferrey-Martin avait notamment, en mai 1973, pratiqué des avortements — à l'époque illégaux — sur des femmes dont elle jugeait la situation personnelle particulièrement défavorable. Pour cette raison, elle avait été inculpée le 8 mai 1973, à Grenoble, ce qui avait suscité une vive émotion. La loi votée en 1975 devait faire tomber les actions en justice intentées contre elle.
Plus récemment (« le Monde » du 18 janvier 1979), le docteur Ferrey-Martin avait pris la défense d'ouvrières de la société de lingerie féminine Playtex, qui possède notamment une usine à La Tour-du-Pin. La directrice du magazine féminin de la C.G.T. « Antoinette » avait, en effet, été poursuivie en diffamation pour avoir dénoncé dans son journal les conditions de travail de ces ouvrières.]

— Mme Simon Grinbaum,
M. et Mme Georges Lendower,
M. et Mme Olivier Lendower et leur fils,
Mlle Muriel Lendower,
Mme Denise Grinbaum et ses enfants,
Les familles Grinbaum, Dubail, Vager et Nastat,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Simon GRINBAUM,
survenu le 23 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 26 août 1980, dans l'intimité.

— Nous apprenons avec peine le décès de
Georges GUIARDIERE
ancien collaborateur
du « Monde »,
survenu le 24 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu le 26 août 1980, en l'église de Cigné (Mayenne).

[Né le 11 août 1915, Georges Guiardière a appartenu aux services administratifs du « Monde » de 1964 à 1977.
« Le Monde » présente à sa famille ses sincères condoléances.]

— Le Havre, Cagnes-sur-Mer.
Catherine Heckenauer, sa fille, a la douleur de faire part du décès accidentel de son père,
M. André HECKENAUER,
survenu à Nantes, le 23 août 1980.
L'inhumation aura lieu ce jour, mercredi 27 août 1980, à 16 h. 30, au cimetière Nord du Havre.
24, avenue de la Résistance,
76600 Le Havre.
38, boulevard Maréchal-Juin,
06800 Cagnes-sur-Mer.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Lucien HERR,
survenu à Thonon, le 22 août 1980, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.
Les obsèques auront lieu à Grosrouvre (Yvelines), le vendredi 29 août 1980, à 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis LALANDE,
survenu le 21 août 1980.
De la part des :
Docteurs Claire et Paul Vésin,
Marc et Catherine,
Marianne et Jacques Debouzy,
Olivier et Jean-Luc,
Françoise et Jean Herry,
Anne et Isabelle.

— La Schola Cantorum a la grande tristesse de faire part du décès de
Mme Marguerite MONSY-FRANZ
de l'Opéra,
professeur honoraire
du Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
professeur
à la Schola Cantorum,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 août 1980, à Paris.
Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, sa paroisse.

— Les Houches, Sainte-Adresse, Saint-Germain, Paris, Beauvais.
M. et Mme Jacques Betrancourt, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel André et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Oudotte et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Samson et leurs enfants,
Mlle Berthe Pellat,
M. et Mme Victor Charles, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jacques Chiron et leurs enfants,
M. et Mme Roger Chiron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Oudotte et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston OUDOTTE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des ponts et chaussées,
ingénieur général honoraire
de la S.N.C.F.,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Chamonix (Mont-Blanc), le 24 août 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 août 1980, à 11 heures, en l'église des Houches (Haute-Savoie), sa paroisse d'été, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Chambéry.
Une messe sera célébrée ultérieurement en la paroisse Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.
Ils rappellent à votre souvenir son épouse,
Mme Gaston OUDOTTE,
née Marcelle Chiron,
décédée à Paris, le 30 décembre 1978.
« Le Fouilly »,
74310 Les Houches.
44, boulevard Dufayel,
76310 Sainte-Adresse.
14, rue Lamartine,
78100 Saint-Germain.
132, avenue de Wagram,
75017 Paris.
103, rue de la Mie-au-Roy,
60000 Beauvais.

— La direction des Musées de France a le regret de faire part du décès de
M. André PARROT,
membre de l'Institut,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand-croix
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur général honoraire
des Musées de France,
directeur honoraire
du musée du Louvre,
président
du comité de direction
de l'Association française
pour la
sauvegarde du site Mari.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Germaine PAUL FORT,
survenu le 23 août 1980.
Les obsèques auront lieu le 28 août 1980, à 10 h. 45, en l'église de Montlhéry (Essonne).

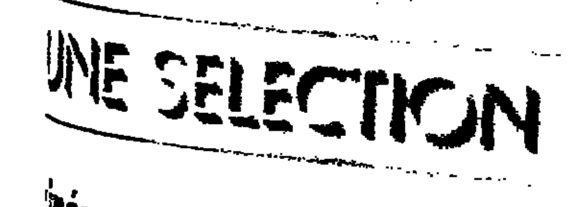
— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Hélène RENARD-FUCHS,
veuve Bonnat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
médaille d'argent
de la Société d'encouragement au bien,
médaille d'or
des Arts, Sciences et Lettres,
grande médaille d'Alphonse-Daudet,
prix de l'Académie de Versailles
pour l'ensemble de son œuvre,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,
survenu le 19 août 1980, à Paris.
L'inhumation a eu lieu à Bourges (Cher).
De la part de :
Mme Gérard André Renard,
Françoise et Brigitte Renard, ses petites-filles,
Bruno et Olivier Martin, ses arrière-petits-fils,
M. et Mme Raymond Desfarges et leurs enfants,
Et de toute la famille.

— M. Albert Schmidt, son époux,
M. et Mme Pierre Schmidt et leur fils Johan,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Sammuel Salzschtain, ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Claude Salzschtain et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Speckart et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
M. Jean-Baptiste Millecamp, son oncle,
Mme veuve Marc Herren, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Lefebvre et leurs enfants,
ses cousins et cousines,
Les familles Viennot, Lemière, Briens, Thebault,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert SCHMIDT,
née Louise Salzschtain.
Les obsèques auront lieu le jeudi 28 août 1980, à 16 h. 15, *en l'église* de Congis-sur-Thérouanne.
10, rue du Square-Carpeaux,
75018 Paris.
77440 Thérouanne.

— M. et Mme Sacha Krejtman,
M. et Mme Charles Krejtman,
M. et Mme Michel Krejtman, leurs enfants Valérie et Nicolas,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Charles TCHERTOFF,
née Sophie Goldin.
Ses obsèques ont eu lieu à Grenoble, le vendredi 22 août 1980.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
RECHERCHE
2 JEUNES FRANÇAISES.
Isabelle CHABENAT (dite Betty), 16 ans 1/2 - 1,65 m - chev. châtains, yeux bleus.
Nicole LADEVEZE, 15 ans - 1,56 m. chev. châtains,
disparues le 22 août à Guarda (Portugal).
Prévenir M. ou Mme CHABENAT, 123, av. de la République, Montrouge. Tél. : 654-19-94, ou le consulat de France ou la police du pays.





هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Rencontre avec Édouard Niermans pour son film «Anthracite»

L'enfance d'un chef

JE n'étais pas destiné à faire du cinéma, *dit Edouard Niermans.* Je viens d'une famille bourgeoise qui prévoyait pour moi une carrière commerciale. J'ai donc fait une école de commerce, puis j'ai rompu avec tout, et j'ai commencé à vivre de façon marginale. J'ai rencontré des gens qui travaillaient dans le cinéma ou au théâtre. J'ai été assistant de Garrel, de Bourseiller. J'ai été comédien. En 1967, avec une caméra qui traînait et des chutes de pellicule qu'on volait dans les tiroirs de la télévision, j'ai réalisé un court métrage qui avait un titre très prétentieux, *la Mémoire foudroyée,* et qui est passé au Festival d'Hyères. Je pense que je n'aimerais pas le revoir : c'était un film très adolescent, très symboliste, dans lequel le discours formel n'était pas bien maîtrisé.

Puis j'ai eu une grande période de vadrouille, une vie d'adolescent prolongé. Je me suis baladé à pied, sac au dos, sans un rond. J'ai traversé l'Afrique, le Canada, les Etats-Unis. J'ai fait tout ce qui me passait sous la main et qui permettait de vivre sans attaches : guide de pêche au saumon en Islande, professeur de deltaplane, journaliste, coursier, serveur. En revenant, en 1976, j'ai réalisé un deuxième court métrage, *la Syncope,* qui a été sélectionné pour Cannes : je voulais parler de ces fêtes de famille où il n'y a pas de véritable amour ni de véritable chaleur, où il n'y en a que la démonstration. Le fils de la famille venait avec sa petite amie à un repas d'anniversaire, et tout s'échangeait à travers ce personnage féminin, l'agressivité, la rancœur, le désarroi, elle était prise à partie par les différents membres de la famille, et elle finissait par avoir une syncope... Entre 1976 et *Anthracite,* il s'est passé du temps. Je pensais que j'aurais du mal à survivre à l'échec, alors j'avançais à petits pas.

*— Comment est venue l'idée d'*Anthracite *?*

— A l'âge de neuf ans, mes parents m'ont mis dans un collège de jésuites, à Saint-François-de-Sales, à Evreux. J'y ai passé six ans de ma vie. Je voyais mes parents une fois par mois quand je n'avais pas trop chahuté. Le collège était un peu ma famille : tous mes réflexes sociaux, culturels et religieux se sont déclenchés là-bas, et j'avais envie d'y réfléchir. Je me suis rendu compte que j'étais quelqu'un qui vivait mal la vie solitaire, qui avait besoin de vivre en groupe et qui avait tout plein de petits défauts égotistes qui remontaient à la période où je planquais mon chocolat. J'avais envie de parler de cette partie-là de ma vie.

L'occasion s'est présentée le jour où j'ai pris connaissance d'un prix de 15 000 francs décerné par le Centre national du cinéma pour aider les gens à travailler sur un scénario à partir d'un synopsis de huit pages. Le premier synopsis racontait déjà la nécessité de trahir le discours de l'amour pour rejoindre la vie communautaire, mais il était davantage centré sur l'enfant : il y avait une amitié plus profonde, un vrai rapport entre le pion et lui qui rendait la trahison finale encore plus forte. Dans le film, cette relation spirituelle gêne l'enfant dès le départ, il la refuse.

Souvenirs-écrans

— Comment l'écriture du scénario a-t-elle modifié la réalité de votre propre histoire ?

— C'est assez confus : comme en analyse il y a des sortes de souvenirs-écrans qui s'interposent entre ce qui s'est passé réellement et le souvenir qu'on en garde. Pour la scène de la punition corporelle, par exemple, je me souviens très bien d'élèves qui arrivaient dans le préau en montrant leurs coups de règle et leurs coups de fouet. Mais on m'a dit que ces pratiques n'existaient plus depuis longtemps au moment où moi j'étais au collège. Quand j'écrivais le scénario, je n'arrivais pas à savoir si les élèves avaient douze ou quinze ans, c'était bizarrement flou. Au départ, je voulais tourner le film avec des enfants plus jeunes, mais il existe un organisme de censure, Défense de l'enfance, qui a trouvé le scénario extrêmement violent et qui m'a interdit de tourner la scène finale avec des enfants de moins de quinze ans. Cette opération qui n'était pas volontaire a apporté au film peut-être plus de cruauté.

— La scène finale paraît effectivement très dure : cette espèce de lynchage accrédité par l'institution, qui célèbre aussi l'entrée dans la norme de l'individu réfractaire...

— Ne sont autorisés à survivre dans cette institution que ceux qui s'adaptent aux normes. La survie passe nécessairement par la trahison, mais c'est une adaptation terriblement coûteuse dont on porte les cicatrices toute sa vie.

— Mais, au collège, étiez-vous Gervais, l'exclu qui serre les poings sans répliquer aux persiflages, ou Fouquet, le romantique en écharpe qui monte sur les toits pour cracher à la barbe du collège son fiel maldororien ?

— J'étais un peu Fouquet et un peu Gervais : j'avais sûrement un désir d'absolu et d'exigence, mais je le vivais sans grande révolte à l'intérieur de l'institution. Je n'osais pas prendre les risques de la révolte. La dernière année, j'ai fini par faire le mur. Il y avait un bal dans une maison des jeunes à Evreux, j'ai embrassé une fille pour la première fois, puis je suis rentré au collège. J'avais réussi mon expédition, mais j'ai senti le besoin de le faire savoir par l'intermédiaire d'un pion. J'ai été convoqué par les pères, et ils m'ont presque félicité, comme si j'avais franchi un passage initiatique. Les jésuites avaient la perversité de pousser à la révolte : c'était un signe de qualité. Ils mettaient en marche une répression intense de tout ce qui était hors de la règle, et en même temps rien n'était pis pour eux que la médiocrité.

— On pourrait vous reprocher comme un anachronisme la culotte de golf de Gervais et l'écharpe de Fouquet.

— Le film a été tourné en cinq semaines, avec des budgets décors et costumes très peu importants. Tous les costumes proviennent des puces de Saint-Ouen. Le décorateur, Didier Handepin, s'est fait prêter des vieilles bouteilles d'encre chez Waterman et des vieilles boîtes de biscuits chez Lu. Le souvenir fonctionnait sur des choses inattendues, sur des objets très précis : par exemple les plumes Sergent-Major, on ne les voit pas à l'écran, parce qu'elles se perdent dans des plans larges et généraux, mais j'y tenais absolument. Le corbeau ne pouvait pas être une pie, et, pour la scène de la pêche aux écrevisses, il fallait que l'appât soit une tête de mouton : malheureusement on ne voit plus à l'écran, dans le filet, qu'une masse blanche indistincte. Quand on fait un film, on y accroche énormément de désirs, de façon plutôt maladroite et inconsciente.

— Vous avez pris, pour jouer les rôles des cuisiniers et des serveurs du collège, des débiles, des vieillards aux visages extraordinaires...

— Nous avons tourné à Rodez, dans l'Aveyron, dans deux collèges différents : à Saint-Pierre, certains des grands couloirs, le dortoir, la scène de la gymnastique, l'appel des cars, et, à Saint-Joseph, la salle d'étude, le musée, le théâtre. Je trouvais très important de montrer à l'intérieur du film le prolétariat du collège, car il représente vraiment la lie de l'humanité ; on le ramasse généralement dans des hospices et les cures de désintoxication. Les acteurs non professionnels apportent une vérité immédiate.

— L'affiche de votre film montre, sur un cahier quadrillé, le visage du pion maculé de taches d'encre violette, elle est très répulsive...

— Pour la sortie d'un film, on est pris entre deux discours contradictoires, entre ses désirs profonds et le désir d'attirer du monde dans les salles. On est entouré de gens qui ont un autre discours, mais qu'il faut prendre en considération. J'ai déjà imposé le titre ; personne n'en voulait, sous le prétexte que c'est un titre casse-gueule, démobilisateur et gris. Mais j'y tiens beaucoup : au collège, nous lisions une bande dessinée qui s'appelait *Anthracite et Chlorophylle,* qui racontait une guerre entre des rats et des souris ; l'anthracite évoque la couleur des soutanes, ni noires ni blanches, comme les personnages du film ; enfin, je trouve que c'est un surnom formidable pour le Père Godard, car l'anthracite est une pierre extrêmement froide, mais capable de toutes les brûlures...

Pour l'affiche, il fallait éviter le piège vers lequel tout le monde me poussait, c'est-à-dire de donner l'image d'un film de potaches.

— Certaines personnes ont reproché au film son classicisme...

— Trop classique, je ne comprends pas ce que ça veut dire. Il y a deux types de mises en scène : celle qui se voit, celle qui veut se voir ou prétend être vue. Je suis partisan d'une mise en scène qui ne se voit pas. Dans un film, je suis gêné dès que je m'aperçois que la caméra se déplace. Faire bouger une caméra, c'est vraiment une question de morale, Godard l'a dit et c'est devenu un cliché, mais c'est vrai que pour chaque plan on choisit un univers de signes. Quand je filme la confrontation entre le père supérieur et Anthracite, je prends Anthracite en plongée et Cremer en contre-plongée pour accentuer la relation d'autorité. J'ai filmé les personnages de très loin, j'ai accordé beaucoup d'importance à l'espace : montrer architecturalement à l'image ce qu'était le collège, filmer les grilles, l'épaisseur des murs, la longueur des couloirs, c'était exprimer beaucoup de choses sur l'institution.

Dans le cinéma dit moderne, pour faire fonctionner un type d'émotion qui est vraiment de la poudre aux yeux, on filme d'abord un lieu en plan général, puis les personnes qui s'y trouvent en gros plans. J'ai trouvé ma bonne distance : j'aurais trouvé complètement obscène de filmer Firmin, le débile, de plus près. C'était ma distance par rapport aux acteurs et au sujet, je ne pouvais pas m'en rapprocher plus. Cela dit, une partie de l'émotion aurait pu être utilisée plus efficacement par rapport aux spectateurs : si on reprend ce film au laboratoire et si on le recadre au plus près des visages, on récupère beaucoup de choses...

La peur de l'abandon

— Quand on parle de vous, on dit toujours : Niermans, tu sais l'âge qu'il a ? Vingt-cinq ? Eh bien, non, figure-toi qu'il en a plus de trente-cinq...

— C'est vrai que je ne vis pas en adulte, intégré. Je ne suis pas marié, je n'ai pas d'enfant. Je vis comme en camping, chez des copains. Pour pouvoir m'occuper du film, c'est la première fois que je loue un studio. Je trouve l'univers des adultes qui se battent pour le pouvoir tellement dégueulasse que je n'ai pas envie d'entrer dedans. Mais c'est aussi trop facile de s'installer dans l'idée qu'on est formidable et de ne pas prendre le risque d'assumer l'échec. Les gens qui font des premiers films aiment bien donner l'image de vainqueurs, de conquérants. Moi je n'ai pas cette grande destinée cinématographique qui comporte un effort permanent. Il faut que les choses prennent leur propre nécessité. Je ne prenais plus de plaisir à ne rien faire, ça ne suffisait plus à barrer l'angoisse. Je devais passer à un autre type d'activité. Quand j'ai traversé le désert en camion, j'avais un sentiment formidable d'exister, mais je pense que je prends un risque bien plus grand en faisant un film. Quand on n'a rien fait jusqu'à trente-cinq ans, on a vraiment peur de la façon dont on va être reçu ou compris.

— Quel serait votre deuxième film ?

— Je sais autour de quel sujet j'ai envie de travailler : le rapport amoureux de l'enfant avec la mère, ou de l'adulte avec la femme, la peur panique de l'abandon et la perversité qui consiste à savoir jusqu'à quel point on est aimé en poussant l'autre vers la trahison. C'est un peu le même thème qu'*Anthracite*...

— Anthracite *est dédié à une femme.*

— Oui, c'est étrange. Avant de faire le film, j'étais très amoureux d'une femme qui m'a quitté. J'ai mélangé la terreur de faire le film et la panique d'être abandonné par une femme que j'aimais vraiment. Alors je me suis dit que j'allais faire le film pour la séduire, pour qu'elle comprenne quelque chose de moi-même. J'espérais qu'elle allait venir sur le tournage. Si elle était venue, j'aurais tout largué, et je serais parti avec elle si elle me l'avait demandé. Mais elle n'est jamais venue, et elle ne me l'aurait pas demandé, j'espère.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

UNE SELECTION

cinéma

LA PETITE SIRENE DE ROGER ANDRIEUX

Une adolescente de quatorze ans, lectrice d'Andersen, croit avoir rencontré le prince charmant de la légende. Elle n'aura de cesse qu'elle l'ait soumise à son caprice. Deux excellents acteurs, Laure Alexis et Philippe Léotard, réussissent à nous faire croire à une histoire invraisemblable.

SCARFACE DE HOWARD HAWKS

Réédition du film classique de Howard Hawks. Vie — et mort — d'un gangster d'origine italienne, vue et recréée presque sur le vif, au tournant des années 20-30, quand les gangsters font la loi à Chicago. Howard Hawks y révèle un monstre sacré, Paul Muni, un peu à l'image du Marlon Brando du Parrain.

TAXI DRIVER DE MARTIN SCORSESE

La palme d'or du Festival de Cannes 1976, qui confirmait le talent de réalisateur de Mean Streets et amorçait la carrière de son scénariste, Paul Schrader.

L'Empire contre-attaque, de Irvin Kershner : la suite de la Guerre des étoiles ; **Extase,** de Gustav Machaty : érotisme 1930, la beauté extraordinaire de la jeune Hedy Lamarr ; **Je suis photogénique,** de Dino Risi : un « vitelloni » moderne s'évade par le cinéma ; **Le Christ s'est arrêté à Eboli,** de Francesco Rosi : un communiste en exil dans son propre pays, sous le fascisme ; **Pile ou Face,** de Robert Enrico : duel de super-vedettes sur toile de fond policière ; **Rosy la bourrasque,** de Mario Monicelli : les amours voltigeantes d'une catcheuse et d'un boxeur ; **le Troupeau,** de Zeki Okten : le film le plus remarqué de cet été.

théâtre

RUFUS A LA GAITE-MONTPARNASSE JEAN-PAUL FARRE AU PALAIS DES GLACES

Deux personnages tendres et gais, cruels et tristes, drôles et sérieux.

EN COMPAGNIE D'APOLLINAIRE...

Des femmes hiératiques célèbrent le culte du « guetteur mélancolique » né il y a tout juste cent ans.

...ET HAUTE SURVEILLANCE AU LUCERNAIRE

Des prisonniers dans une cellule blanche, les violences et les jouissances désespérées de Jean Genet.

Maupassant, histoires vraies, au Théâtre Essaïon : trois contes ; **la Mallouette,** à la Cour des Miracles : deux frères. Et les reprises : **le Premier,** au Théâtre de Poche : l'humour new-yorkais. **Un habit pour l'hiver,** à l'Œuvre : la poésie de Claude Rich.

musique

CZIFFRA A LA CHAISE-DIEU

A 40 kilomètres du Puy et à 80 de Saint-Etienne, la Chaise-Dieu est surtout célèbre pour son abbatiale du quatorzième siècle, qui possède un orgue historique du dix-huitième. Mais depuis 1966 Georges Cziffra, le pianiste, et Cziffra junior, le chef d'orchestre, ont décidé de s'y retrouver tous les ans pour servir la cause de la musique française. Ainsi le festival 1980 s'ouvrira-t-il le 29 août avec des organums de Perotin et la **Missa Caput** de Guillaume Dufay ; la messe du 31 août et le concert du soir seront consacrés à Marc-Antoine Charpentier et, le 1er septembre, on pourra découvrir, outre des œuvres pour orgue, une messe de Grigny. Le Philharmonia Hungarica placera ces deux concerts sous le signe de l'Espagne vue par des compositeurs français les 5 et 6 septembre (solistes : I. Gitlis et J.-P. Collard). Nullement sectaire, le festival accueillera en outre S. Richter le 30 août et l'orchestre philharmonique de Varsovie (le 3 septembre). Le concert de clôture enfin réunira le père et le fils le 7 septembre. Renseignements : tél. (71) 09-74-64.

FESTIVAL DE LA COTE BASQUE

Fidèle aux grands interprètes, le festival « Musique de septembre en côte basque » fêtera du 1er au 14 septembre son vingtième anniversaire en regardant un peu du côté des pianistes : Martha Argerich se produira en duo avec le violoncelliste Misha Maïsky (le 2 septembre à Ciboure) ; Philippe Entremont dirigera l'Orchestre de chambre de Vienne et jouera en même temps (à Saint-Jean-de-Luz le 3 et à Biarritz le 4) ; Dezsö Ranki donnera un récital à l'église de Saint-Pée-sur-Nivelle (le 5) ; Jean Fonda se joindra à Pierre Fournier et Pierre Amoyal pour une soirée en trio consacrée à Brahms et à Schubert (le 6 à Biarritz), et c'est Jeremy Menuhin qui soufflera au clavier les vingt bougies du festival à l'hôtel Chantaco de Saint-Jean-de-Luz. Parmi les autres invités, il faut citer encore l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dans un programme Berlioz (le 8 à Saint-Jean-de-Luz), le Quatuor Melos (le 9 à Ascain et le 10 à Anglet) et l'Orchestre du Capitole qui fera résonner le **Requiem** de Fauré sous les voûtes de la cathédrale Saint-Marie de Bayonne (le 13 septembre). Renseignements : (59) 24-31-80.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

L'Orchestre philharmonique du Brabant donnera deux concerts à la salle Pleyel. Le premier sera réservé à Berlioz, le 28 août, le second à Ravel, le 29 août. Récital de viole de gambe par Jordi Savall à 18 h 30 et à 20 h 30, le 1er septembre à Saint-Julien-le-Pauvre. « Abelard poète et musicien », par l'ensemble G. Dufay, le 2 septembre, à 18 h 30 et à 20 h 30, à Saint-Etienne-du-Mont (FEP, tél. 329-37-57). La pianiste Françoise Thinat consacrera une soirée à Déodat de Séverac au château de Saint-Félix-Lauragais (31540) ; renseignements : 61-83-01-61.

Rostropovitch et l'English Chamber Orchestra se retrouveront à **Menton** le 29 août. Cinq siècles de musique à l'Orangerie du château de **Sceaux,** avec un récital d'Arnaud Dumond sur le luth et la guitare le 30 août à 17 h 30 et un concert du Quatuor de flûte Arcadie, le 31 à 17 h 30 (renseignements : 660-07-79). Le troisième volet de la session internationale d'été de l'abbaye de **Royaumont** sera consacré à la musique vocale et instrumentale de Rameau. Renseignements 035-40-18. Musique française du Grand Siècle par la Grande Ecurie du roy, au château de **Chambord** le 31 août à 15 heures.

expositions

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

Avec cette exposition de quatre-vingt-dix statues et masques africains, le musée Message biblique accueille pour la première fois un art ni judaïque, ni chrétien, tout en restant fidèle à la vocation du lieu, celle de rassembler des expressions hautement spirituelles de tous les peuples : les œuvres ont été sélectionnées dans les collections nationales et étrangères pour leur pouvoir à évoquer les esprits, les génies et les dieux, et leur force plastique.

CHEMINS DE LA CREATION A ANCY-LE-FRANC

Dans l'Yonne, entre Tonnerre et Montbard, un château Renaissance et ses communs, aménagés en salles d'exposition, où, depuis une dizaine d'années, chaque été, on peut se retrouver sur des Chemins de la création, qui ne sont pas des sentiers battus. Cette fois honneur au pastel et ses fausses douceurs, en une centaine d'œuvres au moins d'artistes contemporains. Et une rétrospective Maryan, peintre à vie — il est mort en 1976 — d'un énorme jeu de massacre.

LES DESSINS D'ARTAUD AUX SABLES-D'OLONNE

Certains sont connus, d'autres pas, notamment ceux proches des dessins qui illustrent les cahiers, où les images symboliques et les textes librement associés nous mettent au plus près du monde déchiré de l'écrivain.

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école, sa descendance.

BOLTANSKI A CALAIS

Un artiste d'avant-garde de la photographie depuis dix ans. Où le cliché sert un discours sur le souvenir, l'enfance, la reconstitution d'images stéréotypées.

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

jazz

UZESTE MUSICAL

Bernard Lubat et ses amis, les 29, 30 et 31, dans un petit village de Gironde qui, trois jours par an depuis 1978, se met en fête, et mêle en un joyeux délire toutes les musiques, du bal musette au théâtre musical, de Guillaume de Machaut à Michel Portal.

Mico Nissim à la Cour des miracles : des claviers inventifs entre rock et jazz.

Humair-Jeanneau-Texier dans le RER (le 29 à 16 h 30) : un trio maître à la station Auber.

Le clown se meurt

L'APPARITION du clown a longtemps été celle de la couleur, de l'extravagance, du fantastique et de la poésie. Avec son cœur, son innocence, ses gestes gentils, ses mouvements maladroits, le clown était un peu comme un enfant inadapté. Il arrivait qu'on abusait de lui, mais si quelqu'un le frappait, il y avait pour lui de la pitié.

Comme le cirque où s'est toujours trouvé son terrain de prédilection, le clown se meurt aujourd'hui.

Les rires fous, éclatants, légers, en liberté, les tartes à la crème des comédies burlesques des années 20 l'avaient d'autant plus secoué déjà qu'après avoir adapté à l'écran le comique de la piste, les artistes sortis des studios de la Keystone avaient su faire courir leur fantaisie et leur imagination avec rigueur et efficacité, ils avaient pu développer un humour au second degré, voire une forme de burlesque de la parole qui les hissaient parfois, comme W.C. Fields, ancien jongleur de cirque, au rang de bouffon moderne.

Avec le cinéma, la télévision et la multiplication des centres d'intérêt proposés au spectateur éventuel, le cirque a perdu la plus grande partie de son public — même en Italie où les nombreux chapiteaux qui existent encore ont vu récemment le nombre de leurs représentations diminuer de plus de la moitié.

A présent, quand le clown travaille sous un chapiteau, il doit se soumettre au rythme de plus en plus difficile imposé par la crise irréversible du cirque. Celui-ci autrefois séjournait dans une ville plusieurs jours, parfois une semaine ou plus longtemps encore. Les gens de la piste pouvaient souffler, avaient le temps d'imaginer, de travailler. Tout est plus dur maintenant. On donne rarement plus d'une représentation par ville, et le clown n'a généralement pas le temps de s'installer dans le spectacle, d'offrir vraiment son univers. Pour faire rire, il devient facilement grossier, il utilise n'importe quel élément, il copie.

Lorsqu'il n'a pas d'engagement sur une piste, le clown cherche à faire de l'animation commerciale dans les supermarchés. Mais les places, comme on dit, sont chères, et certains clowns, comme Bob et Momo, ont fait de cette animation une sorte de second métier qui prête plus à la tristesse qu'au rire.

Il reste, certes, de grands clowns. Il y a Lou Jacobs : pensionnaire du cirque américain Ringling Barnum depuis près de soixante ans — il a aujourd'hui soixante-dix-sept ans, — Jacobs a créé autrefois un masque — sourcils exagérément haussés et énorme bouche dessinée — qui est devenu l'archétype du visage du clown. Il y a Charlie Rivel, octogénaire, mais toujours en activité avec son nez rouge carré, son maillot également rouge et démesurément long, ses immenses désespoirs enfantins. Rivel continue à courir à travers l'Europe, joue le gosse boudeur ou l'opulente cantatrice, tantôt en Allemagne, tantôt en Suède ou en Espagne, réaffirmant ainsi à sa façon que le clown ne peut mourir.

L'âme des enfants

Comment pourrait-il penser le contraire, lui qui a étudié toute sa vie l'âme des enfants, qui a volé leurs gestes, leurs rires, qui a pris leurs désirs, leur innocence, et qui aime raconter l'histoire du clown de Stockholm, qui recevait tous les soirs dans sa loge des fleurs que lui adressait une jeune fille. Un jour, celle-ci entre dans la roulotte au moment même où le clown quitte son maquillage. Le masque cache le visage d'un très vieux bonhomme et la jeune fille n'a plus donné signe de vie.

Lou Jacobs et Charlie Rivel sont nés clowns, ou presque. Ils ont eu et ont la grâce. Ils ont pleinement développé leur art, en faisant notamment une synthèse de diverses spécialités de la piste qu'ils ont exercées au début de leur carrière.

D'autres clowns moins âgés parviennent à poursuivre sans trop de mal leur aventure : le Suisse Rolf Knie junior, qui a renouvelé les numéros habituels du répertoire par une belle invention, par le jeu répétitif des gags ; les Chickys — autres Suisses — qui ont pris conscience de la nécessité d'une logique dans la construction d'un numéro et introduisent une réelle sensibilité aux choses de la vie ; les Français Pierre Etaix et Annie Fratellini ; Victoria Chaplin, qui laisse éclater ses états d'âme ; les clowns italiens de la tradition de la *commedia dell'arte*, enfin, dans des spectacles drôles et tendres ou la souffrance fait rire.

Mais, incontestablement, c'est dans les cirques d'Etat soviétiques que l'on trouve encore une pléiade de grands clowns. Le comique d'Oleg Popov, le plus connu d'entre eux, s'est certes considérablement émoussé. Mais son personnage de gavroche de Moscou aux yeux bleus, à la chevelure filasse et à la casquette de fantaisie reste très populaire, et ses entrées au vieux cirque de la capitale soviétique sont parfois étonnantes, soit par la forme — entouré de « girls » à la manière des Ziegfield Follies, Popov chante et danse sur la piste, — soit par le fond quand, se mettant dans le personnage d'un docteur, il diagnostique qu'Untel « *s'est tellement plié devant les chefs qu'il ne peut plus se déplier* ».

Les leçons du cinéma comique

Youri Nikouline, qui joue au naïf, est aujourd'hui un clown plus subtil, plus nuancé que Popov. En peu de gestes, Nikouline, qui pourrait être un grand acteur de cinéma, provoque le rire. Anatole Martchvsky, à peine âgé de vingt-cinq ans, élégant, léger et plein d'humour, a plutôt l'air d'un gandin aux cheveux longs, avec le pantalon à franges et le tee-shirt, que d'un clown traditionnel, mais il indique ainsi une nouvelle voie plus adaptée aux temps modernes.

Stanislav Chtchoukine et Serebriakov, qui jouaient au printemps dernier à Leningrad avant d'inaugurer, durant les Jeux olympiques, le nouveau cirque ultra-moderne de Moscou, sont deux artistes d'une invention constante qui ont parfaitement assimilé les leçons du burlesque et du cinéma comique ; ils imaginent des « reprises » étourdissantes de drôlerie, d'émotion, voire de pure poésie, comme l'instant où Chtchoukine s'envole avec des ballons au sommet du chapiteau.



★ Dessin de BONNAFFÉ.

Oleg Popov, Youri Nikouline, Stanislav Chtchoukine, Serebriakov, Anatole Martchvsky et tous leurs confrères sont passés par l'école des clowns dirigée par Marc Mestetchkine, également directeur du vieux cirque de Moscou, et ancien élève de Meyerhold. Basées sur le système de Stanislavski et de Meyerhold, les études de cette école durent trois ans. La première année, les élèves — une dizaine, sélectionnés parmi cent cinquante candidats environ — apprennent notamment le jonglage, l'acrobatie, la musique ; la deuxième année, ils étudient l'art comique, s'exercent à rire et à pleurer, à construire des sketches à partir de choses vues dans la vie, à dessiner leur propre masque de clown ; la troisième année, ils développent leur imagination, leurs inventions, et chacun se cherche un partenaire avec lequel il formera, pour longtemps si tout va bien, un couple de piste. Et bien sûr, durant la période des études, il n'y a pas un seul spectacle du vieux cirque de Moscou auquel ils ne participent : ce printemps et cet été, ils étaient les partenaires de Popov dans les multiples « entrées » que celui-ci proposait.

Les ficelles du métier

Copropriétaire avec son frère Ivo d'un petit cirque régional de deux cent cinquante places en Lombardie, Alberto Caveagna ne croit pas que l'art du clown s'enseigne dans une école. Ce qu'il sait faire et qui provoque le rire des enfants de moins en moins nombreux qui viennent le mercredi ou le samedi après-midi sous son chapiteau, il l'a appris sur le tas et dès le plus jeune âge. Peu à peu, il a trouvé ses expressions, les ficelles du métier, et il les offre au jeune public clairsemé avec un plaisir qui, malgré le masque du maquillage, se lit sur son visage et est beau à voir. Alberto Caveagna et son frère emploient toute leur famille dans le cirque. Chacun a ses responsabilités, s'occupe de la manutention ou des licences à obtenir auprès des autorités de chaque petite ville ou village, des répétitions, de la publicité ou des affiches. Trois des fils d'Alberto sont jongleurs, le quatrième joue au cow-boy, lance les couteaux et fait de l'acrobatie. Les cinq enfants — quatre garçons et une fille — d'Ivo sont équilibristes. Aucun des fils d'Alberto ou d'Ivo ne veut devenir clown. Alberto a bien essayé d'en persuader certains. En vain.

CLAUDE FLÉOUTER.

GRANDEURS ET MISÈRES DU CIRQUE



★ Dessin de BONNAFFÉ.

Peu de cirques ont sillonné cet été les routes de l'Hexagone : le regain d'intérêt, il y a quelques années, s'est estompé.

Apparu bien après les autres disciplines, et découlant en quelque sorte de celles-ci, l'art du clown semble se perdre le premier. Excepté dans les cirques soviétiques, il est difficile d'en rencontrer aujourd'hui qui aient gardé toutes leurs possibilités d'émerveillement, leur esprit inventif. Il y a les vétérans octogénaires, il y a des artisans italiens, et quelques autres, disséminés en Europe, qui reprennent avec rigueur les numéros classiques.

SPECTACLES

Le nez rouge de Raymond Devos



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le nez rouge de Raymond Devos

CLOWN, Raymond Devos l'est à sa manière, lui qui sait tout faire, joue de divers instruments, utilise la langue fluide et fertile du mime, se fabrique des masques, exploite un mouvement, affronte le non-sens, joue avec les situations et l'imaginaire, atteint une magnifique sagesse dans la folie et l'absurde. Il nous parle donc ici du clown et de ses rapports avec lui :

« Au fur et à mesure qu'il se met du blanc sur les paupières et dessine en rouge sa grande bouche, le clown, dit Raymond Devos, *oublie sa propre identité, entre dans une espèce d'irréalité, devient comme un personnage de tenture qui bouge.*

» Le clown doit défier toutes les lois, par exemple, avec son nez rouge dire brusquement : « Ah ! » on ne peut pas sauter du » troisième étage ! Eh bien, moi, » messieurs-dames, je vais le » faire ! » Et il saute et, en général, il se débrouille. Car le clown c'est tout de même un grand illusionniste. Des mots et des idées. Ainsi, je pourrais très bien affirmer : « Mesdames et » messieurs, de temps en temps » j'ai des blocages parce que » je pense très vite et parle » lentement, alors parfois il y a » des mots qui ne peuvent plus » sortir. Je pourrais faire devant » vous un double saut périlleux, » mais si j'ai un blocage je » risque ma vie, aussi je ne le » fais pas. » Moi j'aime bien ces espèces de boniment. Le clown les pratique constamment. Il bonimente avec l'intelligence, avec les exploits, avec tout. C'est le bouffon. Celui qui sert de contrepoint à l'intelligence. Celle-ci est toujours raisonnable, elle peut tout expliquer. Le clown les pratique constamment, choses surprenantes, déraisonnables, qu'on ne peut pas expliquer et qui semblent finalement être la vérité.

» L'une des grandes sources du comique a été bien sûr le rappel du physique sur le mental, on a corps, on ne peut pas s'en défaire et ce corps est continuellement en train de nous trahir. Les comiques du cinéma américain couraient sans cesse, ils étaient poursuivis, ils se pressaient, ils tombaient, et brusquement, dans une fulgurance, ils apparaissaient comme une espèce de mécanique, une sorte de pantin.

» Chez nous, Tati a eu un trait de génie en adoptant l'accentuation rythmique dans la vie, grâce essentiellement à des hésitations. Il a trouvé un accéléré intérieur. Le clown aurait intérêt à suivre un rythme rapide. Mais le cirque où il développe son spectacle est large, et là est la plus grande difficulté. Il doit jouer pour tout le monde, derrière, devant, sur les côtés, et en même temps aller vite. C'est un paradoxe.

» J'adore les clowns et certains jours j'aimerais être l'un d'eux. Faire le clown à condition que l'on ne sache pas qui je suis..., pour mon plaisir personnel... Des gens me disent quelquefois : « Si vous mettiez un nez rouge, » vous seriez beaucoup plus » drôle. » Je réponds : Pourquoi pas. Après tout, c'est possible ! Il y a quelques années, devant des enfants, je me suis transformé en clown. Les gosses rigolaient tandis que je me préparais. Et puis j'ai mis le nez rouge et un chapeau. Il y a eu un moment de stupeur. Plus personne ne riait. Autre exemple : dans le cours d'une tournée, en sortant du théâtre et en rentrant à l'hôtel, je m'affuble du même nez rouge et du chapeau. Le portier de l'hôtel, à qui j'annonce vers 1 heure du matin : « Devos *», ne s'étonne qu'à moitié. Je lui dis : donnez-moi la clé du 39, s'il vous plaît. Et je monte l'escalier, je retrouve ma chambre. J'ai mis le masque pour moi. Mais je n'étais pas forcément drôle.*



★ *Dessin de BONNAFFÉ.*

Une espèce de rêve

» La force du spectacle, ce n'est pas tellement ce que l'on montre, c'est l'imaginaire, ce que l'on suggère. Autrefois, je mimais sur scène un monsieur qui avait soif. Je commençais par mimer les objets, par les faire sentir, de telle sorte qu'ils finissaient par exister aux yeux des autres — pas aux miens bien sûr, je n'étais pas dupe, j'étais l'artiste. Je racontais tout ça aux gens : « On voit bien le verre, mes» sieurs-dames, on voit bien le » verre en transparence. » Les spectateurs répondaient : « Oui. » Après je remplissais le verre et je buvais. Ce n'était pas tout à fait clownesque mais ça n'avait pas de limites, il n'y avait pas d'obstacle. Au cirque, si on avait le courage, on mettrait tout à plat, son immense potentiel, ses accessoires, et on trouverait bien le moyen de s'en servir autrement.

» La première fois que je suis entré sur une piste — pour un gala de l'Union des artistes, — j'ai exécuté mon numéro dans une espèce de rêve, comme si j'étais un enfant dans un berceau, avec des visages de grandes personnes qui se penchaient vers moi.

» Quand je parlais du comique il y a quelques années devant des enfants, ceux-ci étaient emballés. Ils comprenaient merveilleusement le monde de l'absurde. Vers la fin de la réunion, j'ai demandé aux gosses : « Est-ce » que l'un d'entre vous désire » être clown plus tard ? » Personne ne le souhaitait, et pourtant certains d'entre eux avaient la grâce, possédaient ce qu'il faut bien appeler l'inspiration, jouaient ce qu'ils voyaient à leur manière.

» Moi, évidemment, je suis un homme de texte, pas tellement un homme de comportement et de gesticulation. Mais si j'étais né cinquante ans plus tôt, je crois que je serais devenu un clown. »

C. F.

Un stage chez Annie Fratellini

QUATRE semaines pour devenir clown, acrobate, jongleur ? Quatre semaines pour découvrir la magie du cirque ? Quatre-vingts jeunes de quinze à vingt-cinq ans ont rejoint avec ces idées — ces illusions — l'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini pour un stage au mois d'août.

Le terrain vague à la sortie de Bollène (Vaucluse), habité par le chapiteau bleu du cirque Pierre-Etaix-Annie Fratellini avait, le 4 août, des airs de fête pour les accueillir... Tout ressemblait, jusque-là, à leurs rêves d'enfants : l'odeur de la sciure, les bandes de velours rouge, les deux chevaux dressés et la bouille ronde d'Annie Fratellini, massive et souveraine, petite-fille de Paul Fratellini, petite-nièce de François et Albert Fratellini, enfant de la balle née au cirque.

« Quand vous recevez quelqu'un chez vous, dit Annie Fratellini, *il faut que cela soit propre et net. Un cirque, c'est pareil. »* Le cirque n'est-il pas une famille ? Et une famille qui doit s'ouvrir à d'autres ? Annie Fratellini, dont la famille appartient au cirque depuis 1842, croit aux *« tables ouvertes »*.

Les lendemains de fête furent durs pour les stagiaires : le cirque est aussi un métier, une longue discipline. Les roulades ont succédé aux roues, et les roues aux numéros d'équilibriste... à 10 centimètres du sol. Les plus présomptueuses ont été brisées dans leur vanité, par les entorses qui ont sanctionné des exercices tentés, sans encadrement, le dimanche, et par les vertiges qui ont marqué leur début au trapèze sous le soleil de midi.

Cinq stagiaires n'ont pas résisté à l'*« hygiène »* du cirque. D'autres montrent quelques réticences à balayer la piste après chaque numéro et à recommencer *« après un repas abondant »* le cours de danse ou de claquettes. La plupart animateurs, enseignants ou apprentis comédiens travaillent huit heures par jour *« pour apprendre à connaître leur corps », « pour un avant-goût des métiers du cirque »*. Il n'y en a que trois ou quatre qu'Annie Fratellini a reconnu comme les siens : cette fillette de quatorze ans, qui sera une écuyère parce qu'elle a *« le style »* ; ce jeune de Brest qui a su réussir son premier maquillage de clown.

Annie Fratellini leur fera pourtant à tous une concession : elle qui a mis huit ans à préparer *« son entrée »* avec Pierre Etaix, son mari, elle qui défend le métier de clown comme *« une longue accoutumance au public »*, accepte que ces stagiaires préparent un numéro pour la fin du mois. *« Avec mes élèves,* dit-elle, *ç'aurait été autre chose. »* Elle les aurait sans doute voulu plus humbles.

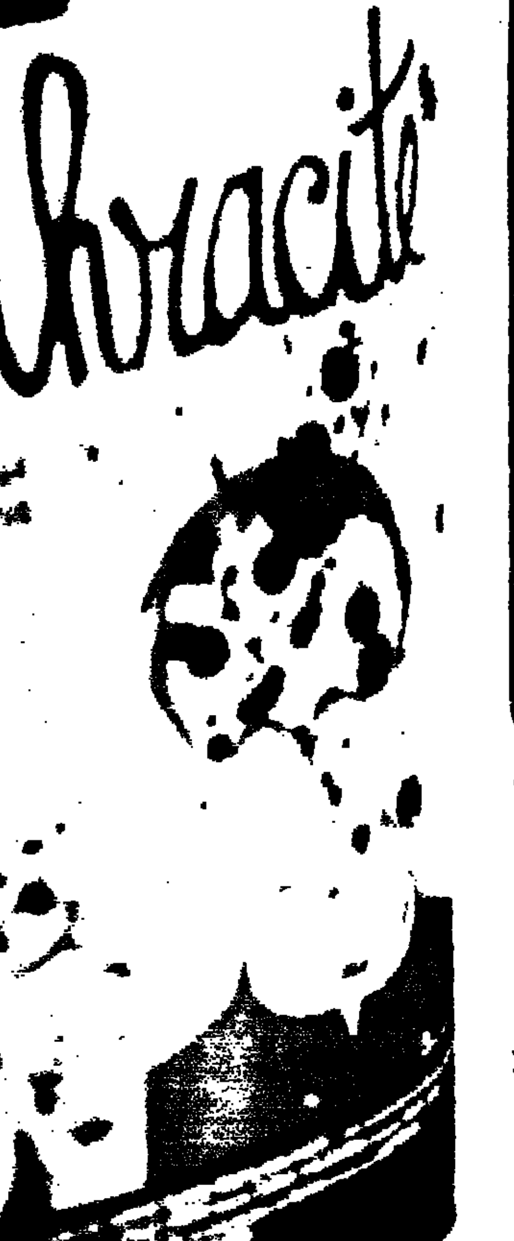
Une vingtaine d'entre eux sont présents à ce stage. Ils ont monté cinq fois au cours du mois d'août *« un vrai spectacle »* et non *« une succession de numéros »* comme dans *« ces supermarchés »* que sont devenus disent-ils les grands cirques. Au moins ici, les rideaux et le tapis ne sont pas en plastique, les accompagnements ne sont pas cette mauvaise musique de cirque fabriquée par un chef d'orchestre qui n'est pas un compositeur, et enfin la mise en piste, l'organisation du spectacle, est étudiée et sérieuse.

Pourtant ce cirque, même s'il arrive à leur payer cinq mois de tournée pour des salaires mensuels allant de 700 à 7 000 francs est d'abord une école. Annie Fratellini l'a créée pour éviter que les cirques français n'emploient comme il y a cinq ans que des artistes étrangers. Encore faudrait-il que les élèves, malgré leurs réticences, rejoignent ces grands chapiteaux comme une dizaine déjà l'ont fait.

Alors tristes ces clowns ? *« Le seul clown triste est celui qui ne gagne pas d'argent »*, affirme ce jongleur de vingt-cinq ans qui tente de devenir, depuis un an, un clown de reprise. La reprise est un petit intermède entre deux numéros où les clowns miment ce qui a précédé. Le stage est un peu une involontaire reprise, les stagiaires imitant de façon un peu mécanique, un peu pénétrée, les artistes de cirque.

La ville de Bollène offre à l'Ecole nationale du cirque 300 000 francs de subvention pour ce stage où l'on ne compte aucun habitant de cette ville. *« Ce stage,* dit simplement le maire, M. Georges Sabatier (P.C.), *offre une perspective de développement culturel. »*

NICOLAS BEAU.



Les communistes et la création

Au nom des combats populaires

Assiste-t-on à un « tournant » dans la politique culturelle du parti communiste ? Celui-ci a-t-il changé d'attitude à l'égard des créateurs, passant d'un soutien sans exclusive, dans le respect de la liberté de tous, à une coopération sélective fondée sur des critères politiques ? La question a été posée publiquement après la parution dans « Révolution » de deux articles de Lucien Marest, collaborateur du comité central, qui ont entraîné le départ de François Hincker, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire communiste (« le Monde » des 20, 24, 26, 28 juin), et soulevée plus largement encore à Avignon par plusieurs metteurs en scène inquiets d'un apparent changement de cap.

RÉVOLUTION revient, dans son numéro daté 15-21 août, sur ce débat et confirme implicitement la nouvelle orientation du P.C. : *« Il s'agit aujourd'hui,* écrit Joseph Aulnette, *de renouveler et préciser sans équivoques la prise de position des communistes pour la liberté de création et d'affirmer avec une force nouvelle la volonté résolue de chercher comment abaisser, dès maintenant, les barrières de la ségrégation culturelle. »* Respect de la liberté de création : voilà pour la continuité, au moins depuis le comité central d'Argenteuil en 1966. Lutte contre la ségrégation culturelle *« avec une force nouvelle »* : voilà pour l'infléchissement, la correction de trajectoire.

Ce n'est pas que la volonté d'abaisser les barrières de la ségrégation culturelle soit nouvelle au P.C. Mais c'est au conseil national de Bobigny, en février 1980, que cette préoccupation est devenue prioritaire dans les relations avec les hommes de culture, et c'est à Avignon, dans le prolongement de l'« effet Marest » (selon la formule de Jack Ralite, membre du comité central), et aussi dans le climat créé par l'arrivée d'un directeur socialiste, Bernard Faivre d'Arcier, à la tête du Festival, en remplacement de Paul Puaux, communiste, qu'a été nettement perçu le nouveau langage du P.C.

Rompant avec leurs habitudes, les responsables communistes, qui avaient toujours défendu farouchement, depuis l'origine, le Festival et ses animateurs, n'ont pas attendu que s'ouvre celui de 1980 pour attaquer son nouveau directeur. Ainsi une interview de Bernard Faivre d'Arcier dans *Révolution* était-elle précédée du commentaire suivant : *« Ses réponses n'emportent pas notre conviction. En Avignon,* Révolution *et les communistes diront pourquoi. Et notamment que l'avenir du Festival passe d'abord par la lutte »* (*Révolution* daté 11-17 juillet).

Le festival des technocrates

Jean Burles, rédacteur en chef de *Révolution,* s'élevait, dans l'éditorial d'un des numéros suivants (*Révolution* daté 25-31 juillet) contre la sanction infligée par le maire socialiste à un conseiller municipal communiste après une manifestation de mineurs des Cévennes au cloître des Carmes, au moment où devait commencer une représentation théâtrale (*le Monde* du 24 juillet). Ce conseiller communiste, Alain Pauly, qui s'était joint aux manifestants, s'indignait de voir le Festival *« virer à droite »,* ajoutant, en des termes révélateurs des nouvelles conceptions du P.C. : *« C'est une trahison, même si les spectacles sont meilleurs. »* Jean Burles s'en prenait également, dans *Révolution,* à Dominique Taddéi, adjoint chargé des affaires culturelles, député socialiste, coupable, selon lui, d'avoir laissé croire à la possibilité d'un consensus avec le pouvoir.

Danièle Bleitrach s'interrogeait, la semaine suivante (*Révolution* daté 1er-7 août), sur le devenir du Festival, *« où s'affrontent plusieurs conceptions de la culture autour de l'héritage de Jean Vilar »,* et dénonçait les forces *« qui jouent aujourd'hui pour transformer Avignon en ghetto, pour isoler la création des combats populaires ».* Elle ajoutait : *« On glisse insensiblement vers une technocratisation. »* Impression à peine corrigée, huit jours plus tard, par Josanne Rousseau (*Révolution* daté 8-14 août) : *« Le festival des instituteurs de la libération meurt un peu, sans doute naît celui des technocrates. Faivre d'Arcier n'est pas pour rien un énarque. Mais il peut réserver des surprises positives. »*

Ce souci de lier la culture aux luttes populaires conduisait évidemment à poser autrement la question des relations entre les créateurs et leur public. Le P.C., pour sa part, en tirait apparemment la conclusion que certaines œuvres devraient être favorisées et certaines, au contraire, critiquées, en fonction de critères autres qu'esthétiques. D'où la réaction d'un metteur en scène comme Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg, mais aussi porte-parole du Syndeac (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle), qui a estimé que les créateurs étaient *« lâchés »* par les communistes.

Bien entendu, ceux-ci se défendent d'avoir changé de politique et s'étonnent que *« l'on appelle* « tournant » *ou* « retour » *l'approfondissement de* [leur] *réflexion sur la culture »* (*Révolution,* daté 4-10 juillet). *« Pas de* « tournant » *donc, mais une dimension et une dynamique nouvelle »,* écrivait aussi Michel Cardoze (*Révolution* daté 11-17 juillet). Et Danièle Bleitrach, rendant compte des discussions d'Avignon, condamnait *« la tentative de confondre* [le] *souci de lutte contre la ségrégation culturelle avec le contrôle sur le contenu des œuvres d'art »* (*Révolution* daté 1er-7 août).

La tragédie de l'écart

Tel est pourtant le nœud de l'affaire. Celle-ci tourne autour d'une notion qui est désormais au centre de la réflexion des communistes et de l'enquête que *Révolution* se propose d'ouvrir en septembre : la notion d'écart. Ecart entre les créateurs et le public, *« décalage qui prend allure de tragédie entre l'espace sensible de l'artiste, ses choix esthétiques, et ceux des lecteurs ou récepteurs de son œuvre »,* selon Joël Jouanneau (*Révolution* daté 4-10 juillet), qui précise : *« Oui, le sang circule décidément très mal entre la création artistique et la population. Voilà ce qui ne peut plus durer. »*

Sur ce thème, *Théâtre/Public,* revue bimestrielle du théâtre de Gennevilliers, a donné récemment la parole à plusieurs responsables culturels. La « table ronde » organisée par les animateurs de la revue montre bien les dangers de la nouvelle approche préconisée par le P.C., quelle que soit la prudence de ceux qui la défendent. Suggérant une définition de l'art comme ce qui fait violence afin de *« faire réfléchir et agir autrement l'être le moins disposé à changer, le spectateur »,* Bernard Pautrat, dramaturge au Théâtre national de Strasbourg, affirme par exemple : *« Il est clair dans ces conditions que se poser au préalable la question du degré autorisé ou optimum d'écart dans la création, en fonction du public, de la population, des institutions diverses, c'est manifester déjà son impuissance à faire violence à quoi que ce soit. »* Ce serait, à la limite, renoncer à l'un des termes de l'alternative, sacrifier l'un des pôles — celui du créateur — à l'autre — celui du spectateur.

Certes, les communistes sont attentifs, disent-ils, à tenir les deux bouts de la chaîne. Joël Jouanneau, dans l'article cité, souligne que l'écart est à la fois *« exigence »* et *« interpellation ». « Exigence »,* s'il est vrai que *« toute œuvre d'art authentique exige de son public un effort », « interpellation »,* car *« occulter la fonction sociale de l'art peut conduire le créateur à se tenir à l'abri, au chaud, à entrer là où le pouvoir veut le voir rester : dans sa tour d'ivoire ».*

Mais la logique de ce rééquilibrage, de cette réhabilitation de *« la fonction sociale de l'art »,* n'est-elle pas de soumettre l'œuvre aux attentes du public, faute de pouvoir amener celui-ci à l'œuvre ?

Gildas Bourdet, directeur du Théâtre de la Salamandre, rappelle qu'il avait souhaité que la profession réfléchisse sur *« la contradiction art/population ». « La différence me paraît fondamentale entre les deux notions »,* dit-il. *« Parler de* « contradiction art/population » *indique que l'on traite de l'articulation contradictoire de deux réalités elles-mêmes contradictoires : l'activité artistique et la population de ce pays. La notion d'écart, au contraire, substitue à l'idée d'un rapport contradictoire l'idée d'une distance à combler. Au passage la contradiction est escamotée. »*

« La question de l'écart telle qu'elle nous est posée, poursuit Gildas Bourdet, *est au fond une question étatique, qu'on ne peut poser que du point de vue de l'Etat, soit que l'on en détienne effectivement l'appareil, soit que l'on veuille le détenir un jour. Elle décèle toujours le même désir d'un rapport uniforme et harmonieux entre les productions culturelles et l'ensemble du corps social. Ce rapport phantasmatique est visiblement calqué sur le rêve de l'harmonie absolue entre l'Etat et les citoyens. »*

La distance entre l'art et la population n'ayant pas été comblée malgré les nombreuses expériences d'action culturelle ou d'éducation populaire — stratégies de *« réduction de l'écart »* dont Michel Simonot, conseiller technique à la maison de la culture du Havre, montre les limites, dans un article de la même revue, *« alors tout naturellement,* conclut Gildas Bourdet, *l'idée vient de se retourner vers la* « substance culturelle » *pour en modifier la composition et chercher enfin la formule qui la rendrait apte à une immédiate pénétration du corps social ».*

L'esthétique ou les luttes

Est-ce bien l'orientation choisie par le P.C. ? Plusieurs indices le donnent à penser. C'est, par exemple, à Garges-lès-Gonesse, la dissolution par le conseil municipal du secteur théâtral, dont le budget a été transféré au secteur jeunesse, jugé plus proche sans doute de la sensibilité populaire (*le Monde* du 25 juillet). Que n'aurait-on entendu de la part du P.C., que n'aurait-on lu dans *l'Humanité* ou dans *Révolution* si une telle décision avait été prise par un maire socialiste !

C'est aussi l'évolution des pages culturelles de *l'Humanité*. *« Un temps, il y avait dans* l'Humanité, explique Jack Ralite dans *Théâtre/Public, des interventions surtout esthétiques de journalistes de grand talent, je pense à Léonardini ou Poulet, mais les papiers de lutte étaient trop absents. »* Au train où vont les choses, seuls les papiers dits « de lutte » semblent appelés à subsister...

Par un curieux chassé-croisé, c'est au moment où les socialistes, sous l'impulsion de leur nouveau délégué national à la culture, Jack Lang, proche de François Mitterrand, tentent de renouer avec les créateurs — rendus méfiants par les positions parfois populistes des précédents responsables culturels du P.S., favorables au courant Rocard (Bernard Pingaud s'en explique d'ailleurs dans ce même numéro de *Théâtre/Public*) — que les communistes paraissent reprendre à leur compte certaines de ces déviations.

Il est vrai que les artistes communistes ont souvent exprimé le vœu que le parti porte un plus grand intérêt à leurs activités. Il n'est pas sûr que la façon dont se manifeste désormais cet intérêt leur donne satisfaction.

THOMAS FERENCZI.

★ *Théâtre / Public,* « Douze ans après 68, deux ans après 78 », juin 1980, 41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers, 18 F. (Etranger, 30 F.)

CORRESPONDANCE

Retour sur l'« affaire Langlois »

Nous avons reçu de M. André Holleaux, ancien directeur général du Centre national de la cinématographie française (de 1965 à 1969), la lettre suivante :

L'incendie d'un des entrepôts de la Cinémathèque a ramené l'attention sur ce qu'il a été convenu d'appeler l'« affaire Langlois ». Rappelons les faits. Au début de 1968, André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, s'est résolu, non sans déchirement en raison de l'admiration qu'il avait pour l'homme à demander aux représentants de l'Etat au conseil d'administration de la Cinémathèque de remplacer Henri Langlois dans ses fonctions de gestionnaire de l'organisme, pour ne lui conserver que la responsabilité artistique.

La nouvelle provoqua aussitôt une intense émotion et une grande agitation dans le monde du cinéma, tant en France qu'à l'étranger. Une campagne de lettres, de télégrammes, de pétitions et des manifestations s'ensuivirent à quatre mois des événements de mai 68, dont on a pu dire qu'elles les avaient préfigurés.

Le gouvernement fit alors machine en arrière. Un *modus vivendi* fut négocié avec des amis de la Cinémathèque et le concours d'un éminent juriste bien connu de ce journal. L'accord consistait pour l'Etat à se retirer de la Cinémathèque, qui redevenait une association pleinement privée, à cesser le versement de la subvention qui lui était allouée de longue date et qui avait beaucoup augmenté depuis 1959, le budget de l'Etat se limitant à financer des opérations déterminées, comme les dépenses de fonctionnement des salles de la Cinémathèque à Paris.

Maintenant que les passions se sont apaisées, il est bon de rappeler les raisons pour lesquelles le ministère des affaires culturelles en vint là.

La fameuse réunion du conseil d'administration de la Cinémathèque, au cours de laquelle sa réorganisation fut décidée, avait été précédée par des mois de conversations avec Henri Langlois.

Le dépôt d'archives du film de Bois-d'Arcy venant d'être aménagé, il paraissait à propos d'y accueillir les films de la Cinémathèque, ou du moins les éléments les plus précieux ou les plus détériorés, afin qu'une équipe des archives, compétente et indépendante les conserve et les restaure.

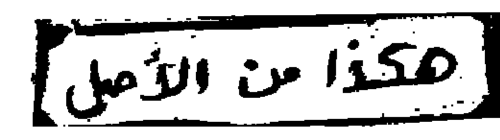
Henri Langlois donna toute une série de raisons, peu perceptibles à qui n'était pas accoutumé à pénétrer dans son for intérieur, pour qu'il n'en fût pas ainsi. Il refusa l'entrée des blockhaus où étaient entreposés ses films à l'équipe technique, qui a dû travailler seulement sur les bobines qu'il consentait de mauvaise grâce à lui remettre et qui concernaient le plus souvent des films sans intérêt. Les conversations avec le directeur artistique de la Cinémathèque — qu'il était — étaient éprouvantes en raison de sa méfiance instinctive et du secret dont il s'entourait, alors que rien, absolument rien, ne pouvait faire supposer que l'administration ait nourri la moindre velléité de mettre la main sur les films ou de détourner en quoi que ce soit la noble vocation de la Cinémathèque.

D'incessants efforts furent faits pour qu'Henri Langlois acceptât la présence — à un niveau décent de responsabilité — d'un directeur administratif et financier comme en a tout musée du monde, et qui faisait totalement défaut. Un jour de janvier 1968, André Malraux consacra plusieurs heures à tenter de convaincre Henri Langlois d'accepter la présence à la Cinémathèque d'un haut fonctionnaire totalement désintéressé, qui ne pouvait que l'aider à gérer l'organisme. Le désordre de la Cinémathèque, l'extrême irritation des services des finances, dont André Malraux redoutait à juste titre qu'ils n'amputent les subventions à l'organisme, ainsi que le contrôleur d'Etat l'avait laissé loyalement et clairement prévoir, n'étaient pourtant pas déterminants.

Ce qui a déclenché tout a été la révélation de l'état déplorable de conservation des films de la Cinémathèque dans un de ces blockhaus ex-militaires, non loin des archives publiques du film de Bois-d'Arcy. Les milliers de bobines qui s'y trouvaient faisaient peine à voir ! Boîtes rouillées, supports recouverts de traces blanchâtres, mousse et champignons, films inflammables dangereusement mêlés aux autres. Se trouvaient côte à côte, sans ordre apparent, des films détériorés ou menacés de destruction et des films en bon état ; des copies secondaires étaient mélangées à des films de valeur. Quand les représentants des professions cinématographiques en firent à leur tour la visite, ils furent déchirés, chacun songeant au prestige de la Cinémathèque, à la confiance que beaucoup de déposants lui manifestaient et aux propositions constructives de l'Etat pour protéger l'inestimable patrimoine. Sans doute, la Cinémathèque, comme cela vient d'être rappelé par un récent communiqué, n'avait pas les moyens financiers pour assurer la sauvegarde de ses biens, mais n'était-ce pas une chance rare — comme celle d'il y a douze ans — qu'une association se voie offrir par l'Etat les moyens matériels, financiers et humains de conservation et de restauration, à condition qu'il soit assuré que les fonds dégagés soient correctement affectés à cela ? Sans doute, avec le recul, écarter Henri Langlois de la gestion peut paraître avoir été une faute psychologique. Mais que devait-on faire, sauf à se laisser conduire par la politique de l'autruche ?

Henri Langlois, homme de génie, pionnier inimitable, auquel un hommage particulier sera toujours rendu, était davantage un découvreur et un sauveteur du présent qu'un conservateur et un protecteur de l'existant. Certes, on ne peut pas avoir toutes les qualités ! Voilà douze ans maintenant que ce qui vient d'être heureusement décidé par le huitième successeur d'André Malraux aurait dû être entrepris.

L'incendie d'un des entrepôts de la Cinémathèque qui vient d'avoir lieu rappelle, quant à ses suites, et toutes proportions gardées, ce qui survint après l'incendie des Nouvelles Galeries de Marseille, en 1938. La réorganisation et la modernisation des corps des sapeurs-pompiers. Il a fallu un désastre. Désolants zigzags de l'histoire.



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 21 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art grapique. Jusqu'au 15 septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; le samedi : 9 F. Jusqu'au 1er septembre. L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », 16 h., salle 404.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 18 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939 ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F Jusqu'au 17 novembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 17 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APELLES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

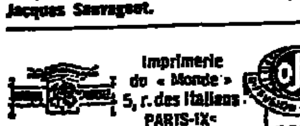
ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Centres culturels

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — *Le Louvre des antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847 - 1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

MAGNY - LES - HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musé. Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

En province

AIX - EN - PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1969). Jusque fin septembre. — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1979-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-66). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.

ANTIBES. Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes comtois du dix-huitième siècle. Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76) Jusqu'au 21 septembre.

AUXERRE. Raymond Mason Sculptures et dessins. Maison du tourisme. 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAULIEU - EN - ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980 Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BORDEAUX. L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'à fin décembre.

BOURG - EN - BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avoscan, Viseux, Lovato, Coulentianos, Caniato, etc. — Grand cloître de Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

BRAUX - SAINTE - COHIERE. Dix ans d'animation au service du patrimoine. — Mathurin Meheut, peintre du patrimoine. — L'art de la médaille en France. — Château (60-83-51) Jusqu'au 15 septembre.

CAGNES - SUR - MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57) Eté

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures Jusqu'au 14 septembre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — Musée (97-99-00). Jusqu'au 6 octobre.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — Architecture et vie monastique au temps de Cluny. — Ancien cloître de l'église prieurale. De 10 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 septembre

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns, 5, rue du Cardinal-Pie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; vendr. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHENONCEAUX. André Brasilier. — Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Août-septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre

CUSSAC (Haute-Vienne). Vierges à l'enfant assises. Château de La Fontanelle. Jusqu'au 15 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

GUERET. Ouverture de la salle Fernand-Maillaud (1863-1948). — Musée, 22, avenue de la Sénatorerie (52-07-20).

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41 - 46 - 50). Jusqu'au 9 novembre.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — La sculpture française au dix-septième siècle. — Pierre Vaneau, 1653-1694. Baptistère Saint - Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meloden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — *Europe 80* : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Août-septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal). Août-septembre.

MORLAIX. L'atelier Jean-Louis Nicolas (1842-1912). Soixante-dix ans d'art décoratif et de vitrail dans le Finistère. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 novembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00 - 31 - 49). Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Kipps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 30 septembre. — Jean - Baptiste Carpeaux (1827 - 1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. *Musée du Donjon (24-48-15). Jusqu'au 15 septembre.*

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale G. Courbet. Eté.

PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin : Sem. Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 1er décembre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95 - 45 - 20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts, Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en décembre.

SAINT - MAXIMIN - LA SAINTE - BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

SOUILLAC. Quercy-bénédiction : objets religieux du douzième au dix-huitième siècle. — Tour porche, abbatiale Sainte-Marie. Jusqu'au 15 septembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Hélène Valentin. Jusqu'au 20 septembre. Musée, 20, bd Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Goüin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — Les Jeux aux seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne Jusqu'au 10 septembre.

UZERCHE. Le paysage regardé. VIGEOIS. Le paysage dessiné : Cueco. Jusqu'en septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture - Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VASSIVIERE (Haute-Vienne). Tapisseries de Jean Lurçat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'à fin septembre.

VILLENEUVE - LEZ - AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA, Chartreuse (25-05-46).



Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Eglise Saint-Séverin, le 27 à 20 h. 30 : R. Flachot (Bach).
Conciergerie, le 28 à 18 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert.
Salle Pleyel, le 28 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique du Brabant, dir. : L. Vis. sol. : J. Sekreve (Berlioz) ; le 29 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique du Brabant, dir. : K. Koto, sol. : J.-R. Kars (Ravel).
Station Auber-R.E.R., le 29 à 16 h. 30 : Trio Jeanneau, Texier, Humair.
Salle Gaveau, le 29 à 18 h. 30 : Trio Fischer (Beethoven, Schumann, Berg, Brahms).
Théâtre du Ranelagh, le 30 à 18 h. 30 : M. Sadanovski, G. Lukovsky (Bach, Dowland, Falla, Barrios).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le 1er à 18 h. 30 et 20 h. 30 : J. Savall (Ste-Colombe, Hacquardt, Bach).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont le 2 à 18 h 30 et 20 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental G. Dufay (Abélars, Saint-Victor, Wipo, Saint-Gall, Pérotin).

FESTIVAL D'ART MONTMARTRE 80

Square Girardon, le 2, à 21 h. : Piaf parmi nous.

AQUITAINE

IIe Festival de Musique en Béarn

SALIES-DE-BEARN

Salle du Casino, le 29, à 21 h. : G. Lafitte.

MOURENX

Salle municipale, le 2, à 21 h. : D. Touzanne, J.-M. Cazenave, M.-A. Etchegorry-Gaye.

SEPTEMBRE EN COTE BASQUE

CIBOURE

Eglise, le 2, 21 h. : M. Argerich, M. Maisky (Chopin, Schumann, Schubert, Beethoven, Franck).

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Jaï-Alaï, le 1er, à 21 h. : M. Vassiliev, ballets ; Eglise, le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre de Vienne, dir. P. Entremont (Mozart).

AUVERGNE

XIIIe Festival de musique française

LA CHAISE-DIEU

Abbatiale, le 29, à 21 h. : Ensemble da Camera, dir. D. Maier (Dufay) ; le 30, à 21 h. : A. Weissenberg (Bach, Debussy, Ravel) ; le 31, à 17 h. : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Delalande Charpentier) ; le 1er, à 21 h. : M.-C. Alain (de Grigny) ; le 3, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Varsovie, dir. K. Kord, sol. L. Grychtolowna (Mozart, Honegger).

BOURGOGNE

CLUNY

Foyer rural, le 28, à 21 h. : B. Lubat, M. Portal ; le 29, à 21 h. : B. Few.

PARAY-LE-MONIAL

Basilique, le 1er, à 21 h. : Orchestre de chambre d'Heidelberg.

NOYERS-SUR-SEREIN

Eglise Notre-Dame, le 30, à 21 h. : J. Littleton.

BRETAGNE

IVe Festival national du livre vivant

FOUGERES

Couvent des Urbanistes, les 27, 28, 29 et 3, à 20 h. 30 : le Vicomte de Bragelonne.

CENTRE

Festival de patrimoine en patrimoine

CHAMBORD

Château, le 31, à 15 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Mouret, Campra, Corette, Clerambault, Lully, Phalese, Praetorius).

CHAMPAGNE-ARDENNE

BRAUX-SAINTE-COHIERE

Château, le 30, à 21h. : Musique des Gardiens de la Paix (Dukas, Milhaud, Lancen, Dubois, Taillefer).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

SETE

XXVIe Festival de la Mer

Théâtre sur la place, le 27, à 21 h. 30 : Jean Bete à la foire, et les Députés de la halle.

MIDI-PYRÉNÉES

CORDES-SUR-CIEL

Eglise Saint-Michel, le 30, à 21 h. 30 : J. Vatrican, G. Vatrican (Hindemith).

TOULOUSE

De messidor à vendémiaire

Cloître des Jacobins, le 28, à 21 h. : Musica Ficta ; le 3, à 21 h. : Capella Colomiensis (Bach, Schubert, Neruda, Telemann, Vivaldi).

PROVENCE-COTE D'AZUR

ANTIBES - JUAN-LES-PINS

Place du Château-Mariéjol, le 30 : O. Rostropovitch, English Chamber Orchestra (Boccherini, Haendel, Haydn, Mozart).

MENTON

XXXIe Festival de musique de chambre

Parvis Saint-Michel, le 27, à 21 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Ravel, Schubert) ; le 29, à 21 h. 30 : Rostropovitch, English Chamber Orchestra (Vivaldi, Haydn, Boccherini).

RHONE-ALPES

ANNECY

Théâtre, le 27, à 20 h. 45 : Ballet mexicain de Guadalajara.

Danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), J., V., S., 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.). 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : Shalom Israël 80.
DAUNOU (261-69-14), Mer., D. soir, 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Pépé de Cordoba et sa Fiesta Flamenca.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. Dim., 14 h. 30 : Magie and Co.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Ta bouche.
MOGADOR (285-28-80), le 29, à 20 h. 30 ; le 30, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 31, à 14 h. 30 : Cent ans d'opérette.
RENAISSANCE (208-18-50), le 29, à 20 h. 45 ; le 30, à 14 h. 30 et 20 h. 45 ; le 31, à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Viva Mexico.

Jazz, pop, rock, folk

CAFE DE LA GARE (278-52-51), les 31 et 1er, à 21 h. : Steve Lacy et Steve Potts.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros ; 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier (à partir du 1er).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : M. Nissim Groupe (jusqu'au 30) ; le 2 : D. Lockwood.
DUNOIS (584-72-00), les 27, 28, à 21 h. : Hamsa Music, R. Raux ; les 29, 30, 31, à 21 h. : Musique ouverte.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : E. Lelann, B. Maury, A. Cullaz, E. Dervieu (jusqu'au 31) ; à partir du 1er : D. Lockwood.
RIVERBOP (325-93-71) (D., L., Mar.), 22 h. 30 : G. Marais, J. Cohen et V. Monthana.
SLOW CLUB (233-84-30), le 2, à 21 h. 30 : Maxime Saury.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 27 et 3, à 15 h. 30 ; les 30 et 31, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
ASTELLE THEATRE DU XIXe (202-34-31) (Dim., lun), 20 h. 30 : les Bonnes.
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.
CONCIERGERIE (633-61-77) (Jeu.), 21 h., mat. dim., 18 h. 30 : la Rose et le Fer.
ESSAION (278-46-42) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Histoires vraies.
FONTAINE (874-74-40) (Dim.). 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim., lun.), 20 h. 15 : Rufus ; le 2, à 22 h. : V. comme Vian 80.
HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon (à partir du 1er).
LA BRUYERE (874-76-99) (Dim., lun.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (Dim.). I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinski (dernière le 30). — II : 18 h. 15 : l'Idée fixe ; 20 h. 30 (relâche le 30) : la Double inconstance ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — III : 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : Notre-Dame de l'informatique.
MARIGNY (225-20-74) (Dim. soir, lun., mar.), 21 h. : Kean (dern. le 30) ; Salle Gabriel (Dim. soir, lun.), 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : les Frères ennemis (dernière le 30).
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Cage aux folles ; Petit Montparnasse, 22 h. : Triboulet existe (à partir du 2).
NOUVEAUTES (770-52-76) (Dim. soir, jeu.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (Dim. soir, lun.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (Dim.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.
THEATRE DE POCHE (548-42-97) (Dim.), 21 h. : le Premier.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Huis clos.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94). 21 h., jours pairs : Tartuffe, jours impairs : l'Avare (dern. le 31).
VARIETES (233-09-92) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : la Matiousette ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.). 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
LE FANAL (233-91-17) (D.). 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; II : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, dim., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : C. Jolibois ; 22 h. 30 : O. Wessely.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.

Les cafés-théâtres

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
BLANCS - MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses ; II : 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie (dernières le 30) ; A partir du 1er, 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : E. Barret.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Pétrole... Ane (à partir du 30).

concerts

(Voir aussi le Festival estival de Paris.)

JEUDI 28 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J.-L. Tupin, M. Clément (Haendel, Bach, Vivaldi, Villa-Lobos).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ars Antiqua.

VENDREDI 29 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30. Voir le 28.

SAMEDI 30 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30. Voir le 28.

DIMANCHE 31 AOUT

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : V. Maisky (Tishzenko, Franck, Slominsky, Bach).

MARDI 2 SEPTEMBRE

THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : Orchestre de chambre du conservatoire de musique du Caire, dir. : E. Schelle.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, dir. : P. Kuentz (Debussy, Ravel, Blavet, Dauvergne, Murgier).

Dans la région parisienne

ROYAUMONT, Abbaye, le 27, à 18 h. 30 : E. Vasseghi, musique iranienne ; le 29, à 20 h. 30 ; le 30, à 18 h. 30 et 21 h. : Filius Getronis ; le 31, à 18 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : B. Gregor (Janacek).
SCEAUX, XIIe Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 29, à 21 h. : M. Delfosse, J. Vandeville (J.-S., J.-C., K.-Ph. E. Bach, Duphly, Cimarosa) ; le 30, à 17 h. 30 : A. Dumond, luth et guitare ; le 31, à 17 h. 30 : Quatuor de flûtes Arcadie (Telemann, Boismortier, Reicha, Koechlin, Loucheur).



هكذا من الأصل

Théâtres

Concerts

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 AOUT

15 h. : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Tire au flanc, de J. Renoir ; 21 h. : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles

JEUDI 28 AOUT

15 h. : la Rue sans joie, de G. W. Pabst ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Au secours, d'A. Gance ; Autour de l'argent, de J. Dreville ; la Petite Marchande d'allumettes, de J. Renoir ; 21 h. : Justine, de G. Cukor.

VENDREDI 29 AOUT

15 h. : les Araignées, de F. Lang ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Nana, de J. Renoir ; 21 h. : Mickey one, d'A. Penn.

SAMEDI 30 AOUT

15 h. : les Tricheurs, de M. Carné ; 17 h. : la Moisson, de V. Poudovkine ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : le Tournoi dans la cité, de J. Renoir ; le Bled, de J. Renoir ; 21 h. : Tirez pas sur le pianiste, de F. Truffaut.

DIMANCHE 31 AOUT

15 h. : Cadet d'eau douce, de C. F. Reisner ; 17 h. : le Monde du silence, de J. Y. Cousteau et L. Malle ; 19 h : le patrimoine cinématographique français : la Passion de Jeanne d'Arc, de C. T. Dreyer ; 21 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini.

LUNDI 1er SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 2 SEPTEMBRE

15 h. : Robin des bois, d'A. Dwan; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Dada et Surréalisme : Man Ray, F. Léger, Chomette, R. Clair, G. Dulac ; 21 h. : Festival d'Annecy 1960-1980.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 AOUT

15 h. : le patrimoine cinématographique français : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h. : The Affairs of Anatol, de C. B. De Mille ; 19 h. : les Quatre cavaliers de l'Apocalypse, de R. Ingram.

JEUDI 28 AOUT

15 h. : le patrimoine cinématographique français : la Fille de l'eau, de J. Renoir ; 17 h. : The Virginian, de C. B. De Mille ; 19 h. : le Ring, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 29 AOUT

15 h. : le patrimoine cinématographique français : le Voyage au Congo, de M. Allégret ; 17 h. : Variétés, d'E.-A. Dupont ; 19 h. : la Chance d'être femme, d'A. Blasetti.

SAMEDI 30 AOUT

15 h. : le patrimoine cinématographique français : l'Equipage, de M. Tourneur ; 17 h. : Selon la loi, de L. Koulechov ; 19 h. : la Rue, de K. Grune ; 21 h. : la Maison de l'ange, de L. Torre Nilson.

DIMANCHE 31 AOUT

15 h. : le patrimoine cinématographique français : le Miracle des loups, de R. Bernard ; 17 h. : les Trois Lumières, de F. Lang ; 19 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 21 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha.

LUNDI 1er SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : Gardiens de phare, de J. Gremillon ; 17 h. : Une aventure à New-York ; 19 h. : Mirages, de K. Vidor.

MARDI 2 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BIENVENUE, MR CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Normandie, 8e (359-41-18).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : Cinoche, 6e (633-10-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. sp., Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (F.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FRENCH POSTCARDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE VAIS CRAQUER (F.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (F.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (F.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NEW YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROSY LA BOURRASQUE (Fr.-It., v.f.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LE TROUPEAU (Turc, v. o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.): Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES BERETS VERTS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BORN TO WIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (327-57-47). H. Sp.
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60), Maxéville, 9e (770-72-86).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96).
LULU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY-PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). H. sp.
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VALENTINO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTHRACITE, film français d'Edouard Niermans. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).

LA BANQUIERE, film français de Francis Girod. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA NUIT, UN RODEUR, film australien de Jim Sharman (*). — Movies-Les Halles, 1er (236-71-72), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

LE BAR DU TELEPHONE, film français de Claude Barrois. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Elysées, 8e (720-71-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TONNERRE ROUGE, film canadien de Claude Fournier. — Action Christine, 6e (325-85-78).

LES GUERRIERS DE LA NUIT, film américain de Walter Hill (**). — V. o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CAN'T STOP THE MUSIC, film américain de Nancy Walker. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-93), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CARABINE NATIONALE, film espagnol de Luis Berlanga. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LES DOIGTS DU DIABLE, film américain d'Alfredo Zacharias (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

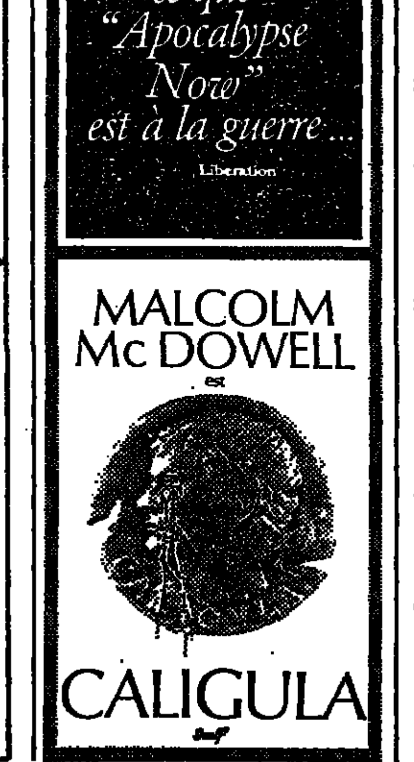
REGARD SUR LE JAPON (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Lun., 16 h. : le Goût du Saké ; 18 h. : Fin d'automne ; 20 h. : Kwaidan ; 22 h. 25 : la Vengeance d'un acteur ; Mar., 15 h. 45 et 22 h. : la Cérémonie ; 18 h. : la Pendaison ; 20 h. : Nuit et brouillard au Japon ; Mer., 18 h. et 22 h. : l'Empire des sens (**) ; 20 h. : l'Empire de la passion (**).
FRANÇOIS TRUFFAUT, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., sam., lun. : Les 400 coups ; Jeu., dim. : Baisers volés ; Ven. : Domicile conjugal ; Mar. : les Deux Anglaises et le continent.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer., jeu. : Panique dans la rue ; Ven., sam. : la Femme au portrait ; Dim., lun. : les Forbans de la nuit ; Mar. : Je suis un évadé.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., jeu. : Key Largo ; Ven., sam. : les Passagers de la nuit ; Dim., lun., mar. : le Grand sommeil.
W.C. FIELDS (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78). Mer. : Une riche affaire ; Jeu. : Sans peur ni reproche ; Ven. : Folies Olympiques ; Sam. : Mon petit poussin chéri ; Dim. : les Joies de la famille ; Lun. : Si j'avais un million ; Mar. : Passez muscade.
ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee - Bob Marley Live.
FILMS SOVIETIQUES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h. : Alexandre Newski ; 16 h. : Que Viva Mexico ; 18 h. : Cinq Soirées ; 20 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), tous les jours (sf. L.), 21 h. 46 : le Locataire ; V., 18 h. : l'An 01 ; Mar., 18 h. : les Doigts dans la tête ; S., D., 18 h. 30 : Sex'O Clock U.S.A. ; S., 24 h. : la Grande Bouffe.
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I, 13 h. 35 : Tommy ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V., 0 h. 15 : The Kids are allright ; S., 0 h. 15 : Quadrophenia ; [illegible] : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V., 0 h. 30 : Kiss contre les fantômes.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un Tramway nommé Désir ; 22 h. 20 + S., 0 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; V., 0 h. 10 : les Diables. — II, 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 5 : Un après-midi de chien ; 18 h. 15 + S., 0 h. 25 : If ; 20 h. 10 + V., 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 15 : Délivrance ; 16 h. 15 : Portier de nuit ; 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.) : mer., dim., 15 h. 30 : le Chat botté ; mer., dim. 14 h. : la Flûte à six schtroumpfs ; sam. 15 h. 30 : le 7e Voyage de Simbad ; dim., mar., 18 h. : l'Ile nue ; mer., mar., 21 h. 15, jeu., 19 h., dim., 17 h. 15 : Satyricon ; mer., 19 h., jeu., sam., 21 h. 15 : Music Lovers ; ven., 19 h., dim., 21 h. 15 : Délivrance ; mer., 17 h. 15, sam. 14 h. : The Kid ; sam., 17 h. 15, lun., 19 h. : Lisztomania ; ven., lun., 21 h. 15, sam. 19 h. : les Diables.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : la Rivière rouge ; jeu., sam. : Soudain l'été dernier ; ven. : les Raisins de la colère ; dim. : Tant qu'il y aura des hommes ; lun. : le Faux Coupable ; mar. : le Fleuve sauvage.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : mer., dim. : la Honte ; jeu. : Une passion ; ven., lun. : Persona ; sam. : l'Heure du loup.
L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : mer., jeu. : l'Inde fantôme ; ven. : Autobiographie d'une princesse ; sam. : Calcutta ; dim. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; lun. : Shakespeare Wallah ; mar. : India Song.
FRISSON (v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) : mer. : le Cercle infernal ; jeu. : la Maison de l'exorcisme ; ven. : la Fille de Frankenstein ; sam. : les Révoltés de l'an 2000 ; dim. : l'Hérétique. — Trois Haussmann, 9e (v.o.) (770-47-55) : Mer. : Damien ; jeu. : l'Enfer des Zombies ; ven. : le Cercle infernal ; sam. : la Maison de l'exorcisme ; dim. : la Fille de Frankenstein ; lun., mar. : Phase IV.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o./v.f.) : Mer. : Anna et les loups ; la Cousine Angélique ; l'Exorciste ; Jeu. : le Marchand de Quatre saisons ; Despair ; le Rôti de Satan ; Effie Briest ; l'Exorciste ; Ven. : Cul-de-Sac ; Répulsion, El Topo ; la Malédiction - Damien ; Sam. : le Chagrin et la Pitié ; J'irai comme un cheval fou ; Sweet Movie ; l'Exorciste ; Frissons d'outre-tombe ; Chair pour Frankenstein ; Dim. : Ludwig, Requiem pour un roi vierge ; la Malédiction ; Damien ; l'Exorciste ; Suspiria ; Lun. : la Roulette chinoise ; Gibier de passage ; la Troisième génération ; le Droit du plus fort ; les Larmes amères de Petra Von Kant ; Tous les autres s'appellent Ali ; l'Exorciste ; Mar. : la Ballade de Bruno ; les Nains aussi ont commencé petits ; l'Enigme de Kaspar Hauser ; le Couteau dans la tête ; l'Exorciste.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99) (v.o.) : Mer. : Pink Narcissus ; Jeu. : Outrageous ; Ven. : A Bigger Splash ; Sam. : Myra Breckinridge ; Dim. : Je t'aime moi non plus ; Lun. : Parlons-en ; Mar. : Sébastiane.

Les séances spéciales

ACCATONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 05.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.
CARRIE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
LES GARÇONS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 10, sf D.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (326-95-99), 22 h. 15.
JULES ET JIM (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LILY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MON ONCLE (F.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) . Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. et D.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.
LE TAMBOUR (All.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA VALLEE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar, 21 h.



Pour les salles voir lignes programmes







LE MONDE DES SPECTACLES

Cinémas

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Revanche du dragon ; 12 salopards ; Pile ou face.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; Pile ou face ; le Bar du téléphone (*).
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : l'Empire contre-attaque ; Goldfinger ; Pile ou face.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Lawrence d'Arabie.
MANTES, Normandie (477-02-35) : les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*) ; la Banquière.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*) ; la Banquière ; Goldfinger.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L. (451-64-11) : Pile ou face ; les Guerriers de la nuit (**).
VELIZY, C.C. (946-24-26) : Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; la Petite Sirène ; la Banquière.
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Rien n'arrête la musique ; les Dix Commandements ; la Banquière ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; Anthracite. — V., S. 24 h. : Voyage au bout de l'enfer. — C 2 L (950-55-56) : la Petite Sirène.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Can't stop the music ; le Bar du téléphone ; les Monstres de la mer ; Pile ou face.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : les 10 commandements ; le Bar du téléphone (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*).
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Pile ou face ; le Bar du téléphone ; Pieds plats sur le Nil.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; les Dix Commandements ; les Enfants du capitaine Grant.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Griffe et la dent ; le Territoire des autres.
STE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Le Perray (016-07-38) : New-York Connection ; Bons baisers de Russie.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Vaudou aux Caraïbes ; Bons Baisers de Russie.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Banquière ; L'Empire contre-attaque ; Anthracite.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Bambi.
COLOMBES, 4 Clubs (784-94-00) : Can't stop the music ; Pile ou Face ; le Bar du téléphone ; les Doigts du diable.
GENNEVILLIERS, Cinéma J.-Vigo (798-60-04) : Horror Show (*).
NEUILLY, Village (722-83-05) : Can't stop the music.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Empire contre-attaque ; la Banquière. — Studio (742-19-47) : 12 Salopards ; New-York Connection (**) ; Bons Baisers de Russie.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Goldfinger ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Midnight Express (**).

SEINE SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) ; l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone ; les Dix Commandements ; Prado ; Goldfinger.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Banquière ; les Dix Commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ?
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Bar du téléphone (*) ; Pile ou Face ; les Monstres de la mer (*).
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : le Bar du téléphone.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le Bar du téléphone ; Pile ou Face ; Rien n'arrête la musique ; les Monstres de la mer (*) ; les Guerriers de la nuit ; l'Empire contre-attaque.
BOSNY, Artel (528-90-00) : l'Empire contre-attaque ; la Banquière ; le Bar du téléphone ; Pile ou Face ; les Sous-Doués ; Vaudou aux Caraïbes.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : l'Empire contre-attaque ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Dix Commandements ; Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; la Banquière.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Petite Sirène ; Pile ou Face ; Goldfinger ; les Guerriers de la nuit ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone.
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-30) : Can't stop the music ; le Bar du téléphone ; Pile ou Face.
MAISONS-ALFORT, Club 123 (376-71-70) : l'Inspecteur Harry ; Getaway ; Elle.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : les Monstres de la mer (*) ; Pile ou Face ; les Guerriers de la nuit (**) ; Anthracite. — Port : la Petite sirène.
O R L Y, Paramount (726-21-69) : Can't stop the music ; le Bar du téléphone.
LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : le Bar du téléphone.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Empire contre-attaque ; les Enfants du capitaine Grant ; les Dix Commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; Caligula (**) ; la Banquière.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : le Commando de Sa Majesté ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; Mon oncle d'Amérique.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) ; l'Empire contre-attaque ; Can't stop the music ; New-York Connection.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Banquière ; Pile ou Face ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; la Carabine nationale ; Can't stop the music. — Gamma : l'Empire contre-attaque ; le Bar du téléphone ; les Dix Commandements ; Rosy la Bourrasque.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) ; la Banquière ; les Guerriers de la nuit ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Banquière ; le Bar du téléphone ; Pile ou Face ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ? ; les Enfants du capitaine Grant ; l'Empire contre-attaque ; la Petite Sirène.
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : les Guerriers de la nuit (**) ; les Enfants du capitaine Grant ; le Bar du téléphone ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.



SPORTS

TENNIS

Le championnat des États-Unis à Flushing Meadow

Le «genou» de Borg et la «cheville» de McEnroe ont tenu

De notre envoyé spécial

New-York. — Fausse alerte ! Le roi et son dauphin, qu'on disait mal en point, éclopés, incertains, se sont faits en trois sets chacun un check-up des plus rassurants. Borg a oublié son genou et le petit McEnroe a retapé sa cheville. Le Suédois qui souffrait encore, jurait-on, — histoire d'entretenir l'émoi des fidèles ? — d'une vilaine infection de la main droite a su... crever son ampoule, et son rival new-yorkais a finalement découvert les mille et un mérites de la bande Velpeau.

Pourtant, un Argentin, Guillermo Aubone, et un Français, Christophe Roger-Vasselin, ont fait les frais des tests passés sans anicroche par deux seigneurs inquiets pour leurs bobos respectifs. Bienvenu, ce petit brin de suspense frelaté pour faire de la première journée de l'Open des Etats-Unis un peu plus qu'un prélude sans attrait.

Le « plus grand complexe tennistique du monde »

Sans lui, il est vrai, on n'aurait eu qu'à déverser sa nième bile contre la sinistre « aventure » de Flushing Meadow, à entonner l'hymne d'usage contre le « *plus grand complexe tennistique du monde* » (programme officiel *dixit*), délicat équilibre de vitrail et de béton armé planté entre deux aéroports, une gare de marchandises et une autoroute où l'Amérique du « *fast food* » rumine ses hamburgers et ses hot-dogs huileux, le tout sur des gradins bavards et indécents à faire pâlir d'horreur la *gentry* de Wimbledon. Le tennis avait déjà son temple autour d'un gazon ancestral. Il lui manquait peut-être une foire : c'est chose faite ! Chose dite... Passons.

Car après tout joueurs et joueuses ont beau pester contre ces courts de banlieue, la puissance des Jets, la pollution et les turbulences de la foule, ils sont là, et bien là pour disputer un titre et avec lui le plus rondelet des magots des tournois du Grand Prix : 46 000 dollars (près de 200 000 francs) aux vainqueurs de chaque finale, hommes et femmes.

Si la première journée laisse présager côté messieurs un écrémage sans grande surprise jusqu'à sélection de l atraditionnelle brochette, les jeux paraissent d'emblée plus ouverts — plus alléchants peut-être — dans le tournoi dames. Voilà en effet deux têtes de séries, la Sud-Africaine Greer Stevens (n° 7) et la Néerlandaise Betty Stove (n° 15) d'ores et déjà sorties du tableau, la première par l'Américaine Kate Latham (6-4, 7-6) et la seconde par la Britannique Ann Hobbs (64, 6-0).

Deux autres dames — et non des moindres — ont quelque peu souffert pour s'imposer. Virginia Wade, d'abord, déjà presque une « *old lady* » à trente-cinq ans, a tremblé devant une Californienne de vingt ans. Dana Gilbert, peu connue, trapue et gironde, qui, à défaut d'élégance, a fait étalage de hargne et d'efficacité devant un public heureusement surpris. Se déhanchant comme un pantin à chaque frappe de balle, Miss Gilbert, après avoir perdu le premier set (6-2), a su accrocher le deuxième et n'a finalement cédé le troisième (6-4) qu'à l'expérience de son adversaire. Virginia Wade, toute essoufflée, revenait de loin.

Garçon manqué

Le soir venu — et avec lui une brise qui chassait les touffeurs tièdes de la journée — Tracy Austin, championne l'an passé à seize ans, a aussi besogné pour venir à bout de sa compatriote Ann Smith, véritable garçon manqué, tant par le jeu que par la silhouette. Ses coups secs et puissants ont souvent contraint la tenante du titre à une stricte défense faite de lobs et de longues balles liftées, une défense qui devait finalement s'avérer d'autant plus payante qu'Ann Smith s'obstina à répliquer en force, sacrifiant à la longue précision et régularité.

Tracy Austin venait de « boucler » en 6-2, 7-5, que Yannick Noah, sur le petit central, avait déjà empoché (6-1) le premier set du match qui l'opposait à David Schneider, un Sud-Africain pour le moins effacé. A croire qu'il est venu incognito, ce gaillard à triste mine et au tennis plutôt frustre, bras ballants et semelles traînantes : seul des cent vingt-huit engagés, il n'a au programme officiel ni poids, ni taille, ni âge. Las ! Il ne nous a guère donné envie d'en savoir davantage...

DOMINIQUE POUCHIN.

RESULTATS

MESSIEURS

Premier tour. — McEnroe (E.-U.) b. Roger-Vasselin (Fr.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Vilas (Arg.) b. Maher (Austr.), 6-0, 6-1, 6-2 ; Borg (Suède) b. Aubone (Arg.), 6-1, 6-4, 6-1 ; Feigl (Aut.) b. Bedel (Fr.), 6-4, 4-6, 6-7, 7-6, 7-6 ; Gerulaitis (E.-U.) b. Van Patten (E.-U.), 6-3, 6-4, 6-0 ; Tanner (E.-U.) b. Moore (Afr. Sud), 6-3, 6-4, 6-1 ; Teacher (E.-U.) b. Ramirez (Mex.), 7-6, 6-1, 6-2 ; Noah (Fr.) b. Schneider (Afr. Sud), 6-1, 6-0, 6-3 ; Fibak (Pol.) b. Benson (E.-U.), 6-4, 0-6, 6-3, 6-4, etc.

DAMES

Premier tour. — Evert-Lloyd (E.-U.) b. Sands (E.-U.), 6-0, 6-0 ; Ruzici (Roum.) b. Acker (E.-U.), 6-2, 6-1 ; Wade (G.-B.) b. Gilbert (E.-U.), 6-2, 6-7, 6-4, etc.

VOILE

« France III » se qualifie pour la finale des challengers de la Coupe de l'America

C'est par quatre victoires à deux sur le bateau britannique « Lionheart » que « France-III » s'est qualifié à Newport (Rhode-Island), mardi 26 août, pour la finale des challengers de la Coupe de l'America. Cette qualification est une étape importante dans l'entreprise sportive et fort coûteuse du baron Bich, considérée à tort il y a peu encore comme utopique.

La régate s'est disputée par petit temps, un vent de sept nœuds en moyenne, et malgré ce handicap « France-III » a devancé « Lionheart » de 54 secondes sur la ligne d'arrivée. Le bateau britannique dont l'efficacité par petit temps était en effet redoutée par l'équipage du baron Bich a toujours été dévancé par « France-III » au cours de la sixième régate des demies finales : 14 secondes dès le départ, 1 minute au deuxième passage de la bouée au vent et 54 secondes au terme de la course.

Encore une fois le comité de course de la Coupe de l'America a dû examiner les réclamations déposées par les deux équipages, chacun accusant l'autre d'être responsable d'un abordage survenu au début de la régate. Le jury a en définitive rejeté la réclamation britannique et, du même coup, rendu officielle la qualification de *France III* pour la finale des challengers, qui commencera vendredi 39 août à Newport. Le bateau français sera opposé à *Australia*, vainqueur de *Sverige* par trois régates à deux.

C'est le 6 août dès la première régate contre *Lionheart* que *France III* a remporté sa première victoire dans les éliminatoires de la Coupe de l'America. Le 8 août, par vent moyen, *Lionheart* prenait sa revanche et battait le bateau français de 53 secondes. Le lendemain la brise se levait et *France III* retournait à la situation à son avantage : 2 minutes d'avance sur la ligne d'arrivée.

Le 14 août, pour la première régate des demi-finales et par petit temps favorisant les Britanniques, *Lionheart* devançait *France III* de 2 minutes 26 secondes. Vingt-quatre heures plus tard, nouvelle victoire de *Lionheart* mais le bateau britannique était disqualifié par le comité de course qui rendait son équipage responsable d'une collision ayant endommagé la poupe de *France III* et fauché son antenne de loran. Le score était de un à un.

Les 18 et 19 août *France III* remportait ses deuxième et troisième succès. Une minute trente-six secondes d'avance dans la régate du 18 et nettement plus dans celle du 19 où l'équipage britannique perdait beaucoup de temps pour repêcher son homme de proue tombé à la mer. Le score était de trois à un.

Deux jours plus tard, *France III* perdait d'une seconde la régate qui aurait dû être décisive. Le bateau français n'était coiffé que sur la ligne d'arrivée par *Lionheart*, lâché durant toute la régate. C'est une avarie — cabestan endommagé — qui avait facilité la victoire sur le fil des Britanniques. La réclamation française relative à un nouvel abordage des deux bateaux était rejetée par le comité de course. Les chances des deux voiliers semblaient désormais plus équilibrées et c'est dans la sixième régate des demi-finales, après encore trois jours de trêve dus au mauvais temps et une demande de report britannique, que *France III* remportait sa quatrième victoire lui ouvrant les portes de la finale des challengers dont le vainqueur rencontrera le champion des 12 mètres américains.

LES CHALLENGERS EN FINALE

« FRANCE-III »

Longueur hors tout : 20 m.
Longueur à la ligne d'eau : 14 m.
Barrot : 3,67 m.
Tirant d'eau, 2,8 m.
Déplacement : 25 000 kilos.
Voilure : 170 mètres carrés.
Mât : 25 m.
Poids : 25 tonnes.
Quille : 22 tonnes.

« AUSTRALIA »

Longueur hors tout : 19,66 m.
Longueur à la ligne d'eau : 14,32 m.
Barrot : 3,73 m.
Tirant d'eau : 2,76 m.
Déplacement : 26 332 kilos.
Voilure : 167,22 mètres carrés.
Mât : 25 m.
Poids : 25 tonnes.
Quille : 22,5 tonnes.

FOOTBALL

LYON DE NOUVEAU EN TÊTE DU CHAMPIONNAT

Après les matches de la septième journée du championnat de France de première division disputés mardi 26 août, Lyon, vainqueur de Lens, occupe la première place du classement. Le précédent leader, Bordeaux, sur son terrain, n'a pu faire que match nul avec Tours, l'un des deux nouveaux promus. Saint-Etienne et Nantes ont gagné à l'extérieur.

*Bordeaux et Tours	1-1
*Lyon b. Lens	4-1
Saint-Etienne b. *Auxerre	2-0
Nantes b. *Bastia	2-1
*Paris-Saint-Germain et Metz	1-1
*Strasbourg et Monaco	0-0
*Nice et Nîmes	0-0
Valenciennes b. *Lille	2-1
*Nancy et Sochaux	2-2
*Angers b. Laval	2-0

Classement. — 1. Lyon, 11 points ; 2. Saint-Etienne, Bordeaux et Nantes, 10 ; 5. Paris-Saint-Germain, 9 ; 6. Monaco et Nice, 8 ; 8. Valenciennes, Tours, Metz, Sochaux et Lens, 7 ; 13. Lille, Bastia, Nancy et Angers, 6 ; 17. Strasbourg, 5 ; 18. Laval, 4 ; 19. Nîmes et Auxerre, 3.

ÉDUCATION

LA DÉLIVRANCE DES DIPLOMES NATIONAUX DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Les entretiens entre le ministère et les présidents d'université ont commencé

Les entretiens annoncés le 4 août par le premier ministre entre les présidents d'université des différentes régions et le directeur des enseignements supérieurs du ministère des universités ont commencé lundi 25 août. Cette concertation avait été obtenue après une entrevue des trois membres du bureau de la conférence des présidents d'université avec M. Raymond Barre.

Les présidents avaient demandé audience au premier ministre à la suite des décisions prises au mois de juillet par Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, de supprimer de nombreuses habilitations à délivrer des diplômes nationaux de deuxième et troisième cycles. Selon les souhaits du premier ministre, les présidents se rendent donc au ministère des universités pour présenter « une analyse complète de la situation de ces enseignements », dans leur région.

Les présidents des universités de Montpellier, accompagnés du recteur de leur académie, ont ouvert lundi matin la série des rencontres. Ceux de la région Aquitaine leur succédaient l'après-midi. Vendredi, ce sont les présidents des universités de Lyon, Dijon, Saint-Etienne et Besançon qui se rendront dans les bureaux de M. Jacques Béguin, directeur des enseignements supérieurs. Cette série d'entretiens devrait normalement se terminer mercredi 3 septembre. Mais, comme le précise un président, il ne s'agit pas de négociations. Les responsables des établissements exposent leurs difficultés et, pour les présidents d'universités moyennes, font part de leur inquiétude devant la disparition d'enseignements de second cycle (licence et maîtrise). Le directeur des enseignements supérieurs prend note de leur avis, qu'il doit transmettre au ministre avant de nouvelles décisions.

Pour M. Jacques Latrille, premier vice-président de la conférence des présidents et président de Bordeaux-II, ces rencontres doivent permettre aux universitaires d' « *obtenir des explications* » sur les choix du ministre. « *Nous souhaitons que l'on nous définisse des critères qui motivent des suppressions de diplômes d'études approfondies (D.E.A.) ou de licences* », ajoute-t-il.

Les présidents d'université se retrouveront dès le 4 septembre pour une commission pédagogique de la conférence, et surtout le 12, en commission permanente, et le 18 en assemblée. Ils pourront ainsi faire le point sur ces entretiens. Ils souhaitent cependant que, surtout pour les seconds cycles, toutes les décisions de modification par rapport à la liste parue au *Bulletin officiel de l'éducation et du ministère des universités* du 24 juillet soient prises avant le 15 septembre, dans l'intérêt des étudiants.

Des interventions de parlementaires

Mais y aura-t-il des changement ? On imagine mal Mme Saunier-Seïté revenant sur des choix qu'elle a faits en dépit des avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) qui a siégé en mai et en juin. Des universitaires font pourtant remarquer que des différences existent entre la note établie le 7 juillet par M. Béguin et les textes parus au *Bulletin officiel*. Ces assouplissements ou ces aménagements de détail ne remettent pas en cause une volonté de supprimer, par exemple, de nombreux DEA en sciences sociales ou des formations de second cycle dans de jeunes universités.

A quelques semaines des élections sénatoriales, les interventions ont dû être nombreuses, tant au cabinet du premier ministre qu'au ministère des universités. Alors, il est possible qu'ici ou là on rectifie quelques mesures trop brutales pour faire plaisir à un « *ami politique* ». Depuis le début du mois, des parlementaires se rendent au ministère des universités, reçoivent des assurances — parfois téléphoniques — ou des engagements plus précis.

Ainsi, le président de l'université de Savoie déclare, dans un communiqué, que ces démarches viennent de trouver leur aboutissement « *dans une entrevue accordée par le ministre des universités au président Paccard, accompagné du député Brocard, vice-président de l'Assemblée nationale et du sénateur Pellarin, président du conseil général de la Haute-Savoie* » (1). Dans cette université, tous les seconds cycles, à l'exception des langues étrangères appliquées et de la maîtrise d'histoire, avaient été supprimés (*le Monde* daté 24-25 août). D'après le président, l'université est habilitée à délivrer le doctorat de troisième cycle de littérature et civilisation françaises et elle a obtenu de conserver la licence et la maîtrise de lettres modernes. Par ailleurs, il annonce que, « *pour les autres enseignements fondamentaux dont l'université souligne toute l'importance, cette dernière envisagerait, dès début septembre, la possibilité d'en assurer une partie par convention avec d'autres universités, sous réserve que le financement puisse être assuré sur le plan local* ».

Le voyage à Paris n'aura pas été inutile, mais, pour un second cycle maintenu, combien de supprimés. Quel sera l'avenir de cette université créée il y a à peine un an, qui ne pourra délivrer aux jeunes de la région qu'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ? Les replâtrages de dernière minute, les habilitations accordées aux « *politiques* » ou aux « *amis influents* » ne remédieront que localement aux incohérences des suppressions de juillet. Avant les « *politiques* », les techniciens (en l'occurrence, les présidents d'université) devraient obtenir, par une véritable concertation, une carte universitaire qui respecte les formations existantes et qui évite la disparition de jeunes universités et d'enseignements.

SERGE BOLLOCH.

(1) M. Jean Brocard est député U.D.F. de la Haute-Savoie et M. Bernard Pellarin appartient au groupe de l'Union des républicains et des indépendants du Sénat.

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

VIII. - La chtouque

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS. — En guise d'intermède, Saïd l'émigré a fait au docteur Rieux les honneurs de la mechta parternelle : un *torchis blanc de lune*, posé à même l'éternité.

Mercredi 27 août.

On ne choisit pas ses rendez-vous avec l'histoire. Tout le monde n'a pas la chance — la chance ? — de pouvoir traîner ses petits-enfants dans les cimetières au cordeau de Douaumont ou d'Arromanches et de leur mimer pour la énième fois, avec les soucoupes du café le plus proche, la bonne ruse infligée aux boches : *« Ici, ce mariole de Lemercier, pauvre Lemercier ; là, moi... »* Rieux ne disposait, pour tout souvenir martial, que de chances perdues, de paroles reniées, de *chtouque* — la honte, en arabe, — au mieux : de déchirement. Ce dernier, favorisé par ses fonctions non combattantes, l'avait aidé à accepter l'issue des « événements », mieux que la rancune où avaient ranci certains croisés. Mais rien ne valait, parole de toubib, l'abandon au temps qui cicatrise...

Rieux n'a donc jamais pèleriné en Algérie depuis vingt-quatre ans qu'il a servi comme médecin auxiliaire. Il n'aurait pas profité de sa présence accidentelle sur place s'il n'avait été poussé par les circonstances. Le ministère algérien de la culture, où il a demandé à voir le père présumé du séducteur de sa fille, avait exigé une demande d'audience écrite, avec réponse sous huitaine... Avant de reprendre l'avion du lendemain, ceux du jour étant complets, il a eu l'idée d'interroger à tout hasard l'ambassade de France sur la meilleure façon de joindre M. Kheddad ; et c'est en traversant le parc où siège notre chancellerie qu'il a été pris par l'enchaînement des réminiscences. Cette cathédrale d'eucalyptus, n'était-ce pas là que le général Massu cantonnait, au pire de la guerre, et que Rieux fut appelé, trop tard, une nuit d'interrogatoires sans merci ? Se pouvait-il que les gouvernements, les deux, aient eu la mémoire si courte ?

Rieux, dès lors, n'a pu endiguer la sienne. Il revoit la prison Barberousse où s'entassent des colis trop bien ficelés, comme celui qu'il rapporte de chez Saïd, et dont personne n'ose dire aux familles que les destinataires ont disparu. Redescendant vers l'hôtel Aletti, où il se promet de chasser le passé sous la douche, il longe le Palais d'été, et un autre passé plus ancien l'assaille : le jour de Noël 1942, où son ami d'enfance, Bonnier de La Chapelle, a supprimé l' « obstacle Darlan », croyant servir ensemble de Gaulle et le comte de Paris. Il imagine Fernand tendant ses fossettes rieuses au peloton qu'ont laissé opérer ses inspirateurs... et un sanglot le submerge.

الغريب

A quelques rues de là, Rieux revoit un certain Kovacs, jeune médecin comme lui, qui lui parle, en 1957, de supprimer un autre « obstacle » : Salan. *« Comme ça,* dit-il, *de Gaulle reviendra et gardera l'Algérie. C'est Debré qui nous l'a fait dire, et on peut lui faire confiance : il a promis le peloton à qui abandonnerait la patrie ! »* Cette fois-là, au moins, les bénéficiaires du coup protégeront la fuite de l'exécutant, qui en sait trop. Mais Rieux garde de ces hontes répétées un immense dégoût. Au fond, toute l'histoire se ramène à cela : d'un côté, les éternels chefs, couverts de leurs ruses et parjures par la prétendue raison d'Etat ; de l'autre, suppliciées pour avoir cru aux belles paroles des chefs,... les pauvres pommes !

Au siège d'Air France, où il se fait confirmer sa place pour le lendemain, Rieux espère bien être quitte de tout souvenir sombre. Où qu'il se trouve à l'étranger, il ne reprend jamais contact avec la compagnie nationale sans un soulagement cocardier. Il s'abandonne à ce sentiment avec d'autant plus de délices que sa conscience de centre gauche le juge vaguement coupable. Or voilà que le passage, derrière les vitres teintées, d'une colonie de vacances agitant des petits drapeaux algériens réveille une vision qu'il avait oubliée, et dont l'histoire n'a pas fait grand cas.

C'est le 14 juillet 1958, sur les Champs-Elysées. Comme spécialiste de transfusion sanguine, l'interne Rieux fait partie de l'équipe de secours affectée à la tribune officielle. D'où il est, la perspective crée une illusion cocasse et symbolique : le général de Gaulle, dont c'est le premier défilé depuis son retour, et qui n'est encore que chef du gouvernement de René Coty, paraît tenir ce dernier sur ses genoux, et le président, avec son frac, ses cheveux gominés, ses pommettes roses et ses yeux qui riboulent, ressemble exactement aux poupées avec lesquelles, au music-hall, les ventriloques font mine de converser, bouche close...

Soudain, des petits Algériens de l'âge de ceux qui passent à l'instant dans la rue, et que le reporter-radio présente comme des garants de l'Algérie française, sortent de leur chemisette des drapeaux F.L.N. et les agitent sous le nez des corps constitués. Un général et des paras les ceintureront rapidement. Mais ils ont eu le temps de mettre à exécution un geste dont on devine avec quelle terreur ardente il a été préparé.

Depuis que ce souvenir enfoui lui est revenu, Rieux ne peut plus croiser un des drapeaux vert et blanc qui pullulent aux frontons d'Alger sans revoir les bouches des petits manifestants de 1958, carrées comme la Marseillaise de Rude...

« Allô ? Non, je ne quitte pas ! »

Ce coup-là, ça y est. Le trait est doublement tiré. Après une bonne douche, la première depuis sa nuit d'enfer à Mansourah, Rieux attend sa communication avec Cassis, de l'hôtel Aletti. A onze heures du soir, Caroline est sûrement là. Il va annoncer son retour pour le lendemain. Sans renseignements sur M. Kheddad, mais à moitié rassuré : fils d'un directeur de ministère, l'amant de sa fille Isabelle ne sera jamais « n'importe qui »...

En attendant, près de deux heures, la liaison avec la France, un ultime souvenir l'a visité, par surprise. La veille de sa démobilisation, en 1957, il avait loué une chambre à l'Aletti, sur la mer, comme celle qu'il occupe aujourd'hui ; il croit même que c'était celle-là. Il était agité à l'idée de retrouver Caroline, alors sa fiancée. Il avait essayé en vain de la joindre au téléphone et, derrière la cloison, une voix de stentor l'empêchait de dormir, en dictant un texte qui ne pouvait être qu'un article de journal. Il l'entend encore : « J'ai vu nos petits gars remontant de la torride Blida, B comme Brisson, L comme Lazareff, c'est ça, j'ai vu nos petits gars faire jouer au basket des musulmans, dont Ferhat Abbas lui-même dit qu'ils n'ont jamais formé une nation... »

الغريب

« Allô, Caroline ? »

Rieux marche de long en large devant la fenêtre, le téléphone à la main, le port à ses pieds. Il jubile. Caroline, plus encore. Elle écoute à peine les explications de son mari.

« L'important, blague-t-elle, *c'est que tu ne sois pas en ménage avec le nommé Saïd. Mamiche m'a raconté. Méfie-toi : d'après Anne-Sophie, ces gens-là sont tous pédés comme des sacs à dos. Rigolo comme expression, non ? »*

Non. Rieux ne trouve pas ça drôle du tout. Il sent tout à coup les rives de la Méditerranée qui s'écartent. Sa semaine de vagabondage aurait-elle suffi à aggraver l'agacement que lui cause parfois l'insouciance de Caroline, et qu'il impute d'habitude à l'influence de leur amie ? Après la nuit de Mansourah, après la visite au père de Saïd, il a beau percevoir le ridicule de sa gravité trop récente, la désinvolture appuyée de sa femme ne passe plus !

« J'ai été récupérer la 604 à Marseille, chantonne Caroline. *J'ai fait faire la vidange pour le retour par le petit arbi d'Aubagne, qui est si brave ! »*

Rieux reste sans voix. Il ne hait rien tant que le contentieux conjugal par téléphone, surtout à longue distance, quand la communication est probablement écoutée et menace d'être coupée à tout instant. Pour se calmer, il laisse errer son regard vers les quais du port, sous son balcon. Caroline continue, imperturbable :

« C'est décidé : à la rentrée, Anne-Sophie et moi lançons un magazine de sport féminin. Son Jules, enfin : qui-tu-sais, nous pousse beaucoup. Il dit que les gens en ont marre des journaux qui pensent et qu'au gouvernement on trouve ça très positif. Toutes les nanas, tu vas voir, vont se balader à la rentrée en boxer-short et baskets. Ça commence déjà. Moi-même, tu vas rire... »

Rieux n'écoute plus. Il croit avoir une hallucination. A l'arrière de l'*El Djezaïr*, dont il a reconnu la haute silhouette blanche, il lui semble voir un homme pendu aux aussières et progressant vers le pont à la force des bras. Caroline ne s'étonne pas de son silence :

« A moins, s'excite-t-elle, *que qui-tu-sais nous obtienne une émission de télé, ce serait encore plus gratifiant, plus créatif... On pourrait commencer, tiens, par un numéro spécial sur la libération des femmes musulmanes. Ça devrait te plaire ! Allô ? Tu es toujours là ? »*

Au moment d'atteindre le bastingage, l'homme lâche prise et tombe à l'eau. Rieux n'a que le temps de dire : *« A demain, mon amour. On se rappelle. »*

Demain :

SUSPENDU A DES AMARRES...

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 août à 0 heure et le jeudi 28 août à 24 heures :

Une hausse du champ de pression va continuer à se manifester du sud des Açores à la France. Les masses d'air maritime humide qui ont envahi notre pays en y apportant une aggravation orageuse vont perdre de leur instabilité et une amélioration se développera avec le rejet plus au nord du courant perturbé atlantique.

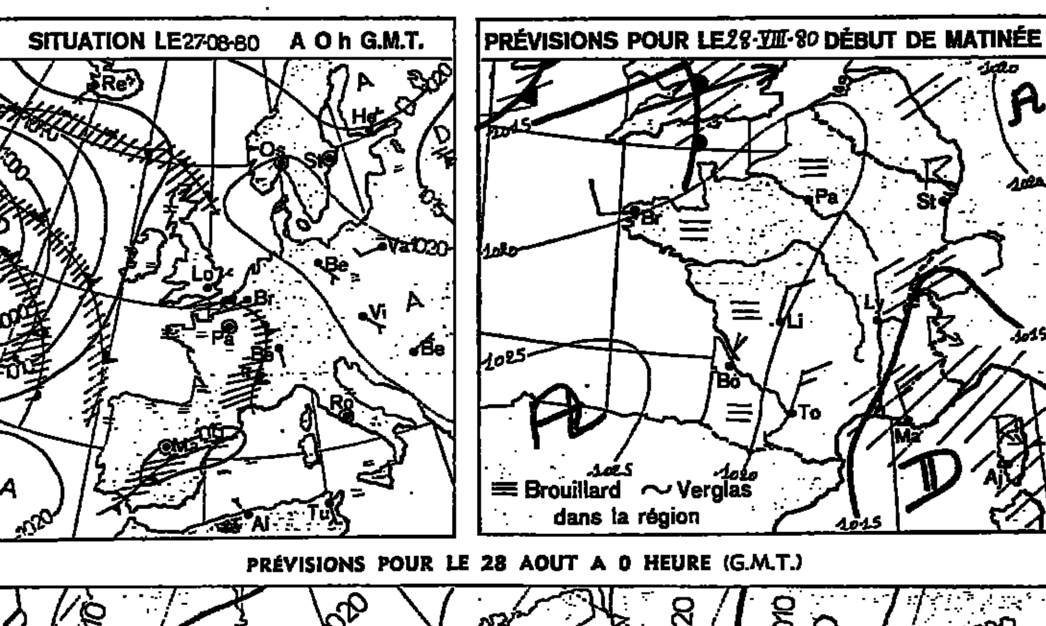
Jeudi matin, la zone orageuse et parfois pluvieuse surtout dans sa partie méridionale, affectera encore nos régions s'étendant des Vosges au pourtour méditerranéen. Elle s'atténuera ensuite pour ne persister le soir que sur l'extrême Sud-Est et la Corse, tandis que des éclaircies se développeront sur les autres régions. Sur le reste de la France, le début de la matinée sera souvent très brumeux, soit avec des brouillards, soit avec des nuages bas à aspect brumeux. Ces formations brumeuses ensuite se déchireront et le temps deviendra assez ensoleillé avec des nuages passagers. Sauf dans l'Est et le Midi méditerranéen, les températures minimales seront en baisse. Les maximums varieront peu.

Le mercredi 27 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

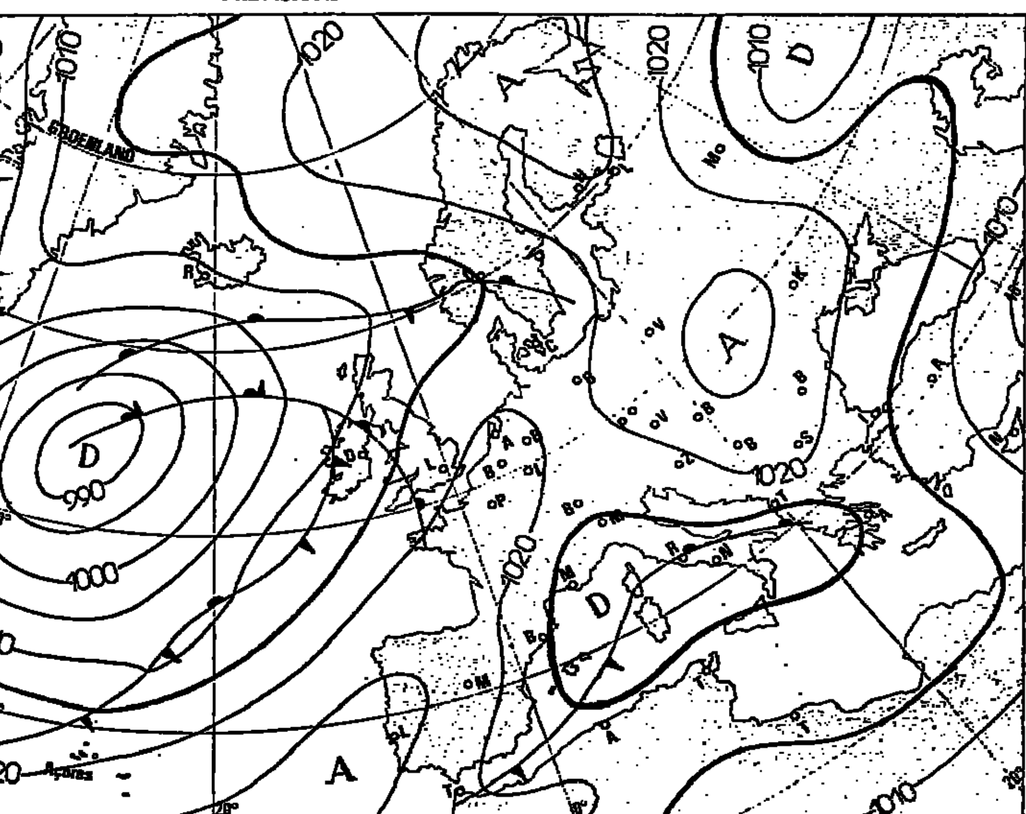
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 août ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 24 et 16 ; Brest, 22 et 18 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 23 et 16 ; Grenoble, 22 et 16 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 25 et 16 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 23 et 16 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 19 et 16 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 22 et 1. ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 26 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 22 ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 23 et 11 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 27 et 24 ; Copenhague 16 et 8 ; Genève, 22 et 15 ; Lisbonne, 23 et 19 ; Londres, 23 et 11 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 16 et 9 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 32 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 20 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 17 et 6 ; Téhéran, 36 et 30.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

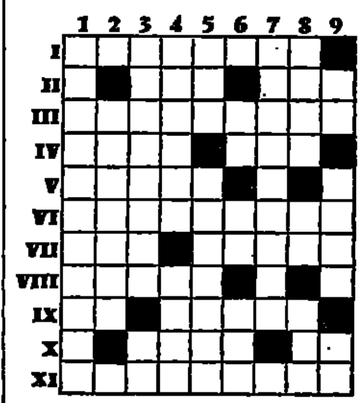
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 744



HORIZONTALEMENT

I. Haute quand on est sur les dents. — II. Ne permet pas d'avoir une grande culture ; Porte une charge électrique. — III. Qui aurait besoin d'être mieux ficelé. — IV. Appel de berger ; Reste au fond de la pièce. — V. Donne de la peine. — VI. Peut être manifesté par celui qui répond. — VII. Mot de psychanalyste ; Ancienne capitale. — VIII. Peut désigner celui dont on ne connaît pas le nom. — IX. Pronom ; Prouve qu'on est atteint depuis longtemps. — X. Se met à briller brusquement ; Est parfois sur les dents. — XI. Caractère qui prouve qu'on vaut bien un franc.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc un grand front. — 2. Applique en partie la loi du talion. — 3. On lui doit le premier ouvrage de notation chorégraphique ; Consonne doublée. — 4. Qui pourrait donc exploser ; Danger pour le bâtiment. — 5. Boisson, à Londres ; Grand lac au Canada. — 6. Pronom ; Grecque ; Mot qu'on peut prononcer quand on parle du loup. — 7. Plus grande que le coucou. — 8. Invoqué par de vieux marins ; Démonstratif ; Pas fin. — 9. Au monde ; Ses eaux avaient une grande réputation ; Note.

Solution du problème n° 2 743

Horizontalement

I. Téléphone. — II. Epidaure. — III. Irrespect. — IV. Noé ; Père. — V. Tu ; On. — VI. Uvéite ; Lu. — VII. Rétro ; Fo. — VIII. Neige. — IX. Ravaudeur. — X. Ire ; Sires. — XI. Esse ; Se.

Verticalement

1. Teinturerie. — 2. Eprouvé ; Ars. — 3. Lire ; Etuvés. — 4. Ede ; Air. — 5. Pas ; Tonus. — 6. Huppée ; Edit. — 7. Orée ; Fier. — 8. Nécrologues. — 9. Ténu ; Erse.

GUY BROUTY.

BREF

VIE QUOTIDIENNE

RECTIFICATIF : DÉFENSE DU CONSOMMATEUR. — Dans l'article intitulé « Les associations de défense du consommateur » (« le Monde » du mardi 26 août), l'adresse et le numéro de téléphone de l'Association force ouvrière consommateurs (AFOC), dans la région parisienne, sont les suivants : 67, rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. 887-70-50.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 27 août 1980 :

UN DECRET

● Portant majoration de certaines allocations viagères annuelles.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 AOUT

« Les synagogues dans le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, avenue de Paris, Mme Guillier.

« Hôtel de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Vermeersch.

« Autour du Palais-Royal », 17 h. 30, métro Palais-Royal, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« Présence du Moyen Age », 15 h., église Saint-Séverin (Histoire et Archéologie).

« Château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, avenue de Paris (M. de La Roche).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« La place des Vosges : le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

20 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle » (Nouvelle Acropole).

JOURS D'ÉTÉ

VACANCES

Travailler à la campagne

A l'automne, des étudiants viennent aider aux vendanges dans de nombreuses exploitations. Quelles précautions leurs employeurs doivent-ils prendre ?

Si l'agriculteur rémunère son aide en argent, ou s'il le fait bénéficier de prestations en nature relativement importantes (par exemple la gratuité du logement), il doit le déclarer à la Mutualité sociale agricole.

Celle-ci délivre des carnets à souche à cet effet. L'importance des avantages doit être proportionnée au travail fourni.

En cas de doute sur le caractère rémunéré ou bénévole du travail apporté par l'aide occasionnel, il est bon que l'agriculteur interroge la caisse de Mutualité sociale agricole.

Ce point a une grande importance en cas d'accident dont serait victime l'aide. S'il s'agit d'un travail rémunéré (en argent ou en nature), l'accident sera considéré comme un accident du travail et la Mutualité sociale agricole interviendra pour verser les indemnités éventuelles. S'il s'agit d'un travail purement bénévole, la victime pourra mettre en cause la responsabilité civile de l'agriculteur sur un plan contractuel. Les tribunaux estiment en effet qu'une situation de ce genre crée un contrat tacite d'assistance qui oblige l'assisté à indemniser l'aide bénévole. Ce risque peut être couvert par l'assurance « responsabilité civile agricole ».

Si un aide occasionnel, rémunéré ou bénévole, provoquait à l'occasion du travail un accident dont serait victime un tiers, l'agriculteur en serait responsable comme commettant. Il est bon qu'il vérifie si son contrat d'assurance comporte la garantie de sa responsabilité en cas d'accident causé par un aide occasionnel, rémunéré ou bénévole.

Conduire un tracteur

Le permis de conduire n'est pas exigé pour conduire les tracteurs et machines agricoles, lorsqu'ils appartiennent à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles ou à une coopération d'utilisation de matériel agricole.

Lorsque le permis n'est pas nécessaire, des conditions d'âge doivent être respectées. Il faut être âgé d'au moins seize ans pour conduire : un tracteur agricole, une machine agricole automotrice, un ensemble constitué par un tracteur ou une machine agricole attelé d'une remorque, un instrument agricole remorqué.

Il faut être âgé d'au moins dix-huit ans pour conduire : une machine agricole automotrice ou *un ensemble comportant un* matériel remorqué, lorsque la largeur de ceux-ci excède 2,50 mètres, un ensemble comprenant une remorque transportant du personnel, un tracteur agricole attelé de plusieurs remorques ou de matériel remorqué.

Les tracteurs sont soumis à l'obligation d'assurance de la responsabilité à l'égard des tiers (assurance automobile obligatoire), c'est-à-dire pour les accidents causés à autrui.

Les enfants d'âge scolaire

La réglementation précise dans quelle mesure les enfants de moins de seize ans peuvent être employés aux travaux agricoles (arrêté du 3 décembre 1970).

Le travail ne doit pas faire obstacle au travail scolaire obligatoire. Il ne peut donc se faire que pendant les vacances. Un mois de congé complet au minimum doit être réservé en été. On ne peut confier aux enfants que les travaux légers limitativement énumérés par la réglementation. Ils ne doivent pas être astreints à un rendement. Les enfants de douze à quatorze ans ne peuvent travailler que si leur père, mère ou tuteur sont aussi employés dans la même exploitation, et se trouvent ainsi en mesure de les surveiller.

L'agriculteur est astreint à un certain nombre de formalités (s'adresser à la préfecture du département). Il est soumis au contrôle de l'inspection des lois sociales en agriculture. Des sanctions pénales sont prévues en cas d'infraction.

(Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.)

JEUX

La ‹ langue verte › de grand-papa

Solution du problème n° 25

1) *Pendu glacé :* réverbère en forme de potence (« J'ai été paumé pour avoir barbotté un pante ; sans ce chameau de pendu glacé, je me cavalais à la frime du sergot », ex. cité par Ch. Virmaître).

2) *Chouan :* cœur (sans doute allusion au cœur qu'arboraient les chouans, les royalistes, sur leur poitrine). *Débâcler son chouan :* ouvrir son cœur, dévoiler ses sentiments...

3) *Mérinos :* calembour pour désigner une personne à « l'haleine forte » !

4) *Mère au bleu :* un des nombreux surnoms argotiques de la guillotine. Celle-ci est censée mener le truand au ciel... bleu !

5) *Pâté d'ermite :* un ermite anachorète n'étant pas un sybarite, son repas frugal, dans le désert, peut se résumer à une noix, en guise de pâté.

6) *Vésuver :* le Vésuve n'est pas avare en projections de laves. *Vésuver*, c'est donc se montrer très généreux, large (« Tu as un nourrisseur qui te vésuve des jaunets quand tu lui dis : « Mon » prince ». in Huysmans, *les Sœurs Vatard*).

En 1848, le terme *vésuvienne* désigne une femme galante. Parce qu'elle se donnait généreusement à son métier ?

7) *Laqueuse :* calembour. Nom donné aux Parisiennes élégantes, aux femmes à la mode, qui faisaient le tour du lac, au bois de Boulogne.

8) *Garibaldi :* le « rouge », le révolutionnaire Garibaldi ne sut sans doute jamais que son nom fut repris pour désigner du vin — rouge (du Mâconnais, plus précisément). Plus près de nous, pour demander un verre de « rouge », on réclamait un « Khrouchtchev ».

9) *Wattriponner :* terme bien oublié, dû à Firmin Maillard, auteur d'une *Histoire anecdotique de la presse*. Allusion au journaliste Antonio Wattripon (dont plus personne semble-t-il, ne connaît les écrits) et à sa fécondité professionnelle. *Wattriponner* signifiait « fonder de petits journaux ; écrire dans de modestes feuilles ».

10) *Vapereau :* terme dû à la notoriété de l'érudit Gustave Vapereau (1819-1906), auteur d'un énorme *Dictionnaire universel des littératures* et d'un imposant *Dictionnaire universel des contemporains*.

Le mot désignait donc tout livre très épais pouvant servir aux multiples usages pour lesquels on emploie de nos jours, par exemple, les bottins.

Notre ami Pierre-Valentin Berthier, journaliste (il est le billettiste apprécié de *la République du Centre*) et écrivain, possédant dans sa bibliothèque personnelle le *Dictionnaire universel des littératures*, nous pouvons préciser que ce volume édité par Hachette comprend 2 096 pages (dans son édition de 1884) et mesure 11 centimètres d'épaisseur !

11) *Voltigeante :* la boue.

12) *Troyen :* jeu de mots sur le domino « trois et un ».

13) *Tortillette :* le mot désignait *la femme qui « tortillait* de la crinoline » pour aguicher les galants, et aussi la guincheuse, la bastringueuse, l'habituée des bals populaires qui se déhanchait trop en dansant.

14) *Souliers-seize* (avec ou sans trait d'union) : calembour sur des souliers *très étroits* (« treize et trois »).

15) *Pierreuse :* prostituée de... bas étage, exerçant son activité sur les chantiers, parmi les ruines de maisons ou derrière les fortifications, au milieu des pierres.

16) *Nid d'hirondelle :* à cause de sa forme, nom donné à un chapeau d'homme élégant, chapeau rond à bords imperceptibles.

17) *Lingre* (parfois : *lingue*) : couteau. Déformation du nom de la ville de Langres, cité réputée pour la fabrication de ses couteaux.

Dérivés : *lingueur*, « surineur », assassin qui tue à l'aide d'un couteau ; *lingriot*, canif, petit couteau, bistouri.

18) *Judée* (ou *Petite Judée*) : nom donné à la préfecture de *police, qui était sise rue de Jérusalem.*

J.-P. COLIGNON.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

ROMAN - PHOTO

Pour deux raisons au moins, le débat qui accompagnait les « Dossiers de l'écran » du mardi 26 août pouvait échouer : d'abord à cause du sujet, le roman-photo qui, pour être un phénomène social non négligeable (un Français sur cinq en est amateur), n'en est pas moins considéré, le plus souvent, comme de la sous-culture. Ensuite parce que le film qui illustrait le thème de la soirée était un *chef-d'œuvre du genre*. Le propos n'est pas ici de *revenir sur la qualité de Lo Sceico Bianco* (traduit, on ne sait pourquoi, par *Courrier du cœur*), cette réalisation de Fellini, datant de 1952 et préfigurant déjà tout ce qu'allait être l'œuvre fellinienne que l'on connaît. Traiter de ce qui est estimé comme de la sous-culture, après la projection d'un film qui, lui, n'en était pas, était ardu. Alain Jérôme, qui présentait ces « Dossiers », l'a reconnu lorsqu'il a confié les difficultés qu'il avait rencontrées pour parvenir à composer son plateau d'invités et lorsqu'il a chaleureusement remercié ceux qui avaient accepté de venir.

Au total, la soirée fut réussie même si l'on n'a pu éviter certains clichés (la sentimentalité des femmes, la violence de la société d'aujourd'hui, par exemple). Comment d'ailleurs aurait-on pu y échapper ? La réussite de cette soirée fut précisément que les protagonistes les aient abordés sans mépris, sans faire du terrorisme intellectuel, avec aménité, voire humour, même lorsqu'ils étaient directement *concernés. Ce fut le cas de* Hubert Serra, réalisateur de romans-photos, qui n'hésita pas à dire : « *Lorsqu'on me demande quelle est ma profession, c'est en général un grand éclat de rire qui fait écho à ma réponse. Est-ce qu'on rit quand vous dites que vous faites de la télévision ?* » Ce fut encore celui de Stéphane Collaro qui a été la vedette d'un roman-photo et qui, d'entrée de jeu, demanda pourquoi la littérature à l'eau de rose serait de la sous-culture, et qui, s'adressant directement à Alain Jérôme, le défia de nier qu'il n'avait pas « *au fil de sa vie amoureuse* » utilisé des formules que l'on peut régulièrement lire dans les légendes ou les bulles de romans-photos.

Ce furent aussi les propos de bon sens, simples et sincères, de Marcelle Dufour, cette jeune femme élégante, lectrice assidue de ce genre de littérature, qui donnèrent le ton à la discussion, ne le firent jamais glisser dans le vulgaire. Il est dommage pourtant que cette invitée ait si peu parlé et que la caméra n'ait pas montré plus souvent son visage au cours des débats. Car il était expres*sif, son visage. Il était le miroir,* sans doute, de ces deux millions de lecteurs de romans-photos en France. Il aurait été utile de l'entendre développer le sens des quelques petites phrases qu'elle a prononcées, comme : « *Je n'ai pas du tout honte de lire cela, d'en avoir besoin tous les soirs avant de m'endormir pour m'offrir mon quart d'heure de rêves* », *où comme celle-ci* lorsque l'on évoqua l'aspect « *fin heureuse* » des romans-photos : « *J'aime m'illusionner, même si je sais très bien faire la part entre la réalité et ce qui ne l'est pas.* » Méritait aussi d'être attentivement entendue sa réflexion sur les acteurs qui interprètent les héros de ces feuilletons : « *Si c'étaient des vedettes connues, cela couperait le rêve, parce que l'on sait trop de choses de la vie personnelle des vedettes.* »

Finalement, c'est à un tour d'horizon assez complet que l'on a eu droit puisque la sociologue Evelyne Sullerot a constamment élargi la discussion, lui a donné une dimension sociologique, a rappelé, en particulier, que les femmes, contrairement à ce qui est avancé, ne sont pas les seules à lire des romans-photos. S'appuyant sur une recherche qu'elle a menée sur cette question, elle a souligné que ce genre de littérature était particulièrement prisé des légionnaires et des pêcheurs s'embarquant pour un voyage lointain. Quant à Serge Saint-Michel, auteur d'un livre sur le roman-photo, il a très justement indiqué que, au moment où cette « *para-littérature* » démarrait en flèche (il y a trente ans qu'elle est née), apparaissait aussi une presse de loisir au détriment d'une presse politique. Dernier point mis en exergue : le roman-photo n'a pas pris aux Etats-Unis. Il a fleuri dans les pays de culture latine.

ANITA RIND.

Mercredi 27 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 5 Série : « les Impressionnistes ».
De Max-Pol Fouchet : Renoir. (Redif.)

19 h Caméra au poing.
Les princes de l'océan.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

19 h 55 Tirage du loto.

20 h Journal.

20 h 30 Série : « les Dames de cœur ».
Réal. P. Siegrist. Avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure...
Jupons en bataille.

21 h 30 Opéra : « Orphée ».
De Monteverdi. Avec l'Orchestre Monteverdi et les Chœurs de Zurich Opera-House, dir. N. Harnoncourt. Avec P. Huttenlocher, R. Yakar, D. Turban, T. Schmidt, G. Linos, H. Franzen, W. Gröschel, R. Hermann, S. Calabro.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 30 Téléfilm : « le Surmâle ».
De A. Jarry, réal. J.-C. Averty. Avec P. Massimi, C. Amouroux, B. Cara, M. Duplaix, J. Guelis...
Une superbe rencontre, entre Alfred Jarry et Marcel Duchamp traitée par Averty, qui a su comprendre l'un et l'autre.

22 h 35 Document : De vive voix.
Marie Cardinal : Les mésaventures d'une petite fille. réal. : J. Floran.
Un conte improvisé devant la caméra par l'écrivain. L'action se situe en Algérie avant l'indépendance de ce pays.

23 h Histoires courtes.
« Y'a des jours mauvais, y'a des jours meilleurs », de T. Piasecki et Y. Billy ; « Stephen », de J.-J. Bernard.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek : Carroyage.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « la Grande Bagarre de Don Camillo ».
Film italien de C. Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, C. Sylvain, G. Rey, Le Gioria, U. Spadaro, M. Carotenuto. (N. Rediffusion.)
Peppone, le maire communiste, est candidat au poste de député. Don Camillo contrarie sournoisement sa campagne électorale.
Troisième mouture, par un vétéran du cinéma italien, des aventures du curé de choc et du maire rouge. Des effets et des gags qui se répètent. C'est lassant.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h., L'épopée des matières premières : Thé, café, cacao.
19 h. 25, Sons : Au fil des eaux.
19 h. 30, Le Conte de Zoxebig et Merlin (troisième partie).
20 h., La Comédie musicale : l'onirisme.
21 h., A contre-courant du fantastique français : la traversée du symbolisme ou le fantastique fin de siècle.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : les nombres et l'architecture (redif.).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, feuilleton, de L. Kobrynski (redif.)
23 h. 30, New-Nuits.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, Concert : œuvres de Schönberg et Berg par l'Orchestre national de France, dir. M. Tilson-Thomas, avec Régis Pasquier, violon (concert du 13 février 1980 au Grand Auditorium de Radio-France) ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Prologue.
20 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 : « Symphonie n° 41 en ut majeur K 551 », de Mozart, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. Herbert von Karajan, avec A.-S. Mutter, violon (concert du 12 août 1980 au Grosses Festspielhaus de Salzbourg).
23 h., Les Nuits d'été : Belgrade.

Jeudi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune Pratique.
Le tour de France à pied.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 30 Série : « l'Homme qui revient de loin ».

14 h 30 Objectif santé : l'air dans la maison.

17 h 5 Wickie le Viking.
Economie secrète.

17 h 30 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 35, Isidore le lapin ; 17 h. 40, Infos-magazine ; 17 h. 50, Variétés ; 17 h. 55, Les fous du volant.

18 h 5 Série : « les Impressionnistes ».
De Max-Pol Fouchet : Degas et Toulouse-Lautrec.

19 h Caméra au poing.
Les princes de l'océan (deuxième partie).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Comédiens de notre temps : « l'Ecole des contribuables ».
De L. Verneuil et G. Berr, mise en scène de R. Manuel, réal. P. Sabbagh. Avec R. Manuel, I. Valmant, M. Dudicourt, D. Volle, M. Roux...

22 h 50 Des courts métrages racontés : la nouvelle vague.
« Charlotte et son Jules », de J.-L. Godard.
Le second court métrage signé Jean-Luc Godard et dans lequel Jean-Paul Belmondo tient son premier rôle au cinéma.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : « Une affaire pour Mannix ».
Risque calculé.

14 h Aujourd'hui, madame.
Une région mystérieuse, mal connue de Dordogne : La Double.

15 h 5 Feuilleton : « L'Aventure est au bout de la route ».
Une femme de fer.

15 h 55 L'invité du jeudi : Claude Nougaro.

17 h 20 Sports basques.

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
J.-P. Collard, pianiste, A. Dumay, violoniste, F. Lodeon, violoncelliste et l'English Chamber Orchestra.
Les trois invités de Jacques Chancel comptent parmi les grands interprètes actuels. Ils ont choisi pour ce rendez-vous l'English Chamber Orchestra. François Chatelet, le chef d'orchestre Ricardo Chailly, Claude Nougaro, Maurice Baquet, le guitariste John Mc Laughin et d'autres encore y participeront aussi.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Pilages : le poisson crapaud ; Les enfants de Samos.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle C. Bronson) : « Chino ».
Film franco-italo-espagnol de J. Sturges (1973), avec C. Bronson, J. Ireland, V. Van Patten, M. Bozzuffi, M. Chimenti, F. Tozzi. (Rediffusion)
Un métis, éleveur de chevaux, s'attire la haine de son associé, un Blanc raciste dont il veut épouser la sœur.
Un western psychologique où le savoir-faire de l'Américain John Sturges est gâté par les exigences d'une coproduction européenne et une distribution hétéroclite.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportage : en Comminges.
8 h., Le jardin des sciences naturelles : le blaireau.
8 h. 32, Actualité :
9 h. 7, Universités de l'universel : la faculté des sciences de Bâle.
10 h., Un mois en Auvergne : la nature à Clermont-Ferrand.
11 h. 2, Itinéraires vénitiens : Reflets, (Liszt, Mahler, Wagner) et à 16 h.
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France, à travers les musées de nos provinces.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Entretiens avec... Paul Sacher.
14 h., Au concert... avec P. Sacher : « Mathis le peintre » d'Hindemith.
14 h. 30, Les derniers malheurs de Sophie, de R.J. Chaffard et C. Martin (redif.).
16 h., Itinéraires vénitiens : Vivaldi, Dallapiccola, Wagner.
17 h. 2, La Poule (troisième partie. Redif.).
18 h., L'épopée des matières Premières : le caoutchouc.
19 h. 25, Sons : Au fil des eaux.
19 h. 30, Le Conte de Zoxebig et de Merlin (quatrième partie).
20 h. La Comédie musicale : l'Amérique et le reste.
21 h., A contre-courant du fantastique français : les offensives naturaliste et réaliste.
22 h. 30, Les Chemins de la connaissance : les nombres et la physique moderne.
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, feuilleton de L. Kobrynski (redif.).
23 h. 30, New-Nuits.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-matin : Beethoven, dir. Pierre Boulez (interprète du jour) ; 8 h., Berlioz, dir. Boulez ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, œuvres de Debussy et Boulez, dir. P. Boulez.
11 h., Concert : « Roméo et Juliette », de Berlioz par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec J. Hamari, E. Tappy et P. Thau (concert du 13 août 1980 au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) ; 13 h. 5, Jazz : concert du 17 septembre 1978 au Festival de musique improvisée de Sens (Thical) ; Concert du 24 juillet 1979 à Juan-les-Pins, avec Woody Shaw Jr (Gershwin)
14 h., Collection particulière : « Hermann Scherchen, chef d'orchestre moderne » (Haydn et Bach) ; 15 h., œuvres de Bartok et Debussy, dir. P. Boulez ; 16 h. 30, œuvres de de Falla, Berlioz, Stravinski, Debussy.
17 h. 30, Concert : œuvres de Maderna, Sinopoli et Nono, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Sinopoli, avec S. Taskova, soprano (concert du 14 octobre 1978 à Radio-France dans le cadre de Musique au présent) ; 19 h. 5, Prologue.
19 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : « Requiem », de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Chœur du Staatsoper de Vienne et le Chœur de l'Opéra national de Sofia, dir. H. von Karajan, avec M. Freni, soprano, A. Baltsa, alto, J. Carreras, ténor, et R. Raimondi, basse.
22 h., Les Nuits d'été ; 23 h., Bucarest.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 27 AOUT

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 28 AOUT

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, participe au journal d'A 2, à 12 h 45.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Banlieue Sud Ouest de Paris
recherche pour son équipe de
«DEVELOPPEMENT DE MATERIELS»

3 TECHNICIENS
DUT ou BTS électronique

DEBUTANTS OU AYANT DE 2 A 4 ANS D'EXPERIENCE

Ils participeront :
- à la conception et à la mise au point de nouveaux systèmes digitaux,
- au développement du matériel d'un autocommutateur téléphonique temporel à base de microprocesseurs.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée à no 68638 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE FINANCIERE
recherche
JEUNES COMMERCIAUX
— dynamiques
— excellente présentation
Notre Société offre des possibilités de promotion rapide et de rémunération très motivante. Seuls les hommes ayant une réelle volonté de réussir nous intéressent.
Téléphonez au 723-51-75 Poste 45 ou 51.

Agence de Publicité cherche d'urgence
CHEF DE PUBLICITÉ
formation universitaire anglais et expérience agence indispensables.
Discrétion totale assurée.
Adresser C.V., en précisant dernier salaire et date engagement possible.
Ecrire D. G. - BOSCH S.A., 8, rue Dulac, 75015 Paris (quartier Montparnasse).

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
INGENIEURS DIPLOMES
sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans
L'INFORMATIQUE
dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.
Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 68.537, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Fédér. Nation. Sport Amateurs recherche pour PARIS Responsable Administratif
Min. expér. profess. 3/4 ans. Qualité organ. Compt., anglais. Ecrire avec C.V. et prétent. à F.F.H. 64, rue Taitbout, Paris (9e)

Société de travail temporaire adhérente Socamett et Promatt rech. pr développement activité
TECHNICO-COMMERCIAL
plusieurs années d'expér. dans la partie, min. 25 ans. Salaire élevé. Adresser C.V. et photo (retournée). No 18.972. PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. de Réaumur, 75002 Paris

---

Société Immobilière région VERSAILLES recherche
ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
connaissances immobilières exigées, salaire fixe + frais déplacements + % sur chiffre d'affaires
050-03-36.

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
RÉGION DE POISSY (Yvelines)
2.200 PERSONNES - 600 MILLIONS C.A.
recherche
DIPLOMÉ D.E.C.S.
ayant une expérience de cinq ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ six mois en province, l'intéressé se verra confier au sein du Service Comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en province.
Rémunération et avantages sociaux intéressants.
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud - 78300 POISSY.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE
Spécialiste CAOUTCHOUC

Ce jeune cadre aura déjà une expérience de la vente de produits industriels.

Spécialiste des produits pour l'industrie du caoutchouc en France et à l'exportation. Il en sera le promoteur, l'expert et l'assistant technique auprès du réseau commercial.

Il participera à la définition des objectifs, des prévisions de vente et au lancement des nouveaux produits.

Il aura 35 ans et le désir de faire carrière dans un groupe dynamique.

L'ANGLAIS courant et l'ALLEMAND parlé sont indispensables.

Fréquents déplacements France et étranger.

Adr. C.V. avec photo et prétentions à no 40.479 P.A. SVP 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

---

emplois internationaux



Important Groupe Français
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE et COMPTABLE D'UNE SOCIETE EN
AFRIQUE FRANCOPHONE
RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE
- DECS ou équivalent
- avec expérience
- anglais souhaité.

Avantages habituels d'expatriement
Adresser C.V. et prétentions à no 68736 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE MONDIAL
(médicaments humains, vétérinaires et instrumentation médicale)
souhaite s'adjoindre la collaboration d'un
conseiller technique algérien
capable de répondre aux besoins d'informations médicales et techniques exprimés par les corps de santé et l'administration.

Une solide culture scientifique, le sens du contact et une bonne organisation sont indispensables pour réussir.

Ce poste sera pourvu dans les meilleurs délais sous réserve de l'agrément du candidat par le BST et la Pharmacie Centrale.

Faire offre de candidature à M. DUVAL, B.P. 88 - 75840 PARIS CEDEX 17 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour
FILIALE AFRIQUE ANGLOPHONE
JEUNES INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS
- BTS, DUT ou équivalent électromécanicien ou électricien
- Courte expérience souhaitée.

Avantages habituels d'expatriement
Adresser C.V. et prétentions sous référence 68733 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois régionaux

Important constructeur d'équipements frigorifiques industriels à Strasbourg
recherche pour faire face à son expansion

- **PLUSIEURS INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES AM - ENSI - INSA ou sim.** (n/réf. 915)
  Mission: mise au point technique et suivi de réalisation d'importantes installations France et Etranger.
  Expérience souhaitée: BE travaux neufs ou engineering chimique, pétrochimique, alimentaire, installations froid technique ou climatisation. Anglais technique efficace indispensable. Déplacements 30 à 40% du temps.
- **PLUSIEURS TECHNICIENS D'EXECUTION BTS ou sim.** (n/réf. 916)
  Des expériences telles que engineering, chauffage, conditionnement d'air, ventilation, sont appréciées. Anglais parlé efficace indispensable. Déplacement 20% du temps.
- **INGENIEURS ET ASSISTANTES D'INGENIEURS sédentaires** (n/réf. 917)
  Mission: administration technique des commandes, correspondance technique, traductions. Anglais lu et écrit indispensable.

Pour ces différents postes adressez CV détaillé sous la réf. concernée à
seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

La Régie Foncière et Immobilière de la Ville de Grenoble
recrute
UN AGENT
pour suivre des missions de relogement et des dossiers concernant la population immigrée.
L'emploi est offert à des candidats pouvant présenter une expérience ou des connaissances en matière de réglementation et de gestion des locaux d'habitation et dans le domaine des métiers du Bâtiment. Activité et contact sur le terrain importants. Souplesse sur le terrain exigée.
Salaire annuel brut : 75 000 F environ.
Envoyer curriculum vitae manuscrit, à Monsieur le Président de la Régie Foncière et Immobilière de la Ville de Grenoble, 16, place Sainte-Claire, 38000 GRENOBLE.

Recherchons
VENDEUR HAUT NIVEAU
Matériels terrassements Région Marseille - Envoy. C.V. HAVAS, no 27.84 - 13100 AIX

CENTRE D'OBSERVATION INTERNAT C.C. 66
4 km Rennes, recherche
ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
diplômés d'Etat.
Tel. : (99) 68-91-80.

CABINET COMPTABLE AIME (Savoie) recherche Comptable libéré obligations milit., niveau D.E.C.S. Minimum 2 ans de cabinet.
Ecrire : SUDEM DAUPHINE LIBERE 17, bd de la Colonne 73000 CHAMBERY - No 49

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

---

ingénieurs commerciaux
Région parisienne

Groupe informatique multinational recherche pour son département micrographie des ingénieurs qui assureront le suivi et le développement d'une clientèle existante.

Une solide connaissance des systèmes informatiques, liée à une expérience professionnelle, est nécessaire.

Anglais apprécié.
Rémunération motivante.
Postes à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous référ. 69002 M. à ORSEG, 97, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

média-system

Pr Collaboration intermittente recherchons
TRADUCTEUR Homme ou Femme
Langue maternelle anglaise. Connaissances informatiques. Téléphone : 337-60-67

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. - INFO
INGÉNIEURS TEMPS REEL
Connaissant le traitement de texte
INGÉNIEURS CONFIRMÉS
Systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro
INGÉNIEURS SYSTÈMES
IRIS 80 - HB 66 - IBM 43/31
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125/225 - SOLAR
INGÉNIEURS
étude téléphonie, confirmés
INGÉNIEURS MICROS
MOTOROLA 6800 - INTEL 80/80
Salaires : 100.000 F à 160.000 F/an. Lieu de trav. : PARIS - PROVINCE ETRANGER
Ecrire sous no 282, Publicités Réunies - 112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

GESTION 2000
DEPLACEMENTS NORVEGE
INGÉNIEURS
pour plates-formes offshore
ELECTRICITE
TUYAUTERIE
MECANIQUE MACHINERIE
BILINGUES ANGLAIS
EXPER. INDISPENSABLE.
TEL. 246-42-01.

Rech. étudiante pour travaux publicitaires ou de bureau. Tél. : 361-44-14

ECA AUTOMATION
S.S.C.I. en forte expansion (420 personnes)
recherche
PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— Débutants
— D.U.T. informatique ou équivalent
— Pour travaux de programmation en simulation (Fortan, Assembleur)
— Postes à pourvoir le 1er octobre.
— Région : SUD-EST DE LA FRANCE.

Adress. lettre, C.V., photo et prét. au service du Personnel : 315 Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

GESTION 2000
Postes immédiats
INGÉNIEURS
Calculs béton armé et charpente métallique.
ÉLECTROMÉCANICIENS
Tél. : 246-42-01.

secrétaires

20e arrdt SOCIETE recherche J. F. STENO-DACTYLO EXPERIMENTÉE. Lib. de suite Se pres. MOLYDAL, 60, rue des Orteaux. Tél. : 370-75-50.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée *MIGRATIONS (LM)* 3, rue Montyon, Paris (9e)

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V., : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins
VENTE EXCEPTIONNELLE
AOUT 1980
avant travaux liquidation partielle de stocks,
PIANOS MAGNE
occasions, exposition ou locat. vendus expertisés en l'état, prix sacrifiés, gar. et serv. assurés. Tél. pour renseignements : 522-30-90.

MOQUETTE
Laine et synthétique
Remise importante - Stock de 40.000 m2 - 757-19-19

VISON FONCE « LAPIDUS » Collection récente. Taille 40, petite femme - 525-82-42.

capitaux ou proposit. com.

Société pleine expansion travaillant en grandes surfaces, recherche investisseurs 180.000 F sur produits référ. et pré-vendus. Rapport élevé et solides garanties. Téléph. : 607-80-08.

travail à domicile

Demande

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits. Travail de mise en pages. Téléph. : 587-37-64.

bateaux

La belle saison va commencer
AUX ANTILLES
Alphée, voilier 16 m, propose croisière avec skip, 1.600 F. jour 4 pers., 1.200 F 2 pers. Nourriture comprise
FORCE 4 11, rue Boudreau 75009 Paris

perdu-trouvé

Collaboratrice du journal a perdu, vendredi 22 août, rue de Clignancourt (18e), chienne cocker golden, 12 ans. FORTE RECOMPENSE Téléphoner au 285-88-72

demandes d'emploi

Jeune Femme
DIRECTEUR D'UN DEPARTEMENT
« VENTE PAR TÉLÉPHONE »
dans organismes de conseil et formation, rompue à contacts de haut niveau tous types d'entreprises,
recherche
poste similaire ou à responsabilités commerciales *et relations publiques.*
Libre de suite.
Ecrire à REGIE PRESSE, sous le numéro 591 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

H. 29 a., maîtrise droit, DES, Sc. Po, lic. lettres. Anglais. Exp. rédact. revues litt., art., exp. édition : service litt. et fabrication, éditeur de livres, ch. emploi édition, rédaction, presse, documentation, toutes propositions - Tél. : 842-00-76.

Cadre comptable, 34 a. D.E.C.S.
Certif. Sup. Révision comptab. expér. Afrique, Moyen-Orient.
Ch. poste à respons. dans Sté ou Cabinet France ou étranger. Etudiera ttes propos. Ecrire :
No T.O. 21685 M. Régie-Press, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 35 a. Documentaliste, secrétaire, angl. allem., maîtrise hist. de l'art. Ch. emp. mi-temps : ant., gal. art, édit., etc. Tél. : 359-03-34, 9 h. 30-18 h. 30.

propositions diverses

Société de courtage active cherche à entrer en relation avec agents ou partenaires de différents pays et ensembliers industriels ou agro-alimentaires pour réalisation de projets arabes ou africains. Ecrire : T.O. 21757 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
dans petit immeuble charme, asc., 6 appts 2 et 3 P. restaurés et aménagés. 261-16-50.

2e arrdt.

OPÉRA 261-06-50
Propriét. vd : studios, 2 et 3 P. aménagés dans bel immeuble rénové, calme, soleil.

4e arrdt.

RIVOLI - MARAIS
Magnifique DBLE LIVG, 1 CH. REFAIT NF. Vue Panthéon. PLEIN SUD - Px : 549.000 F. Tél. : 325-75-42 (le matin)

5e arrdt.

DAUBENTON - 354-42-70
Sél. + 2 chbres, asc., parking.
VUE MOSQUEE JARDINS

6e arrdt.

RUE DES BEAUX-ARTS
très belle restauration, vue sur jardin, calme, très clair, appts 3 à 5 P. 261-16-50.

RUE BREA
DANS LUXE - RENOVATION
2 pces, cuis., wc, bains. A partir de 490.000 F - T. : 522-95-20.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES
Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

ÉCOLE MILITAIRE
dans immeuble ravalé
STUDETTE Tout conft, 171 000 F.
IMMOGEP - Tél. : 500-84-12

10e arrdt.

10e Hauteville - Gd Studio, ét. élevé, 36 m2 + terrasse 15 m2. SUD - 242-84-67

14e arrdt.

CŒUR MONTPARNASSE
EUROVIM PROPRIETAIRE
555-92-72 - Vend directement 2 gds studios + 1 gd studio av. loggia + 2 gds duplex (ét. él.) dans luxueuse rénovation. Asc., interph., vidéo, poutres, chem. matérx 1er choix (MARBRE).

CAMPAGNE PREMIÈRE
Duplex 220 m2, gd atelier+4 P. DORESSAY - 548-43-94.

16e arrdt.

MAISON DE CHARME
dans hameau résidentiel 150 m2 habitables + jardin 290 m2, calme. 266-36-36

Place MEXICO (près)
235 m2 environ, 4e ét., balc. tt cft. 2 réceptions + 4 chbres, 2 chambres de service. Prix : 2 200 000 F. Tél. : 603-27-51.

BD SUCHET
(dans voie privée)
90 m2, dble livg + 2 chbres. GARBI au 567-22-88

TROCADERO. Charm. DUPLEX gd liv., 3 chbres, 2 bns. Terrasse. DORESSAY, 548-43-94.

Près MAIRIE 16e, 5e étage. Grand living, 3 chbres, 2 bains, chbre serv. Parking. - 705-24-10.

19e arrdt.

300 m Parc BUTTES-CHAUMT Beau studio refait neuf, tt cft, bon rapport garanti - 555-92-72.

78 - Yvelines

PARLY 2

2/3 P.	72 m2	urgent	370 000
3/4 P.	71 m2	park	420 000
4/5 P.	105 m2	ouest	595 000
5/6 P.	120 m2	calme	720 000

SOVIA 954-68-00

VILLE-D'AVRAY - Gd appt 212 m2, terrasse 100 m2. Soleil. Calme. - 705-24-10

---

175 M2 GRAND LUXE
PARLY 2 impeccable belle décoration
1.250.000 F. Urgent. 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SABLONS
DANS BEL IMM. RECENT
5e ETAGE, ASCENSEUR
5 PIECES LIVING 3 CHAMBRES
CONFORT. REFAIT NEUF
PRIX : 1.125.000 F
Visites : jeudi, vendr., 14-18 h.
16, PLACE du MARCHE 781-17-02

BON BOULOGNE immeuble ancien
3e ét., ss ascens. Soleil. 2 p., cuisine, 45 m2 envir., possib. tt conft, 265.000 F - 603-27-51.

94 Val-de-Marne

NOGENT/MARNE, près RER Résidentiel, verdure. Vaste séjour sur loggia, 2 chbres, gd hall, cuisine, wc, salle bains. Box. 760.000 F - 345-82-72.

Vincennes Mo Bérault, côté bois Part. vd réc. 3 P., cave, box. 700 000 F. Pagny - T. 007-05-72.

Province

AVON, 35' gare Lyon, pr. gare et forêt. 3 p., clair, confort. Vue. 120.000 F - Tél. 422-29-22.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

économie

REGAIN DE TENSION DANS

Violents affrontements lors du dégagement de Fos et d'Antifer par la marine nationale

La journée du mardi 26 août aura été la plus fertile en événements que le conflit de la pêche ait connue depuis le début du mouvement qui remonte maintenant à plus de quatre semaines. Déclarations, propositions, mesures de soutien, ont alterné avec de violents affrontements dans les deux principaux ports pétroliers de France : Fos et Antifer.

A Antifer, l'intervention, en début d'après-midi, des bâtiments de la marine nationale contre une flottille de chalutiers qui occupait les eaux du terminal pétrolier marquait le lever de rideau. Très vite, le terme de « bataille navale » ne prêtait plus à sourire, et durant une grande partie de la journée on évitera le pire de justesse : au soir, une quinzaine de bateaux de pêche avaient été endommagés, dont deux très sérieusement. Ce mercredi matin, les pêcheurs s'étaient repliés et les autorités portuaires commençaient à procéder au dégagement des accès du port.

A Fos, c'est vers 3 heures du matin mercredi que la marine nationale portait son attaque. Alors que les chalutiers étaient au mouillage, plusieurs bâtiments avec, à leur bord, des gendarmes mobiles intervenaient. Une heure d'affrontement, quatre blessés chez les pêcheurs, qui se dispersaient. Le port était libre.

A Paris, dans la journée de mercredi, M. Joël Le Theule annonçait une série de mesures en faveur de la pêche artisanale. Des élus communistes étaient reçus à Matignon et M. Georges Séguy réunissait une conférence de presse.

Le coup de projecteur mis sur Fos et Antifer n'éclipsait pourtant pas plusieurs autres points du littoral où la situation restait tendue. A Boulogne-sur-Mer notamment, où les transporteurs ne se résignent pas à voir leurs camions frigorifiques bloqués à proximité de la gare de marée. Le trafic par hovercraft entre la France et l'Angleterre est interrompu depuis mardi soir à Boulogne-sur-Mer, après les manifestations de ces transporteurs. Ces derniers devaient même durcir leur attitude dans le courant de la matinée en bloquant, avec leurs véhicules, tous les carrefours de la ville.

Si Le Havre était débloqué tard dans la nuit de mardi, et ce malgré la décision des officiers des remorqueurs « Abeilles » de cesser le travail « tant que les forces de l'ordre de la marine nationale se trouveront à Antifer », la situation dans l'île de Ré restait précaire pour plus de quatre mille touristes français et étrangers retenus dans l'île en raison du nombre réduit de rotations des bacs.

Parmi les autres faits marquants de la journée, il fallait retenir le mouvement d'arrêt de travail observé par les dockers marseillais, qui, mardi, répondant à l'appel de la Fédération nationale des ports et docks C.G.T., entendaient marquer leur solidarité avec les marins-pêcheurs, et, également, la comparution devant le tribunal des référés de Saint-Nazaire d'une cinquantaine de marins-pêcheurs à la suite de plaintes d'usagers pour « entrave à la circulation portuaire ». Des experts seront chargés d'évaluer le préjudice subit par le Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire depuis le début du conflit. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'à vendredi.

Ce mercredi, l'ensemble des acteurs du conflit dirigeaient leur regard vers l'Elysée et la sortie du conseil des ministres. Le maire de Boulogne-sur-Mer lançait, dans la matinée, sur les ondes d'un poste périphérique : « Il est inadmissible que le chef de l'Etat n'ait pas encore dit ce qu'il pensait de cette affaire. (...) La France se refuse à être une grande nation maritime. Les mesures annoncées hier par M. Le Theule ne sont pas susceptibles d'apaiser le conflit. »

LA « BATAILLE » D'ANTIFER

A bord de « la Pernelle », sous les canons à eau

De notre envoyé spécial

Antifer. — 11 h. 45, mardi à bord d'un chalutier fécampois *la Pernelle*. De petites taches grises apparaissent sur la ligne d'horizon d'Antifer. Ce sont les trois navires de guerre. Vers midi, on peut compter environ onze bâtiments. Nous larguons le *Gilles Patrice* et ramenons l'ancre. Il faut se préparer au combat. L'équipage se fabrique des forces toutes neuves à l'aide d'une bouteille de pastis qui restera à côté de la barre jusqu'à la fin des hostilités. « *Il faut les laisser attaquer : on ne bouge pas ; ils sont au moins dix et... Dominique ! On va s'amuser !* »

A 12 h. 14, le commandant du *Pimodon* prend contact avec les chalutiers : « *Nous venons récupérer les bouées qui ont été dénoncées pour refaire un balisage correct du chenal. Ne nous compliquez pas le travail, c'est déjà assez difficile.* » Les marins-pêcheurs ne l'entendent pas ainsi. « *Eh, commandant ! y a-t-il plusieurs sortes de Français ? Pourquoi on n'envoie pas l'armée chez les agriculteurs ?* » 12 h. 16 : la marine nationale met en marche les canons à eau. « *Je commence à me rapprocher* », lance le *Pimodon*. « *Il n'y aura pas de cadeau, on ira juqu'au bout, quitte à laisser notre peau* », répondent les pêcheurs. *Rentrez chez vous* », hurle le commandant du navire militaire. « *Pas question, on ira jusqu'au bout ; s'il y a des morts, vous prendrez vos responsabilités...* »

12 h. 20 : la « bataille » d'Antifer est engagée. Les chalutiers, renforcés par la venue de bateaux supplémentaires, sont maintenant une trentaine dans le chenal. La Marine nationale compte onze bâtiments : outre le *Pimodon*, un escorteur rapide, un escorteur d'escadre, un gabare, la *Coriandre*, patrouilleur côtier de la police maritime, un dragueur de mines, trois remorqueurs de haute mer, dont l'un est équipé d'un lève-bouée et de deux remorqueurs plus petits.

Le *Centaure*, remorqueur brestois de haute mer, passe à côté de nous et bombarde la passerelle, visant vraisemblablement notre radar. La poussée des canons à eau est forte. On se surprend à espérer que les boulons qui tiennent les carreaux, bien qu'ils soient un peu rouillés, ne lâcheront pas. De la V.H.F., radio de bord, Dominique diffuse de la musique classique. Des trombes d'eau nous passent sur la tête, pénètrent dans la cabine, brûlent la peau. Dans la V.H.S., les injures des bâtiments de guerre répondent à celles des marins-pêcheurs. Les stratégies s'élaborent au coup par coup. Le point de la situation est fait toutes les secondes. « *Il doit y avoir autant de désordre ici que dans le bureau de Le Theule* », lance quelqu'un.

A 12 h. 36, les chalutiers répondent à l'eau des canons par un jeu de galets ou de vieilles ferrailles. Nous sommes attaqués par un gros remorqueur à cinq pompes, le *Malabar*, un des plus agressifs de la bataille. Cinq minutes plus tard, nous sommes toujours là. On commence à penser qu'« *ils ne peuvent rien faire* ». Un petit remorqueur, *Le Chêne*, vient aider le *Malabar*, mais rien n'y fait. On ne bouge pas.

« *Abandonnez les dragueurs* », lance la V.H.S. ; « *occupez-vous des bouées ; ils ne pourront pas les prendre ni les traîner ; évitez les cailloux* ». Difficile d'accepter cela alors qu'un bâtiment de la Royale vient de gazer complètement un chalutier à coups de grenades lacrymogènes. « *Tous des nazis !* », hurle un marin-pêcheur. « *Vive la Royale !* », répond un navire de guerre. Vers 13 heures, la *Françoise, de Port-en-Bessin*, se fait éperonner sous nos yeux par un navire de la Royale. A bord arrière, la coque du bateau est fendue sur 2 mètres ; le portique est renversé. « *C'est la gabare qui nous a fait ça*, nous crie le commandant de la *Françoise*. *Elle aurait pu battre arrière, mais elle a remis en route pour ne pas nous rater.* » C'est le premier incident grave. La colère des marins-pêcheurs redouble d'intensité.

Quelques instants plus tard, nous nous retrouvons à portée de canon du *Malabar*. Il nous poursuit machine arrière. Depuis plus d'un quart d'heure maintenant, le commandant du *Pimodon* ne dit plus rien. La marine nationale n'arrive pas à prendre le dessus. Un petit remorqueur se fait même éperonner à son tour par le *Centaure*, un remorqueur plus gros. La pagaille est indicible.

« Qui a gagné ? »

Vers 13 h. 40, les traits de Daniel à la barre se tirent un peu. Le *Malabar* nous fonce dessus, machine arrière, c'est devenu sa spécialité ; le *Bihan* nous arrose par la gauche, l'*Acharné* par la droite, et deux autres remorqueurs tournent autour de nous.

Ce sera le dernier fait d'armes de *la Pernelle* pour aujourd'hui. Vers 14 heures, alors qu'une accalmie semble se dessiner, plusieurs navires de guerre étant repartis au large, nous décidons de remettre le cap sur Fécamp afin de faire le plein de victuailles pour continuer le combat. « *Ils ne peuvent rien contre nous*, confie Daniel, rayonnant, sur la passerelle. *S'ils récupèrent les bouées, nous retournerons les chercher. Pour nous, cette bataille navale est moins dure que certaines nuits de pêche. J'ai déjà fait trois naufrages, tu sais ; la dernière fois, j'ai été récupéré par l'hélicoptère pendant que je me débattais dans le mazout ; ça m'a attaqué les bronches ; alors, si tu crois qu'ils nous impressionnent...* »

La Pernelle est en vue de Fécamp. Sur le quai, de petits groupes de pêcheurs, de femmes, de copains, s'apprêtent à accueillir l'équipage. « *Qui a gagné ? Quels sont les cinq chalutiers endommagés ?* » Et bien d'autres questions. Si les bateaux engagés dans la bataille d'Antifer ont évité le naufrage, il n'est pas sûr qu'un petit bout de démocratie n'ait pas sombré au large d'Antifer. « *L'armée contre les grévistes, ça remonte à quand ?* » se demandent les marins-pêcheurs de Fécamp.

OLIVIER SCHMITT.

COUP DE COMMANDO SUR FOS

A 3 heures du matin les grenades de la « mobile »

De notre correspondant régional

Fos. — « *Nous étions amarrés à l'entrée du chenal de Fos quand, vers 2 h. 40, les bâtiments de la marine nationale sont arrivés, tous feux éteints* », a expliqué le patron du chalutier *Jean-Dominique*, de Grau-du-Roi. « *Nous avons aussitôt appareillé pour nous éloigner, mais ils nous ont rattrapés. Un remorqueur a délibérément fait une manœuvre pour nous aborder. Sans aucune sommation les gendarmes mobiles qui étaient à bord nous ont lancé des grenades à bout portant. Leur intention n'était pas de nous enfumer mais bien de nous blesser. Deux membres de l'équipage ont d'ailleurs été atteints : un a eu le nez fracturé par une grenade et les dents cassées. J'aimerais me trouver face à face avec le commandant du navire qui nous a éperonné, pour savoir quel homme il est.* »

Selon les pêcheurs, les gendarmes mobiles auraient utilisé deux types de grenades, les unes lacrymogènes et les autres beaucoup plus puissantes. Un seul des quatre blessés a été hospitalisé. Trois autres ont reçu des soins à Martigues et à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les pêcheurs ont formellement démenti les termes du communiqué publié dans la matinée par la préfecture des Bouches-du-Rhône. D'après ce communiqué, les équipages des chalutiers auraient attaqué les bâtiments de la marine nationale avec des cailloux et des boulons. « *Nous avons été agressés dans la nuit noire sans avoir même eu le temps de la moindre riposte* », ont-ils affirmé.

Le trafic a repris normalement dans la matinée à Fos, où plusieurs navires ont effectué leurs opérations de chargement et de déchargement avec le concours de remorqueurs civils et des dockers.

GUY PORTE.

LES PRISONNIERS DE L'ILE DE RÉ

Il faut entre douze et quinze heures de file d'attente aux automobilistes désireux de quitter l'île de Ré (Charente-Maritime) par les bacs, dont la rotation est très perturbée par les marins-pêcheurs. Quatre mille touristes ont dû s'installer, soit dans leur voiture, soit dans la salle des fêtes de la commune de Rivedoux, soit dans les tentes installées par l'armée.

Aucun problème de ravitaillement ne se pose dans l'île, le premier bac de la journée transportant depuis La Rochelle plusieurs camions de produits alimentaires.

Gendarmes, pompiers, membres de la Croix-Rouge et de la protection civile distribuent aux touristes qui en ont besoin couvertures et lait concentré. Enfin, des hélicoptères de l'armée et de la protection civile sont basés dans l'île pour le cas où des urgences nécessiteraient un transport rapide sur le continent.

● *Protestation des routiers.* — La Fédération nationale des transporteurs routiers estime que « *le maintien du blocage des ports rend de plus en plus précaire l'activité des transporteurs routiers, voyageurs et marchandises, en trafic national et international. De nombreuses entreprises routières, dont l'existence est liée à l'activité portuaire, sont paralysées. Les transporteurs routiers ne peuvent admettre plus longtemps ces entraves à l'exercice de leur métier. La F.N.T.R. demande que soit rétablie sans délai la libre circulation des véhicules utilitaires.* »

ENVIRONNEMENT

● *Saint-Raphaël : baignade à nouveau permise.* — La plage du Veillat, à Saint-Raphaël (Var), interdite à la baignade depuis vendredi dernier, à la suite d'une pollution d'origine bactérienne, a été réouverte lundi matin.

Les analyses effectuées dimanche ont en effet démontré que toute présence de staphylocoques et de bacilles coliformes avait disparu et que l'eau était de bonne qualité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

LES SEPT MESURES EN FAVEUR DES ARTISANS

De tout un peu...

Le ministre des transports a publié, mardi 26 août, dans l'après-midi, un communiqué annonçant les mesures suivantes :

● **« Des commissions régionales sont invitées à présenter, pour la fin de l'année, des propositions pour améliorer les circuits de commercialisation du poisson. Sans attendre, pour le mareyage, la notion de zone de libre circulation sera révisée.**

» Pour les importations, les contrôles sanitaires seront renforcés afin d'assurer le respect des prescriptions en vigueur. »

Les règlements sanitaires imposent que le poisson avant d'être transporté soit conditionné, donc traité par un mareyeur. Dans les zones de libre circulation, autour des ports, le mareyage n'est pas obligatoire. Leur extension va donc permettre à un plus grand nombre de poissonniers de se fournir directement auprès des marins-pêcheurs. On espère que cette mesure, en cassant certains quasi monopoles des mareyeurs, développera la concurrence et donc permettra une meilleure tenue des cours d'achat de poisson. Le renforcement des contrôles sanitaires pour les importations permettra de mieux les contrôler.

● **« Les fonds du F.D.E.S. destinés à la modernisation de la flotte artisanale seront accrus pour permettre d'attribuer rapidement les prêts correspondants. Les aides actuelles seront élargies aux navires de moins de 12 mètres à condition que leurs propriétaires adhèrent à une organisation de producteurs et que la puissance des navires soit limitée. »**

L'Etat peut prêter à un artisan pêcheur jusqu'à 20 % du coût d'achat de son bâteau (à quoi peuvent s'ajouter des aides de la Communauté européenne, sans que le total ne puisse dépasser 35 %, plus des aides des régions et des départements). Ce sont ces aides de l'Etat qui seront étendues aux petits navires, mais la puissance de leurs moteurs sera limitée pour empêcher le chalutage auprès des côtes, là où le poisson fraye. En plus de ces subventions, à fonds perdu, le Fonds de développement économique et social accorde des prêts à 5,5 % pour 80 à 90 % de la somme restant à la charge de l'artisan. Les crédits destinés à ces prêts étant actuellement insuffisants, ils seront accrus ; le montant du nouveau crédit est encore en discussion avec le ministère de l'économie.

● **« Le relèvement des prix d'objectif pour les quatre derniers mois de 1980 par rapport à 1979 sera porté à 15 %, afin de tenir compte des coûts de production. Le FIOM financera ses actions selon la règle habituelle. La part des organisations de producteurs fera l'objet d'une avance. Les procédures de cet organisme seront simplifiées et allégées. La réunion du conseil de gestion du FIOM se tiendra vendredi prochain.**

» Dans chaque port, l'organisation de producteurs fixe une liste d'espèces pour lesquelles elle accorde, avec l'aide du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), une subvention aux pêcheurs si les prix de vente sont inférieurs aux « prix d'objectifs. »

Normalement, ceux-ci n'auraient été relevés que de 10 %. Les organisations de producteurs, financées par une taxe sur les ventes, manquant d'argent, une avance leur sera faite. Cette mesure devrait accroître les ressources des marins-pêcheurs. C'est la seule qui intéresse pêche industrielle et pêche artisanale. Le nouveau crédit, qui sera mis à la disposition du FIOM, est en cours de discussion avec le ministère du budget.

● **« Des directives sont données aux préfets pour renforcer le contrôle de l'interdiction de vente de poisson par les pêcheurs non-professionnels. Les services des affaires maritimes arrêteront de nouvelles réglementations limitant la période de pêche pour les non-professionnels et la chasse sous-marine. »**

En Bretagne et dans le Midi, de nombreux incidents ont opposé marins-pêcheurs et plaisanciers. Les premiers accusent les seconds de ne pas respecter les limitations de pêche qui leur sont imposées : deux casiers et 50 mètres de filets. Dans certains ports, il y a un véritable marché parallèle. L'ensemble des plaisanciers risque de faire les frais de cette mesure.

● **« Les dispositions de l'article 79 *du code du travail maritime seront* aménagées pour les coopératives d'armement. »**

Cet article du code du travail maritime met à la charge de l'armateur quatre mois de salaire normal pour les marins-pêcheurs malades ou victimes d'un accident du travail. La charge est lourde pour les coopératives d'armement qui aident les jeunes patrons à accéder à la propriété de leur bateau. Cette mesure est donc une aide indirecte à l'accession à la propriété, mais ne sera-ce pas au détriment de la protection sociale du marin ?

● **« La mise en place de comités locaux d'hygiène et de sécurité sera examinée avec les organisations professionnelles. »**

C'est là une vieille revendication de la C.F.D.T. L'objectif est de mettre en place dans les ports des organismes paritaires, semblables à ceux existant dans les entreprises, chargés de surveiller les conditions de travail.

● **« Les services des affaires maritimes examineront avec les comités locaux les aménagements de réglementation demandés le 23 août. Un bilan sera présenté avant le 30 septembre. »**

Cette dernière disposition est, en quelque sorte, une mesure « balai ». Il s'agit d'examiner port par port les autres suites qui pourraient être données aux réunions présidées par les préfets, le samedi 23 août. Cela peut aller de la taille des mailles des filets aux redevances pour les équipements portuaires, en passant par les dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche.

THIERRY BRÉHIER.

PRISES DE POSITION

● M. Pierre Mauroy : l'avenir de la pêche exige d'urgence une décision gouvernementale

● M. Georges Séguy : une épreuve de force qui pourrait avoir de graves conséquences

« Comme les autres activités, la pêche, pour réussir son adaptation aux conditions nouvelles, doit joindre ses propres efforts à l'appui qu'elle reçoit de la collectivité nationale », écrit M. Joël Le Theule dans le communiqué où il annonce les mesures qu'il vient de prendre. Maniant tout à la fois le bâton et la carotte, le ministre des transports ajoute : *« Le monde des pêcheurs doit être conscient que la collectivité nationale ne peut accepter, que par le fait d'un minorité, une activité économique majeure soit paralysée et la sécurité des grands ports compromise. »*

M. Georges Séguy estime que, par une telle attitude, le gouvernement *« pousse à une épreuve de force qui pourrait avoir de graves conséquences »*. Les propos du secrétaire général de la C.G.T. ont été très fermes mardi 26 au cours d'une conférence de presse. Critiquant la non-inscription du problème de la pêche au conseil des ministres, il a déclaré : *« Minimiser l'importance de cette réunion prend l'allure d'une dérobade, d'une manœuvre qui fait preuve d'une regrettable irresponsabilité. »*

Il a rappelé le plan de son organisation : octroi d'une « aide carburant » ou à « effet équivalent » de 40 centimes par litre ; pas de suppressions d'emplois ; abandon de toute sanction ou poursuite ; retrait des forces de police, de gendarmerie et de la marine nationale ; négociation pour redéfinir le plan de soutien à la pêche.

Si M. Séguy a réaffirmé le soutien de toute la confédération aux revendications et aux actions des marins-pêcheurs, il faut constater que celui-ci ne se traduit pour l'instant que par des communiqués. Malgré les menaces des diverses fédérations de la C.G.T. concernées, les navires de commerce continuent à accoster ou à appareiller sous la protection de la marine nationale.

Quant aux mesures annoncées par M. Le Theule, la C.G.T. estime qu'elles *« ne sont pas de nature à satisfaire les marins-pêcheurs »* et qu'elles seront *« très mal accueillies par ces derniers »*.

La C.F.D.T., plus modérée dans ses critiques, cherche avant tout à ce que négociations et contacts continuent. Certes, elle constate qu'*« aucune mesure d'aide supplémentaire et immédiate n'a été annoncée »*, qu'il s'agit *« d'un catalogue de propositions au conditionnel »*. Mais elle a demandé une réunion du bureau du Comité central des pêches maritimes (il se réunira vendredi 29 août) pour qu'un collaborateur du ministre des transports vienne expliquer les mesures annoncées et qu'un calendrier précis d'application soit mis en place. Jusque-là, elle maintient son ordre de grève. Samedi, elle réunira des assemblées générales dans les ports pour que les marins-pêcheurs se prononcent sur ces mesures et donc sur la suite à donner à leur mouvement.

Les partis politiques ne restent pas non plus inactifs. M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, réunit ce mercredi après-midi une conférence de presse. Une délégation d'élus communistes des départements côtiers s'est rendue mardi à l'hôtel Matignon. M. Roland Leroy, député de Seine-Maritime, membre du bureau politique du P.C.F., a demandé à un collaborateur du premier ministre *« un examen sérieux »* du dossier de la pêche par le conseil des ministres, l'arrêt des interventions de la police et de l'armée, la convocation du Parlement en session extraordinaire et, Pologne oblige, *« qu'une délégation gouvernementale conduite par le premier ministre se rende dans le port de Boulogne pour ouvrir des négociations avec tous les intéressés, négociations devant être transmises en direct par la radio française »*.

M. Pierre Mauroy, député socialiste et président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a, lui, envoyé un télégramme au président de la République où il souligne que *« l'avenir de Boulogne et de la pêche exige d'urgence une décision gouvernementale »* et où il demande au chef de l'Etat *« de tout mettre en œuvre pour que cette décision soit prise au conseil des ministres du mercredi 27 août »*.

Pour l'heure, seul M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de Seine-Maritime, estime que les mesures de M. Le Theule *« paraissent de nature à satisfaire un grand nombre de revendications des artisans pêcheurs »*. Mais il ajoute : *« Il faut maintenant que la situation se normalise. Ceux qui vivent de la mer ne peuvent pas durablement empêcher les autres professions de la mer de travailler. »*

C'est aussi le souhait de l'Association pour le développement des grands ports français qui affirme que *« l'asphyxie de toutes les activités qui contribuent à la vie portuaire se profile à l'horizon »* et que *« des dizaines de milliers d'emplois sont menacés »*.

La course en solitaire de M. Le Theule

(Suite de la première page.)

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, n'a-t-il pas dû, lui aussi, livrer quasiment seul la bataille du ticket modérateur et des mutuelles ? Il faut que les ministres assument pleinement leur tâche, et jusqu'au bout.

Et pourtant, dans un domaine comme celui de la mer, où dix-sept ministres et secrétaires d'Etat sont concernés, l'arbitrage fréquent, rapide et efficace, du chef du gouvernement n'apparaîtrait ni anormal ni inopportun. Outre le traditionnel débat budgétaire, les affaires maritimes et les problèmes de la pêche ne sont évoqués au plus haut niveau que une ou deux fois par an. Et l'on est conduit à s'étonner, au stade actuel du conflit, de n'avoir pas encore entendu la moindre déclaration de M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, un organisme pourtant placé directement auprès du premier ministre.

Quant au président de la République, qui avait nourri l'intention de réunir à Paris, à l'automne, une grande conférence internationale sur les enjeux scientifiques et économiques de la mer, et qui vient d'y renoncer, il a, à maintes reprises depuis son arrivée à l'Elysée, évoqué ces problèmes et mis en exergue l'évidente « vocation maritime du pays ». Parmi les morceaux choisis des interventions du président de la République sur le sujet, citons ceux-ci, reproduits par le très officiel service d'information et de diffusion : *« La France est un pays maritime ; elle doit devenir une puissance maritime. La politique de la mer doit améliorer les conditions de vie des hommes de la mer. Leur statut, tout en restant adapté à leur métier, bénéficiera des progrès obtenus par les autres travailleurs. Le droit d'accès des pêcheurs français aux ressources vivantes, tel qu'il résulte des accords internationaux, sera garanti. De nouvelles zones de pêche seront prospectées. »*

Ces évocations, lorsqu'on mesure aujourd'hui l'ampleur de la crise des chalutiers, la réduction d'activité des chantiers navals, les balbutiements de l'aquaculture, la diminution de la flotte de commerce, relèvent bien davantage des incantations que d'une réelle volonté politique.

Depuis trois ans, pour ne pas remonter plus loin, les propos du président de la République n'ont donné lieu qu'à des mesures dans leur grande majorité sectorielles, isolées, incomplètes, et s'agissant de celles annoncées, le 26 août, par M. Le Theule, en porte à faux. Car, dans l'actuel conflit, un malentendu fondamental caractérise les positions respectives du gouvernement et des pêcheurs. Ces derniers réclament avant tout des aides immédiates pour soulager leurs comptes d'exploitation, éviter les faillites, et, ensuite seulement, des mesures de soutien à l'investissement, à la commercialisation, et l'amélioration de la gestion des stocks européens.

Or, M. Le Theule aborde les choses en sens inverse. Il parle modernisation, prêts du Fonds de développement économique et social, contrôles sanitaires aux frontières, relèvement des prix (alors que les cours du poisson au détail ont augmenté plus vite ces dernières années que celui des autres produits alimentaires), création de comités locaux d'hygiène et de sécurité. Cette série de mesures n'est sans doute pas négligeable — et proposées il y a deux mois, elles auraient désamorcé la crise, — mais elles ne répondent que très partiellement aux revendications. Que dirait-on d'un médecin qui prescrirait à une personne qui s'est cassé la jambe, d'abord des massages de rééducation et, ensuite, la pose d'un plâtre ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

URBANISME

Sur le terrain destiné à l'Institut du monde arabe

Gymnastique R.P.R. à l'aube

On attendait l'arrivée des ouvriers, chargés des premiers sondages du sol. Ils ne se sont pas montrés. « Sans doute, ont-ils été prévenus » *notait M. Marette, député (R.P.R.) de Paris. Une centaine de manifestants s'étaient levés tôt pour assister, ce mercredi 27 août, à l'heure des basses œuvres, vers 6 h. 45, à la mise en route du chantier.*

Ils entendaient protester, autour de Mme Nicole de Hauteclocque, député (R.P.R.) de l'arrondissement et de M. Jean Chérioux, sénateur R.P.R., contre la décision de l'Elysée d'édifier le futur Institut du monde arabe sur un terrain de sports situé au 12-16 de la rue de la Fédération, 75015 Paris (le Monde *du 12 août). Ils avaient tenté, auparavant, de persuader l'Etat de laisser aux enfants des douze écoles primaires avoisinant ce terrain de jeux rudimentaire, encastré entre le métro aérien et les immeubles modernes du quartier du Front de Seine. En vain. L'arrêté mettant à la disposition du ministère des affaires étrangères ce terrain prêté* « précairement » *par l'Etat à la ville avait été signé le 1er août par le préfet* (le Monde *du 12 août).*

Il ne leur restait plus qu'à s'interposer physiquement, autour de leurs élus locaux et municipaux, ceints de leurs écharpes tricolores. Mais l'adversaire faisant défaut, ils sont restés entre eux, deux heures durant, grappe humaine incongrue à cette heure du jour. Enmployées municipales, jeunes gens en complet-veston, jeunes femmes actives et vieux militants gaullistes de l'arrondissement ont alors écouté Mme Nicole de Hauteclocque assurer que « M. Jacques Chirac ne signerait pas le permis de construire de l'Institut. L'Etat pouvait, *a-t-elle expliqué,* trouver un autre site pour l'Institut sans obliger les enfants à quitter le quartier pendant les heures de sports ».

Lieur action, affirmaient-ils encore, alors que les photographes de presse se retiraient, ne devait pas être prise pour un mouvement de grogne du R.P.R. à l'égard de l'U.D.F. « C'est un hasard, *notait un élu,* si le R.P.R. est très représenté dans le quinzième arrondissement. » *La protestation venait des usagers eux-mêmes : leur pétition, en réponse à la lettre qu'ils avaient reçue de M. Chirac, contient cinq mille signatures.* « Assez pour que l'Etat juge bien-fondée cette action d'utilité publique. »

PHILIPPE BOGGIO.

SOCIAL

A Paris, mercredi 27 août

JOURNÉE D'ACTION DES OUVRIERS DU LIVRE C.G.T.

Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) organise, ce mercredi 27 août, une « journée d'action » visant en particulier à « défendre le potentiel graphique et les emplois en région parisienne ».

Un rassemblement était organisé en début d'après-midi devant la Sirio, l'imprimerie du « Figaro », pour protester contre le plan de compression d'effectifs prévu par M. Robert Hersant.

La journée d'action devait s'achever à l'imrimerie Chaix, à Saint-Ouen, occupée depuis près de cinq ans par les travailleurs du Livre.

● *Manufrance.* — La fédération de la Loire du P.S. a proposé lundi 25 août, à Saint-Etienne, la réunion dans *« les plus brefs délais »* d'une « table ronde » réunissant les travailleurs et les syndicats de l'entreprise, les pouvoirs publics, les actionnaires et les collectivités locales. Dans un communiqué, la fédération estime que *« l'essentiel est la survie de Manufrance »*, et demande au gouvernement *d'exécuter son engagement »*.

● *Mme Gisèle Moreau*, député communiste de Paris et membre du secrétariat du comité central du P.C.F., s'inquiète, dans une lettre adressée à Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi féminin, *« des licenciements et fermetures d'entreprises à main-d'œuvre féminine »*, intervenus ces deux derniers mois. Assurant que les discriminations sexistes à l'embauche se développent et que des *« mesures d'urgence »* s'imposent, Mme Moreau fait état de *« plusieurs milliers de licenciements de travailleuses »* depuis le 1er juillet.

● *Le groupe socialiste* de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi sur la protection sociale, qui propose un relèvement de 50 % de la masse des allocations familiales, et une réforme des institutions de la sécurité sociale. Selon ce texte, les régimes des salariés, de retraite complémentaire et d'indemnisation du chômage seraient intégrés dans un même régime, ceux des salariés et des non-salariés seraient fusionnés.

● *Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Renault-Billancourt* ont appelé à un arrêt de travail de deux heures, pour le vendredi matin 29 août, afin d'appuyer des revendications portant notamment sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les droits syndicaux.

AFFAIRES

Par le biais de la création d'une nouvelle filiale commune

La S.N.E.A. et la C.F.P. se partagent les actifs pétrochimiques vendus par Rhône-Poulenc

Après deux mois de négociations serrées, les groupes pétroliers Elf-Aquitaine et Total sont parvenus à s'entendre sur le partage de la chimie lourde, rachetée par le premier à Rhône-Poulenc.

A l'issue d'une ultime réunion, un accord a été signé mardi *26 août en fin d'après-midi* aux termes duquel les deux partenaires sont convenus de racheter pour moitié chacun toute la chimie lourde que Rhône-Poulenc, selon le protocole du 9 juillet, se propose de revendre à Elf-Aquitaine et dont le prix de cession a été fixé à 1,3 milliard de francs.

Le schéma retenu diffère quelque peu de celui initialement tracé. Les actifs de Rhône-Poulenc ne seront pas apportés à ATO-Chimie, filiale à 50/50 des deux groupes, mais rassemblés au sein d'une nouvelle entreprise restant à créer dont Elf-Aquitaine et Total se partageront le capital à égalité.

Ainsi se trouve réglée une affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre dans la mesure où, dès le départ, il avait paru évident qu'Elf-Aquitaine, en vertu des accords contractuels signés il y a près de dix ans avec Total lors de la création d'ATO-Chimie, se devait de recéder à cette dernière compagnie la moitié des actifs rachetés à Rhône-Poulenc. En effet, aux termes des accords conclus en décembre 1971, Elf-Aquitaine et Total devaient participer solidairement à toute nouvelle affaire, qu'il s'agisse d'une installation nouvelle à créer ou d'une acquisition à effectuer.

Mais des problèmes de stratégie industrielle avaient surgi (*le Monde* du 13 août). M. Albin Chalandon, P.-D.G. d'Elf-Aquitaine, voulait profiter de cet important apport industriel pour optimiser les produits issus du raffinage de son groupe. Total, au contraire, ne souhaitait pas que le nouvel ensemble industriel soit asservi à des quotas rigides et proposait de lui donner une plus grande liberté de manœuvre tant dans le choix de sa politique de développement que dans celui de ses approvisionnements.

Autre point de désaccord : Elf-Aquitaine souhaitait aménager les accords antérieurs, non pour remettre en cause la parité, mais pour mieux définir les responsabilités de chacun et pour en transformer les conditions de gestion. Bien que Total ait accepté, en preuve de bonne volonté, le réaménagement proposé, à condition qu'il permette d'améliorer le fonctionnement de la chimie commune, Elf-Aquitaine s'entêtait et chacun campait sur ses positions. Soucieux de voir enfin se créer en France un grand pôle pétrochimique, mais aussi de ne pas trop se mêler de l'affaire, les pouvoirs publics, plutôt favorables à la thèse soutenue par Total, s'étaient officiellement bornés à recommander aux présidents des deux groupes de ne pas prendre de vacances avant d'être parvenus à un accord. Sont-ils finalement intervenus ? Elf, en tout cas, a lâché du lest, et c'est finalement le point de vue soutenu par Total qui l'a emporté, les deux parties s'étant donné un délai pour revoir les accords contractuels de 1971.

Si l'accord conclu entre les deux compagnies pétrolières met fin dans l'immédiat au différend, il ne règle pas le problème de fond. En créant une sorte d'ATO bis, qui exercera ses activités séparément, les deux groupes ont adopté une solution bâtarde qui ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés au départ : créer en France une grande plate-forme pétrochimique d'environ 12 milliards de francs de chiffre d'affaires capable à terme de rivaliser avec ses grands concurrents internationaux ; donner enfin à ATO-Chimie les moyens de son développement, notamment dans la chimie du chlore, en lui adjoignant les chainons manquants (chlore et MVC). Ce sera sans doute pour une prochaine étape.

En attendant, des ponts seront jetés entre ATO-Chimie et ATO bis, et un échange de dirigeants, en particulier, est déjà prévu. Chez Total, on se déclare néanmoins satisfait des termes de l'accord. Au siège d'Elf-Aquitaine, on affirme qu'il correspond au projet du mois de juillet dernier.

ANDRÉ DESSOT.

Les difficultés du groupe Willot aux Etats-Unis

LA BANQUE DE FRANCE AUTORISE LE TRANSFERT DES FONDS NÉCESSAIRES AU SAUVETAGE DE LA CHAINE KORVETTES.

La Banque de France a donné, mardi 26 août, l'autorisation au groupe Agache-Willot de transférer les fonds nécessaires au sauvetage de sa filiale américaine, la chaine de magasins Korvettes, a annoncé la direction du groupe. M. Jean-Pierre Willot, P.-D.G. du groupe, devrait se rendre aux Etats-Unis au début de la semaine prochaine afin de signer l'accord définitif avec les banques américaines créancières de Korvettes.

Selon l'accord de principe conclu la semaine passée avec les banques, le groupe Willot doit verser immédiatement — « cash » — une somme de 26 millions de dollars (108,6 millions de francs environ), à laquelle s'ajouteront 2 millions de dollars versés ultérieurement, afin d'éponger les dettes de Korvettes (58 millions de dollars au total) vis-à-vis de ses créanciers.

ÉTRANGER

LA SESSION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Le président du Bangladesh demande une réduction de moitié du prix du pétrole en faveur des pays les plus démunis

New-York (Nations unies). — La véritable discussion en commissions ne commençant en principe que jeudi 28 août, la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement s'est poursuivie le mardi 26 août par les interventions, en séance plénière, des chefs de délégation. Ainsi le général Ziaur Rahman, président du Bangladesh, le seul chef d'Etat venu à la réunion de l'ONU, a-t-il attiré l'attention sur la situation de la trentaine de pays les moins développés, dont le revenu par habitant, la production agricole et les exportations ont, à prix constant, diminué ces dernières années. Il a aussi rappelé que les dépenses militaires annuelles s'élevaient dans le monde à près de 500 milliards de dollars et qu'elles augmentaient de 40 milliards de dollars chaque année, tandis que la dette cumulée du tiers-monde dépasse 300 milliards de dollars, et que le déficit des paiements des pays en développement pourrait atteindre 60 milliards cette année.

De notre envoyé spécial

S'appuyant sur les conclusions de la commission Brandt, le président bengalais a relevé que les besoins financiers nécessaires pour couvrir les dépenses annuelles de développement des pays les plus pauvres représentaient moins de 1 % des dépenses d'armement. Aussi bien a-t-il demandé que soit mis sur pied un *programme d'actions immédiates* et que soit préparée activement la conférence de l'O.N.U. qui, décidée *lors de la réunion de la* Vᵉ CNUCED en mai 1979 à Manille, sera en 1981 consacrée aux Etats les moins avancés.

Dans cette perspective le général Rahman a fait diverses propositions dont certaines constituent des critiques ouvertes à l'égard des pays pétroliers, ce qui apparaît singulier de la part d'un Etat membre du groupe des « *77* », musulman de surcroît. Le président bengalais, par exemple, a invité l'OPEP à assumer ses « *responsabilités concrètes* » à l'égard des pays les plus démunis, en consentant en leur faveur une réduction de 50 % du prix du pétrole et en investissant une part beaucoup plus grande de leurs revenus. Il a également suggéré la constitution d'un « *consortium international* » pour financer la mise en valeur des ressources énergétiques des pays les moins développés, ainsi que le doublement de l'aide des nations industrialisées — Est-Ouest confondus. Enfin, il a proposé un transfert massif des ressources du Nord vers le Sud qui serait alimenté par une taxe sur le commerce et les dépenses d'armement (comme l'a *suggéré* la commission Brandt), l'instauration d'impôts spéciaux sur les sociétés multinationales et les grosses fortunes — du Nord comme du Sud — et la création d'un Fonds international de développement destiné à utiliser ces sommes.

Cependant, selon le ministre algérien des affaires étrangères, M. Mohammed Benyahia, la situation des pays les plus pauvres — qui a fait ces dernières semaines l'objet d'âpres polémiques au sein du groupe des « *77* » — ne saurait masquer « *la nature essentiellement structurelle, de la crise actuelle* ». C'est également l'avis de M. Robert Mugabé, premier ministre du Zimbabwe, qui s'adressait pour la première fois à l'Assemblée générale de l'ONU, et pour qui « *un développement accéléré des P.V.D. réclame une restructuration fondamentale des relations économiques internationales* », accordant à ceux-ci « *une participation équitable et démocratique au pouvoir de décision* ».

« Ensemble »

Porte-parole d'un pays qui joue un rôle de premier plan au sein des soixante-dix-sept, et qui est à l'origine du projet de « *négociations globales* ». M. Benyahia estime que les problèmes monétaires et financiers ne peuvent en être étudiés comme l'auraient préféré les pays riches. En revanche, s'ils ne le disent pas aussi brutalement, certains de ces pays ne sont pas loin de partager les préoccupations du ministre algérien, selon lequel il vaut mieux préparer « *ensemble la transition dans l'harmonie vers un ordre nouveau* — inéluctable — *que d'attendre que cette transition soit imposée par la brutalité des événements* ».

« *Nous ne pouvons tout simplement pas laisser s'élargir d'année en année le fossé qui existe entre pays riches et pays pauvres sans courir un risque grave de dislocation politique* », a déclaré par exemple M. G. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, président du conseil de la C.E.E. « *La prolongation de la situation actuelle comporte des dangers évidents d'aggravation et il est donc urgent et conforme à l'intérêt de tous de mettre en œuvre des actions adaptées, rapides et concrètes* », a dit pour sa part M. Jean-François-Poncet, ministre français des affaires étrangères.

La France, affichant l'esprit d'ouverture dont se parent volontiers la plupart des pays occidentaux, a la volonté politique de participer à l'effort collectif. Elle est convaincue qu'« *il est non seulement nécessaire, mais possible, de mener à bien la lourde tâche d'arriver à des accords sur les questions dont l'Assemblée est saisie* », a affirmé M. François-Poncet. Le ministre des affaires étrangères a indiqué que pour le gouvernement français, si la hausse brutale du prix du pétrole était « *excessive dans son montant et dans son rythme, lui assigner la responsabilité exclusive de la crise serait clairement abusif.* »

« *Nous ne contestons pas, pour notre* part, a-t-il assuré, *le laxisme des politiques budgétaires et monétaires pratiquées par trop de pays industrialisés [...] Les responsabilités* [de la crise] *sont partagées et l'action à entreprendre doit être concertée et solidaire.* »

Selon M. François-Poncet, « *les pays industriels à économie de marché doivent adopter des politiques budgétaires et monétaires strictes, économiser l'énergie et développer les ressources naturelles. Les pays industriels socialistes doivent participer à l'effort d'assistance et ouvrir leurs marchés aux produits du tiers-monde. Les pays exportateurs de pétrole doivent assumer aussi leurs responsabilités en matière de prix et d'assistance* ».

Cinq domaines d'action

« *Il ne s'agit pas,* a-t-il ajouté, *d'aménager par quelques expédients le système existant, encore moins de nous contenter d'élaborer des remèdes temporaires, ou de nous borner à dispenser quelques soulagements immédiats. Ce dont il est question, c'est de reconnaître un fait simple et évident : l'ordre économique mis en place à la fin de la seconde guerre mondiale est déréglé. Il ne fonctionne plus de façon satisfaisante, ni pour ceux qui en contestent aujourd'hui les principes, ni pour ceux qui, comme la France, en ont été les architectes d'origine.* »

Le représentant français a cité cinq domaines d'action qui, selon Paris, doivent figurer à l'ordre du jour des « *négociations globales* » : améliorer le pouvoir d'achat des P.V.D. ; organiser à terme « *une enceinte de réflexion et de discussion* » sur l'énergie afin de rendre « *plus prévisibles dans l'avenir les prix et les approvisionnements* » ; développer le commerce international (« *La France,* a déclaré M. François-Poncet, *poursuivra avec persévérance son effort d'ajustement de ses structures de production aux changements qu'entraînera l'industrialisation du tiers monde* ») ; augmenter l'aide publique au développement (« *La France réaffirme son attachement à l'objectif de 0,7 % du P.N.B. et elle souscrit à l'idée de fixer un calendrier pour sa mise en œuvre* ») ; enfin adapter le rôle des institutions monétaires et financières internationales aux problèmes spécifiques des P.V.D.

La France n'est pas à cet égard aussi prudente que le sont les autres pays riches. Le ministre des affaires étrangères a laissé entendre que les questions de procédure — telle que la participation des organisations spécialisées aux « *négociations globales* » — ne devaient pas retarder l'ouverture de ces négociations, dont, a-t-il dit.

Paris a décidé d'augmenter — très substantiellement — sa participation à la réserve alimentaire internationale d'urgence et d'accroître de 30 %, l'année prochaine, ses contributions à la nouvelle convention européenne d'aide alimentaire.

Enfin, M. François-Poncet a souligné l'importance des réalités géographiques et de la coopération régionale. Il a rendu hommage, comme l'avait fait le général Ziaur Rahman, à l'initiative prise par le Mexique et le Venezuela, qui ont accordé à un ensemble de pays voisins de l'Amérique centrale et des Caraïbes la garantie de leur approvisionnement pétrolier en mettant à leur disposition une partie des recettes correspondantes et, bien entendu, évoqué dans le même esprit le projet de trilogue euro-arabo-africain.

GÉRARD VIRATELLE.

● *Le Vatican a publié, le 26 août, un message adressé par Jean-Paul II* à l'occasion de la session spéciale des Nations unies. Dans ce message, lu le 25 août par le cardinal Bernardin Gantin, à l'ouverture des travaux de l'assemblée, le chef de l'Eglise relance la proposition faite il y a quinze ans par Paul VI aux nations développées, pour qu'elles consacrent 1 % de leur produit intérieur brut à la cause du développement. — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

Nouvelle remontée des taux d'intérêt

Plusieurs banques de premier plan ont franchi un nouveau degré dans la remontée des taux d'intérêt avec les Etats-Unis. C'est ainsi que différents établissements de l'Etat de New-York — dont la Marine Midland Bank — et de Californie — dont la Crocker National et Wells Fargo — ont suivi, mardi 26 août, l'exemple donné quelques heures plus tôt par la Chase Manhattan Bank en portant leur taux d'intérêt de base de 11,25 à 11,50 %.

Dans les milieux bancaires, on prévoit la généralisation de ce mouvement que traduit la tension existant actuellement sur les coûts que les banques doivent supporter pour se refinancer sur le marché monétaire.

En fait, la présente reprise des taux d'intérêt à court terme, se trouve alimentée par la crainte de voir le « Federal Reserve System » resserrer de nouveau les conditions de crédit face à un gonflement excessif de la masse monétaire de nature à entretenir l'inflation. La hausse précédente, d'un quart de point également, remontait à une semaine et s'était ensuite rapidement généralisée à l'ensemble du système bancaire, vendredi.

Reste à savoir si le présent mouvement de reprise des taux d'intérêt à court terme n'est que le reflet d'une tension momentanée ou l'amorce d'un phénomène durable qui ferait, par exemple, remonter le « prime rate » à son record absolu de 20 % atteint au début du mois d'avril dernier. Pour nombre d'observateurs, cette dernière hypothèse n'est pas la plus probable, et il semble d'ailleurs que Wall Street l'ait interprétée comme telle. — *(AGEFI.)*

En Chine

LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES PAIERONT UN IMPOT DE 15 % SEULEMENT

Les entreprises étrangères qui s'installeront en Chine dans les nouvelles zones franches situées à Guangdong, dans le sud du pays, non loin de Hongkong, outre qu'elles seront exonérées des droits de douane sur leurs approvisionnements, devront payer un impôt sur les bénéfices de seulement 15 %. Cette réglementation a été décidée mardi 27 août par la commission permanente du Congrès national du peuple, rapportent le « Financial Times » et l'agence Associated Press.

D'autres « zones franches » offrant de pareils avantages aux investissements étrangers vont être créées dans la province de Fujian, puis à Formose. Dans ces zones, la suppression des droits de douane ne jouera pas systématiquement pour les biens de consommation.

Il n'y aura pas de restriction aux rapatriements de capitaux. De même, aucune allusion n'a été faite à un prélèvement fiscal à la source. Enfin, pendant un certain temps du moins, les entreprises étrangères ne pourront pas écouler leur production sur le marché intérieur chinois.

Le sol restera propriété chinoise ; le prix de sa location sera faible.

ÉNERGIE

LA NORVÈGE SOUHAITE QUE LE PRIX DU GAZ SOIT ALIGNÉ SUR CELUI DU « BRUT »

(De notre correspondante.)

Oslo. — Dans le discours prononcé mardi 26 août, à l'occasion de l'inauguration d'une exposition internationale de technologie pétrolière, à Stavanger, le premier ministre norvégien, M. Nordli, a rangé la Norvège parmi les pays exportateurs de pétrole qui réclament une indexation du prix du gaz sur celui du brut.

L'Etat norvégien avait déjà tenté de faire valoir ce principe lors de l'établissement, cet été, d'un contrat à long terme avec la société industrielle ouest-allemande Gelsenberg, principe qui avait été accepté par cette société mais refusé par le gouvernement ouest-allemand. Les Etats-Unis avaient alors signalé aux autorités norvégiennes qu'ils n'avaient guère apprécié leur demande mais s'étaient vu, dit-on, opposer une réponse ferme d'Oslo.

C'est néanmoins la première fois que la position norvégienne en faveur d'une indexation est officiellement affichée. « Dans le système économique mondial existant, le mécanisme du prix reste un instrument décisif pour l'ajustement de la consommation », a dit M. Nordli, avant d'ajouter que le prix du gaz devrait rejoindre celui du pétrole sur le marché international au milieu des années 80.

Par la même occasion ont été présentés les résultats de la société pétrolière d'Etat Statoil pour les six premiers mois de cette année. Ceux-ci sont positifs pour la première fois dans l'histoire de cette société.

C. L.

● *Les Pays-Bas et Gaz de France* sont parvenus à un accord sur le prix du gaz néerlandais livré à la France par la Société Gasunie, a indiqué mardi 26 août le ministre néerlandais des affaires économiques.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur une modification des formules d'indexation et visaient à aligner progressivement le prix du gaz néerlandais exporté sur celui du fuel oil à basse teneur en soufre. Cet alignement se fera en un peu plus d'un an et se traduira par une hausse progressive et régulière du gaz acheté par la France, qui importe environ 10 milliards de mètres cubes de gaz néerlandais par an.

GRANDE-BRETAGNE

● *Difficultés dans l'industrie du papier.* — Quelques jours après que le groupe Bowater eut annoncé la fermeture de son usine de papier journal d'Ellesmere, port près de Liverpool, mesure qui a entraîné mille six cents licenciements, le groupe Reed a annoncé la suppression de sept cents emplois dans sa fabrique de papier et de carton d'Aylesford (Kent).

ISRAEL

● *La dette israélienne* s'élevait au 31 juillet à 16 150 millions de dollars, dont un tiers était dû au gouvernement des Etats-Unis, ce qui représentait un accroissement de 2 milliards de dollars par rapport au 31 juillet 1979. Israël devrait rembourser, durant la prochaine année financière, du 31 mars 1981 au 31 mars 1982, 3,2 milliards de dollars, soit 20 % environ de son produit national brut. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

● *Le Portugal va exporter durant les trois prochaines années 600 000 tonnes de pâtes à papier* vers la Chine populaire, apprend-on auprès de la chambre de commerce luso-chinoise à Lisbonne. La valeur du contrat s'élève à 1,5 milliard d'escudos (125 millions de francs), à comparer au montant des exportations portugaises vers la Chine en 1979, qui a été de 57 millions d'escudos (5 millions de francs).

AGRICULTURE

BILLET

Les contradictions de la politique de la qualité du gouvernement

« La vigilance est à tous les niveaux »...

M. Fouchier joue décidément de malchance. A peine le secrétaire d'Etat à l'agriculture s'est-il sorti de la pénible affaire des « veaux aux hormones », au prix d'explications embarrassées, vite contredites par une enquête de ses propres services (le Monde du 17-18 août), qu'il s'embourbe à nouveau en tentant de défendre la politique de la qualité du gouvernement.

Depuis trois ans et demi, cette politique se limite concrètement à l'action de la seule direction de la qualité du ministère de l'agriculture, chargée à la fois de la protection sanitaire des cultures et du cheptel, de l'hygiène alimentaire — ses fonctions traditionnelles, — et aussi de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité des produits, bref de la défense du consommateur. Vaste mission qui va, par exemple, de la lutte contre la « tuberculose bovine » ou le « dépérissement bactérien du pêcher » au contrôle de la qualité des « alcootest » vendus au public, en passant par la surveillance des abattoirs et de l'alimentation du bétail, la fixation de règles « définissant le pedigree des animaux familiers » ou la « surveillance des commerces implantés auprès du réseau autoroutier », etc.

Présentant le troisième rapport annuel de cette direction, M. Fouchier soulignait, à juste titre, la noblesse et la complexité croissantes de ces tâches, rendues plus utiles encore depuis que la suppression du contrôle des prix laisse aux seuls consommateurs le soin de faire contrepoids aux abus des commerçants et des producteurs. Las ! Tout en affirmant la volonté des pouvoirs publics de « faire face à toutes les missions d'inspection, à toutes les actions prophylactiques nécessaires », M. Fouchier avait bien du mal à justifier la faiblesse des moyens financiers octroyés par l'Etat à cette direction pourtant utilisée « tous azimuts » : un budget de 803 millions de francs en 1979 (soit à peine 1,44 % des dépenses consacrées à l'agriculture), dont plus des trois quarts sont absorbés par la surveillance sanitaire et l'hygiène animale.

Quant aux effectifs (1), certes « en augmentation » (de trente-deux postes en 1979 !), ils atteignent tout juste la moitié du nombre des agents de police parisiens. M. Fouchier, d'autant plus mal à l'aise que, deux jours auparavant, le Syndicat national des vétérinaires praticiens avait dénoncé la réduction prévue de 10 à 15 % des contrôles et des vacations, glissait avec pudeur sur ce qu'il nommait les « contraintes budgétaires », parlait de « redéploiement » des actions, et osait tout juste assurer que, pour 1981, le gouvernement « avait le souci au minimum de reconduire les crédits », et de maintenir les emplois.

L'histoire se répétant malencontreusement à deux semaines d'intervalles, les assurances du secrétaire d'Etat devaient être aussitôt contredites par un document publié par ses services. Le personnel du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité, affecté en région parisienne, publiait, en effet, deux jours plus tard, une brochure accablante où s'étalait sans pudeur la « grande misère » des services dont le ministre venait de vanter l'action.

Manque criant d'effectifs : 1 054 personnes employées début 1980 par la répression des fraudes pour l'ensemble de la France, dont 338 opérant « sur le terrain », au sein des inspections régionales et départementales ; 53 agents d'inspection seulement pour Paris et la « petite couronne » — dont plus de la moitié « prêtés » pour deux ans par la préfecture de police, — 2 agents pour l'ensemble du Val-d'Oise, soit 1 pour 435 000 habitants, etc. A titre de comparaison, la seule Ville de Paris compte 1 142 « aubergines » — « agents de bureau-voie publique » pour l'administration !

Seconde carence, encore plus gênante : celle des moyens d'action mis effectivement à la disposition de ce personnel, au demeurant beaucoup plus mal payé que ses homologues à l'inspection du travail, ou de la concurrence (ministère des finances). Dans ce domaine, les exemples cités frôlent la caricature. Ainsi, les inspections régionales et départementales ne disposent-elles au total que de 25 véhicules administratifs, soit en moyenne 1 pour 14 agents appelés à se déplacer !

En outre, la faiblesse des crédits disponibles — alors que le coût des journées de « sortie » ne cesse de croître, — réduit au fil des années le nombre des sorties — et donc des contrôles, — permis aux agents de l'inspection (10,6 jours par mois en 1980 contre 16,4 jours en 1975). « D'après les informations actuelles, note le personnel du service, les crédits ne seraient pas augmentés en 1981, ce qui ferait alors moins de 10 jours de contrôle par agent et par mois (...). C'est réduire à l'impuissance un service dont les missions, au contraire, augmentent. »

Il y a pire. A Paris et dans la région parisienne, aucun des services d'inspection ne dispose, faute de moyens, d'une documentation exploitable. Le personnel est entassé dans des bureaux minuscules, pour la plupart « prêtés » par les préfectures : trois pièces à Paris, deux dans la Seine-Saint-Denis, deux également à Rungis, dans le Val-de-Marne, ces dernières n'ayant pas même le téléphone !

Un alibi ?

« La prise en charge de la région parisienne par notre administration se fait dans de telles conditions que (...) elle semble aboutir objectivement à une suppression du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes dans cette région », *conclut, logique, le personnel de la répression des fraudes, qui, fort de ce constat accablant, s'interroge :* « Il est rare, dans un pays où l'hyperbole fait pourtant flores, de découvrir dans la réalité un décalage aussi criant entre la complexité des missions conférées à un service public et la pauvreté des dotations mises à sa disposition (...). Ainsi, la question doit être posée désormais de savoir s'il n'y a pas volonté délibérée de restreindre l'activité de ce service aux strictes limites d'un alibi convenable, voire d'en finir une fois pour toutes avec lui ? »

On ne saurait être plus clair. « La vigilance est à tous les niveaux », *assurait M. Fouchier. Il ne pensait pas si bien dire...*

V. M.

(1) Sept mille trois cents personnes au total, dont mille huit cents vacataires, en décembre 1979.

MONNAIE

TASSEMENT DU DOLLAR

Malgré la nouvelle hausse des taux de base bancaires américains, le dollar a légèrement fléchi mercredi matin 27 août sur les grandes places financières internationales.

A Paris, il est revenu à 4,1875 F (contre 4,1940 F mardi en clôture), tandis qu'il s'échangeait à 1,8010 DM à Francfort (contre 1,8048 DM) et à 1,6620 FS à Zurich (contre 1,6657 FS). La baisse du billet vert a été encore plus marquée à Tokyo (220,30 yens contre 221,50 yens).

Victime d'un accès de faiblesse mardi après l'annonce d'une forte hausse des prix en juillet, le franc français s'est mieux comporté mercredi, remontant par rapport à toutes les devises, sauf vis-à-vis de la livre sterling dont le cours a atteint son plus haut niveau depuis cinq ans à 2,3830 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1860	4,1890	+ 25	+ 65	+ 0	+ 45	— 170	— 70
$ can.	3,6130	3,6195	+ 30	+ 85	+ 35	+ 100	— 20	+ 115
Yen (100)	1,8980	1,9040	— 15	+ 25	— 25	+ 15	— 15	+ 55
DM	2,3220	2,2270	+ 30	+ 80	+ 85	+ 135	+ 330	+ 420
Florin	2,1330	2,1380	+ 5	45	+ 5	+ 45	+ 50	+ 135
F.B. (100)	14,5020	14,5220	— 135	+ 55	— 360	— 130	—1100	— 580
F.S.	2,5160	2,5220	+ 80	+ 125	+ 200	+ 250	+ 690	+ 790
L. (1 000)	4,8860	4,8950	—1030	— 810	—1990	—1750	—4280	—3900
£	9,9750	9,9870	— 550	— 420	—1060	— 850	—2270	—1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9	9 1/2	8 3/4	9 1/8	8 3/4	8 1/8	8 1/4	8 5/8
$ E.-U.	9 5/8	10	10	10 3/8	11	11 3/8	12 1/8	12 5/8
Florin	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 3/4	11 1/8
F.B. (100)	12	13	12 1/8	12 5/8	12 1/4	12 3/4	12 5/8	13 1/8
F.S.	4 3/8	5 1/8	6 3/8	6 7/8	6	6 3/8	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	28	35	30	34	32	36	28	31
£	17 3/8	17 7/8	16 7/8	17 3/8	16 7/8	17 3/8	16 1/4	16 3/4
Fr. franç.	12 3/4	13 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	12 1/4	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 AOUT

Marché sélectif mais toujours bien orienté

Amorcé depuis le début du nouveau mois boursier, le mouvement de reprise s'est poursuivi mardi à la Bourse de Paris. Bien q..e très sélectif, le marché a eu bonne allure dans l'ensemble et, à la clôture, les cours avaient en moyenne progressé de 0,75 % environ.

Des points de fermeté sont apparus dans presque tous les compartiments. Presses de la Cité s'est détaché aux imprimeries, Grands Travaux de Marseille au bâtiment, Skis Rossignol aux divers, S.I.A.S. à l'alimentation Peugeot aux automobiles, Locafrance aux banques et Prénatal aux magasins.

Déjà peu nombreuses la veille, les baisses se sont raréfiées, une dizaine seulement atteignant ou dépassant 1 %, parmi lesquelles figuraient, notamment, la Française de Raffinage, Simco et le Crédit national.

La vive remontée des prix de détail en juillet, annoncée par M. Monory, après l'accalmie observée en juin, laisserait-elle les opérateurs indifférents ? La nouvelle, il est vrai, était attendue, et les diverses augmentations traditionnellement enregistrées en cette période de l'année contribuent toujours à pousser l'indice vers le haut. Le phénomène du fait accompli a pu jouer dans ces conditions. Mais que dire du comportement de notre marché quand Wall Street commence à redonner des signes de faiblesse ?

En fait, les vrais animateurs de la Bourse restent les grands investisseurs (banques, compagnies d'assurance, Caisse des dépôts, Sicav Monory). Selon les professionnels, ils regorgent de liquidités et commencent à les replacer sur le marché. Comme les courants de vente sont faibles, ces quelques achats, avec ceux effectués par la spéculation au jour le jour, toujours en quête d'une bonne affaire, suffisent à faire monter les cours.

L'or a continué de fléchir, le lingot revenant de 85 700 F à 85 300 F et le napoléon de 780 F à 775,50 F.

LONDRES

L'effritement des cours se poursuit jeudi matin. Les industrielles se tassent plus franchement, perdant de 4 à 5 points, de même que les pétroles et les fonds d'Etat. Seules les mines d'or se redressent dans le sillage du métal précieux.

Or (ouverture) (dollars) 632 75 contre 628 25

VALEURS	CLOTURE 26/8	COURS 27/8
Beecham	157	156 ..
British Petroleum	352 ...	358 ..
Courtaulds	64	64 .
*De Beers	9 3/4	9 7/16
Imperial Chemical	356	356
Rio Tinto Zinc Cor.	475 ...	473 ..
Shell	420	416 ...
Vickers	133	131
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 3/8
*West Driefontein	89 1/2	90 1/4
*Western Holdings	79 ...	79 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

OCE-VAN GRINTEN. — Pour le premier semestre de l'exercice 1980, le chiffre d'affaires progresse de 12 %. Toutes les activités du groupe ont été soutenues. Le résultat d'exploitation est en hausse de 14 %. Mais le bénéfice net reste stable en raison d'une augmentation très sensible des frais financiers. Réduit à une action, le bénéfice net représente 10,45 florins.

DRESDNER BANK. — La banque allemande devrait réduire son dividende. Les bénéfices enregistrés au cours de la première partie de l'année sont en effet en recul de près d'un tiers par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

JOHANNESBURG CONSOLIDATED. — Hausse sensible du dividende, qui passe de 205 cents à 375 cents. L'exercice clos au 30 juin 1980 s'est soldé par un bénéfice net de 78,2 millions de rands (contre 55,6 millions).

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — Total Petroleum of North America, filiale de la C.F.P., rachète la Vickers Petroleum pour la somme de 245 millions de dollars.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 27/8 .. 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/8	27/8
1 dollar (en yens)	221 50	220 30

NEW-YORK

Baisse légère

Malgré la nouvelle augmentation du taux de base, qui passe de 11,25 % à 11,50 %, Wall Street a bien résisté mardi. Grâce aux hausses constatées en début de séance, les prises de bénéfices qui ont eu lieu par la suite ont pu être contenues.

Les investisseurs restent prudents et évoquent toujours la possibilité d'un resserrement de la politique du crédit par la Réserve fédérale.

Le volume des échanges, bien que faible, marque une hausse par rapport à la séance de lundi (41,7 millions de titres contre 35,4 millions). Sony Corp. reste la valeur la plus active du marché. Sur 1 880 actions traitées, les baisses ont dominé (799 baisses contre 689 hausses et 393 cours inchangés).

A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrivait à 953,41 (— 2,81) et celui des transports à 323,34 (— 1,26).

Mis aux enchères lundi, les bons du Trésor à vingt-six semaines ont produit un intérêt de 10,25 %, soit le plus haut niveau atteint depuis avril.

VALEURS	COURS 25/8	COURS 26/8
Alcoa	69 ..	69 1/2
A.T.T.	53 1/8	53 1/8
Boeing	39	39 5/8
Chase Manhattan Bank	45 1/2	44 3/4
Du Pont de Nemours	46 1/8	45 1/2
Eastman Kodak	66 1/4	66 1/8
Exxon	71 7/8	71 7/8
Ford	27 1/2	27 3/4
General Electric	56	56
General Foods	32 ...	32 1/8
General Motors	54 5/8	54 3/4
Goodyear	16 1/8	16 1/8
I.B.M.	67 1/8	66 3/4
I.T.T.	31	30 7/8
Kennecott	28 1/2	28 1/2
Mobil Oil	71 3/8	70 1/4
Pfizer	42 3/8	42 1/8
Schlumberger	136 1/4	136 5/8
Texaco	38 ...	38 1/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 1/8
Union Carbide	47 3/8	47 3/8
U.S. Steel	23 1/4	22 3/4
Westinghouse	25 7/8	26
Xerox	61 1/4	60 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	25 août	26 août
Valeurs françaises	109,4	110,5
Valeurs étrangères	114,6	114,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110	110,5

BOURSE DE PARIS - 26 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	2 713

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	236	234
U.A.P.	573	575
Locabail Immob.	342	340
Loca-Expansion	140	138
Immobanque	161	161
Cie Lyon. Imm.	135 20	135 2..

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
Cie Pétr. Im.	159	158	159	156
De Beers	39 95	39 2.	39 25	39 10
Deuts Bank	673	678	678	676
Dome Mines	465	471	467	47..
DuPontNem.	196 50	198	198	195
East. Kodak	269 50	273 50	276 5.	272 2.
East Rand	130 5	133 70	132	132
Ericsson	87 50	87	87	88 ..
Exxon Corp.	302	304 ..	303 50	3..1
Ford Motor	118 50	118 50	118 ..	117
Free State	284	282	283	280 ..
Shell Fr.	40 90	41 20	41 10	41
Siemens A.G.	629	635	635	636
Sony	48 60	49 9	5	49 7
Unilever	258	256 80	256 80	255 50
U Min. 1/10	105 50	106 5	106 50	108 5
Unit. Techn.	213	212 90	213	211
West Driet.	370 50	370	370 10	367
West Deep	230 50	231 90	230 50	233
West Hold.	328 5.	327	328	324 10
Xerox Corp.	256 50	260	260	256 5
Zambia Corp.	4	4 10	4 14	4 .9

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 183	4 194	4 080	4 280
Allemagne (100 DM)	231 890	232 450	226	238
Belgique (100 F)	14 488	14 512	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 990	213 380	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 250	72	77 ...
Norvège (100 k.)	85 920	86 230	82	87
Grande-Bretagne (£ 1)	9 913	9 950	9 700	10 200
Italie (1 000 lires)	4 885	4 893	4 650	5
Suisse (100 F)	251 ...	252 050	244	256
Suède (100 krs)	99 850	100 090	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 765	32 850	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 767	5 788	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 420	8 410	7 900	8 800
Canada ($ can. 1)	3 612	3 620	3 510	3 740
Japon (100 yens)	1 873	1 910	1 760	1 960

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/8
Or fin (kilo en barre)	85500	85200
Or fin (en lingot)	85700	85300
Pièce française (20 fr.)	780	775 50
Pièce française (10 fr.)	414 90	410 10
Pièce suisse (20 fr.)	622	628 10
Pièce latine (20 fr.)	640	631
Souverain	786	800
Pièce de 20 dollars	3150	3150
Pièce de 10 dollars	1580	1585
Pièce de 5 dollars		890
Pièce de 50 pesos	3595	3585
Pièce de 10 florins	614	61..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1980 a été tiré à 510 798 exemplaires.





RÉDUIT A TROIS ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de Manufrance se réunit dans une atmosphère de crise

Bien que l'intersyndicale de Manufrance et la fédération de la Loire du parti communiste aient estimé la tenue de cette réunion inopportune, le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) devait se tenir le 27 août à Paris comme il était initialement prévu.

A la suite de la décision prise par la MACIF (qui détient toujours 30 % du capital de la S.N.M.) de ne plus être représentée au conseil, trois administrateurs avec voie délibérative, seulement, MM. De Saint-Just, Mestries et Garbolino, participeront à cette réunion qui se tiendra donc dans des conditions difficiles.

Avant de se rendre à Paris, l'administrateur-délégué de la S.N.M., M. de Saint-Just, a rencontré mercredi matin à Saint-Etienne M. Maurice Boutrand, président du tribunal de commerce, et Me Rossignol, l'un des syndics de l'ancienne société. Les rencontres ont fait naître des rumeurs faisant état de la possible nomination d'un administrateur provisoire. M. de Saint-Just s'est ensuite entretenu avec les responsables syndicaux qui l'ont mis en garde contre des prises de décision hâtives scellant définitivement le sort de la firme.

e leur côté les travailleurs de Manufrance réunis en assemblée générale ont décidé mercredi matin d'occuper les locaux.

De notre correspondant

Lyon. — « *Société à la dérive recherche responsables* » : une telle annonce aurait bien peu de chance d'être suivie d'effet. Pourtant, la Société nouvelle Manufrance est bel et bien dans cette triste situation. Le retrait annoncé samedi 23 août des trois administrateurs de la MACIF a aujourd'hui des conséquences qui ont été sous-évaluées dans un premier temps. En effet, le conseil d'administration, après le départ de MM. Juvin, Benard et Dousteyssier, qui représentaient la MACIF, ressemble à un « conseil fantôme « de trois personnes : MM. Blaise de Saint-Just, administrateur général, René Mestries, ancien P.D.G., et Michel Garbolini, représentant « à titre personnel » de la société fiduciaire sisse Equitas. Une société dont on ignore aujourd'hui encore qui sont les véritables mandants et qui ne pourra en aucune manière avoir un rôle actif au sein de la S.N.M.

On voit mal ces trois hommes — dont les deux premiers ne sont que des actionnaires symboliques et entre lesquels existe de surcroît un lourd contentieux après le départ de M. Mestries le 12 mai dernier — tenir à bout de bras une entreprise dont la trésorerie présente un déficit estimé à 200 millions de francs. De plus, M. Michel Garbolino n'a maintenu sa participation au conseil prévu ce mercredi que pour permettre que la réunion ait lieu — sans lui le quorum n'aurait pas été atteint — mais il a clairement fait comprendre que son rôle en tant que représentant d'Equitas (qui détient, tout comme la MACIF et les comités d'expansion économique de la Loire 30 % du capital de la S.N.M.) se limiterait à « *ne pas paralyser les rouages sociaux de l'entreprise* ». En d'autres termes, ce conseil du 27 août pourrait bien être le dernier auquel il participe. En différant sa décision — qui devrait être rendue publique dans les prochaines heures — il laisse entrouverte une porte de sortie : la cooptation de nouveaux administrateurs.

Pour l'heure, cette situation n'est pas faite pour rendre crédible l'équipe dirigeante aux yeux des partenaires et des pouvoirs publics.

Les syndicats l'ont bien compris qui, dans un communiqué, ont déclaré la réunion du conseil « *iopportune* » et suggéraient « *qu'un délai supplémentaire soit mis à profit pour accentuer la pression sur le gouvernement afin qu'il concrétise immédiatement et sans restriction son engagement* ». C'est également un report du conseil que souhaitait la fédératio de la Loire du P.C. en réaffirmant que le P.C.F. fera « *échec à toutes les spéculations ou projets qui, quant au fond, aboutiraient à la liquidation* ».

M. de Saint-Just est passé outre. Cela dit que peut décider ce « *conseil croupier* » ? Coopter de nouveaux administrateurs en offrant par exemple à M. Coltey, le représentant de la société Fabis (actionnaire à hauteur de 10 %), le poste laissé vacant par M. Garbolino ? Tenter de trouver d'autres volontaires ? Le nom de M. Pfeiffer, dernier consultant en date, est souvent prononcé. Mais on voit mal ce dernier se jeter dans cette galère dans de telles conditions.

Les pouvoirs publics de leur côté observent. Ils avaient posé trois conditions pour accepter d'apporter une aide de 150 millions de F à la S.N.M. : la mise en place d'une nouvelle équipe de direction ; un engagement financier des actionnaires ; un plan de redressement réaliste. Que constate-t-on ? Le nouveau plan de redressement de M. de Saint-Just ne leur apparaît pas crédible ; l'un des actionnaires, la MACIF, acceptant de s'engager dans des conditions telles que cet engagement paraît bien improbable ; l'équipe dirigeante est réduite à sa plus simple expression. Dans ces conditions, il est hautement improbable que les pouvoirs publics s'engagent.

Dans ces conditions, on n'ose faire un pronostic sur l'issue de ce conseil d'administration et, à plus long terme, sur le sort de Manufrance même si des rumeurs incontrôlables ont circulé mardi à Saint-Etienne faisant état de l'éventuelle arrivée de deux investisseurs suisses pouvant apporter un crédit de campagne de deux cent millions de F.

Avant de se rendre à Paris, M. de Saint-Just a rencontré le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Marius Boutrand, et le syndic de l'ancienne société, Me Rossignol. Doit-on attendre une initiative de ce côté ? Ce n'est pas exclu.

CLAUDE RÉGENT.

A Washington

MM. GENSCHER ET MUSKIE ONT ÉVOQUÉ LES RÉCENTS MESSAGES DE M. BREJNEV SUR LES EUROMISSILES.

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, s'est entretenu mardi 26 août à Washington avec M. Edmund Muskie. Le secrétaire d'Etat américain lui a notamment indiqué la teneur d'un message que M. Leonid Brejnev vient d'adresser au président Carter à propos des euromissiles. Ce message serait similaire a celui que les dirigeants soviétiques ont adressé voici quelques jours au chancelier Schmidt, et dont le chef du gouvernement de Bonn avait révélé l'existence lundi.

Dans ce texte, le Kremlin manifestait à nouveau son intérêt pour les négociations Est-Ouest sur la limitation des armements. A l'issue des deux jours d'entretiens qu'il venait d'avoir avec le premier ministre norvégien, M. Nordli, le chancelier Schmidt a estimé que la R.F.A. et la Norvège devaient favoriser de telles négociations, tout en contribuant, selon leurs moyens respectifs, au renforcement du potentiel militaire de l'OTAN.

On paraît souhaiter à Bonn que le processus de consultations entre alliés avant l'ouverture de négociations avec l'Union soviétique soit accéléré.

Les prix de détail ont augmenté de 1,5 % en juillet

L'indice des prix de détail qui sera publié jeudi 28 août marquera pour le mois de juillet une hausse de 1,5 %.

Cette très forte augmentation s'explique notamment par la forte hausse des prix alimentaires (plus de 1 %), par celle des prix des produits manufacturés (plus de 1 % également, à cause notamment du relèvement des prix des voitures), enfin et surtout par la nouvelle flambée des services (presque 2,5 % en un mois), consécutive au relèvement des loyers, aux nouveaux honoraires médicaux et à la hausse des tarifs de la R.A.T.P.

En Iran

LES CHEFS SPIRITUELS DE LA COMMUNAUTÉ BAHA'I SONT ARRÊTÉS ET ACCUSÉS DE « COMPLOT »

Les neufs membres de l'Assemblée nationale de la secte baha'i, instance dirigeante de cette communauté religieuse considérée comme hérétique par le clergé chiite iranien, ont été arrêtés, le 21 août dernier, en Iran, a annoncé, le mardi 26 août, un communiqué diffusé par les divers centres de cette communauté à l'étranger.

Le communiqué considère que l'accusation portée contre les neuf dirigeants de la communauté, d'avoir participé à la récente tentative de coup d'Etat, est « *fabriquée de toutes pièces* ».

« *Pourtant*, ajoute ce texte, *à de nombreuses reprises la communauté baha'i d'Iran a proclamé sa loyauté envers les autorités gouvernementales et a fait savoir que, conformément aux principes de la foi baha'i, il est interdit à ses membres de participer à toute activité politique ou subversive. Comme sous les régimes précédents, les baha'i servant de boucs émissaires sont encore la cible de fausses accusations, sont emprisonnés arbitrairement et même exécutés par des groupes qui prétendent relever des autorités de la République islamique.* »

La communauté baha'i de France a adressé au président Bani Sadr et à M. Radjai, le premier ministre désigné, des câbles leur demandant de faire libérer leurs coreligionnaires et d'assurer à tous « *la liberté du culte* ».

Après l'attentat dont il a été victime

M. BAKHTIAR A DÉMÉNAGÉ

M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, qui avait été victime d'un attentat, le 18 juillet, dans l'immeuble situé au 101 boulevard Bineau, à Neuilly (Hauts-de-Seine), où il occupait un appartement, a déménagé lundi 25 août. Il habite désormais une villa, qu'il a achetée, à Suresnes (Hauts-de-Seine), dans une zone résidentielle de pavillons.

L'ancien premier ministre iranien est protégé en permanence par onze C.R.S. et plusieurs inspecteurs des renseignements généraux.

Il avait été vivement prié, à la fois par ses voisins et par les syndicats de policiers, de quitter le boulevard Bineau après l'attentat qui avait causé la mort d'un gardien de la paix et d'une locataire de l'immeuble (« le Monde » du 24 juillet).

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Jean-Pierre Cot estime que le pouvoir craint désormais la candidature de M. Michel Rocard

Après M. Christian Bonnet, lundi 25 août, à Antenne 2, deux autres personnalités de la majorité, MM. Jean Lecanuet et Jacques Blanc, ont vivement critiqué M. Michel Rocard.

Interrogé, mardi, à TF 1, le président de l'U.D.F. a jugé que le député des Yvelines fait preuve « *de générosité et d'impétuosité* », mais il a ajouté : « *Le point faible de Michel Rocard est qu'il n'a ni la connaissance ni la pratique des responsabilités de l'Etat.* »

Le secrétaire du P.R., qui s'est exprimé le même jour à France-Inter, a de la même façon estimé : « *Mon expérience de secrétaire d'Etat à l'agriculture me permet de dire que, diriger les affaires d'un pays, c'est tout de même autre chose que de se faire mousser à la tête du P.S.U.* (1), *même si on est le professionnel de l'autogestion et que, pour diriger les affaires du pays, il ne s'agit pas de faire appel à des apprentis sorciers qui n'ont aucune expérience dans le domaine de la direction des affaires de notre pays.* »

De son côté, M. Jean-Pierre Cot, prenant le relais de M. Edgard Pisani, a fait l'éloge de la position prise par M. Rocard sur la Pologne. Le député de la Savoie, qui est l'un des animateurs au sein du P.S. du courant favorable au député des Yvelines, souligne en effet, dans *le Matin* publié le mercredi 27 août, « *le caractère mesuré des propositions de Michel Rocard marquant une fermeté qui a cruellement manqué à la France dans l'affaire afghane* ».

M. Cot estime que la multiplication des critiques adressées à M. Rocard montre que « *le pouvoir s'inquiète à l'idée que le député des Yvelines pourrait être candidat* ». Il précise : « *On comprend dans ces conditions que Christian Bonnet s'affole et sorte n'importe quel argument. L'affaire méritait cependant autre chose qu'un boniment de bateleur de foire, car elle engage deux conceptions différentes de la politique étrangère dans une période difficile. Rocard propose la fermeté là où Giscard pratique la souplesse d'échine. Il faudra bien que le débat s'engage sur le fond.* »

De son côté, M. Pierre Mauroy a qualifié de « *divertissement* » le commentaire de M. Christian Bonnet, avant de souligner, mercredi matin, au micro de France-Inter, qu'il « *n'a pas bien compris la mise en garde* » adressée par M. Lionel Jospin à M. Rocard. « *L'heure n'est pas aux mises en cause*, a ajouté le maire de Lille, *le P.S. est actuellement à l'heure de la responsabilité et d'une certaine sérénité.* »

Enfin, interrogé par le *Quotidien de Paris* sur le point de savoir si M. Rocard « *possède les qualités d'un homme d'Etat* », M. Raymond Forni, député de Belfort et membre du CERES, répond par l'affirmative, tandis que M. Charles Hernu, député du Rhône, qui compte parmi les fidèles de M. François Mitterrand, fait valoir que le premier secrétaire du P.S. possède ces qualités.

MM. Bernard Stasi, président-délégué du C.D.S., et Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., ne pensent pas qu'il soit nécessaire de siéger au gouvernement pour s'affirmer comme un homme d'Etat, et M. Jacques Toubon, secrétaire national du R.P.R., estime que, à défaut d'expérience, M. Rocard a du courage.

(1) M. Michel Rocard a été secrétaire national du P.S.U. de 1967 à 1973 avant d'adhérer au P.S. en 1974.

M. ANDRÉ BERGERON SOUTIENT M. MITTERRAND

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, appelle dans une interview que publie mercredi 27 août *le Dépêche du Midi* que F.O. ne donnera pas de consigne de vote lors du prochain scrutin présidentiel. M. Bergeron précise également : « *J'ai dit et le pense toujours que François Mitterrand me paraissait le mieux à m mêede rassembler les courants qui composent le parti socialiste, en d'autres termes de maintenir l'unité du parti qui est un élément important de la démocratie française. Mais il ne m'a pas fait de confidence et je ne sais donc pas s'il sera candidat.* »

« L'HUMANITÉ » ET M. BRICE LALONDE

L'Humanité, dans son numéro du mercredi 27 août, reproche à M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, d'avoir déclaré qu'il « *compte bien prendre des voix, en particulier, au parti communiste* ». Le quotidien du P.C.F. commente : « *Les électeurs communistes n'ont pas pour habitude de galvauder leurs voix. Mais il ne sera pas inutile pour eux de savoir que M. Lalonde était collaborateur de Debré lorsque celui-ci était premier ministre. Il participait au secteur administratif du S.A.C. et a collaboré avec Jacques Foccart qui l'avait littéralement « conquis ». Comme il l'a confié à l'auteur du livre* B... comme barbouzes. »

M. Lalonde, qui, né en 1946, pouvait difficilement appartenir au cabinet de M. Michel Debré, premier ministre de janvier 1959 à avril 1962, nous a indiqué que, lors de la parution, en 1975, du livre *Dossier B... comme barbouzes* (Alain Moreau éditeur), son auteur, M. Patrice Chairoff, lui avait écrit pour s'excuser de la confusion qui lui avait fait attribuer à l'animateur des Amis de la Terre un passé politique aussi surprenant. M. Lalonde a ajouté qu'il allait demander à *l'Humanité*, au titre du droit de réponse, la publication d'une mise au point.

L'université d'été des Jeunes giscardiens

M. D'ORNANO : les socialistes critiquent mais ne proposent pas.

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « *En 1978, le parti socialiste avait un programme qui avait pour ambition d'amener au pouvoir les communistes. Il était mauvais. Les Français l'ont rejeté. Mais enfin il y avait un programme* », a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, mardi 26 août à Sélestat devant les militants du Mouvement des jeunes giscardiens réunis en « campus d'été ».

« *Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est l'incapacité des dirigeants socialistes à avancer des propositions. Ils savent critiquer, mais butent sur les solutions. Comme M. de Soubise* (1) *était à la recherche de son armée, ils sont à la recherche de leur programme* », a-t-il ajouté en s'adressant aux jeunes militants, qui consacrent pourtant une partie de leurs travaux à l'étude du programme socialiste.

M. d'Ornano a engagé ses interlocuteurs à faire, dans les mois qui viennent, « *un effort encore plus important et plus vigoureux que d'habitude pour expliquer l'action que mène le président de la République* ».

Pour sa part, la section de Sélestat du parti socialiste a protesté contre le fait que le « campus d'été » des Jeunes Giscardiens soit installé dans les locaux du lycée Koeberlé, alors que le ministre de l'éducation manifeste son « *acharnement à s'émouvoir de l'utilisation des locaux scolaires à des fins politiques* ». — J. C.

(1) Charles de Rohan, prince de Soubise, faisait l'objet de moqueries dans les chansons de son temps, qui raillaient ses médiocres qualités militaires. Il s'était illustré, de ce point de vue, à la défaite de Rossbach (5 novembre 1757), bataille qui se termina par la victoire du roi Frédéric II sur l'armée allemande du prince de Hildburghausen, soutenue par vingt mille Français commandés par Soubise.

● ERRATUM. — Dans nos premières éditions d'hier, un « mastic » a fâcheusement rendu incompréhensible un passage de l'article de M. Maurice Ligot, « Lever les doutes », passage que nous rétablissons ici : « *Ce qu'il faut reconnaître de façon évidente, c'est l'antagonisme irréductible entre le monde libre et le monde de l'oppression, donc l'impossibilité de la détente qui n'est que l'instrument d'un camp pour tromper l'autre ; c'est aussi le caractère illusoire de toute politique mondialiste. On ne peut être le « pays ami » de tous les pays du monde quand on a identifié clairement ses adversaires : le « neutralisme », la « finlandisation » sont alors autant de formes de démissions face à nos responsabilités nationales et internationales.* »









